

INDICATEUR D'ÉTAT :

2. ASPECTS QUALITATIFS DES EAUX DE SURFACE

De multiples descripteurs pourraient être utilisés pour qualifier la qualité de l'eau. Seules les variables représentatives des pollutions les plus courantes ont été retenues : azote, nitrates, phosphore, matières organiques et oxydables, pesticides et métaux lourds.

Des analyses complémentaires, touchant à l'origine des pollutions ou aux politiques de lutte seront possibles en consultant les indicateurs de pressions ou les indicateurs de réponses.

Descripteur :
2.1 Carte des matières azotées et/ou % de points par classe de qualité

✓ **Commentaire général descripteur :**

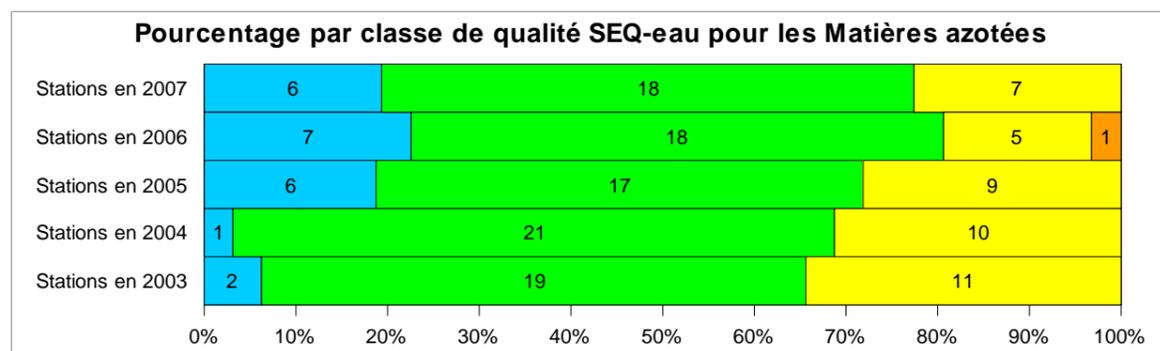
L'origine des **produits azotés** dans les eaux peut être naturelle (pluies, lessivage du sol) ou **anthropique** (eaux résiduares urbaines, eaux usées industrielles, engrais). Ce type de pollution accompagne généralement la pollution par les matières organiques et oxydables et tend à évoluer dans le même sens. Elle traduit également un **enrichissement du cours d'eau en matières nutritives** qui peut conduire à son **eutrophisation**.

L'altération matières azotées est évaluée à partir des paramètres suivants : NH_4^+ , NKJ, NO_2^- .

Le suivi des concentrations en matières azotées et de l'ensemble des paramètres, au niveau des stations de mesures du **réseau de bassin Loire Bretagne** et des **réseaux départementaux** permet d'évaluer la qualité générale de l'eau superficielle.

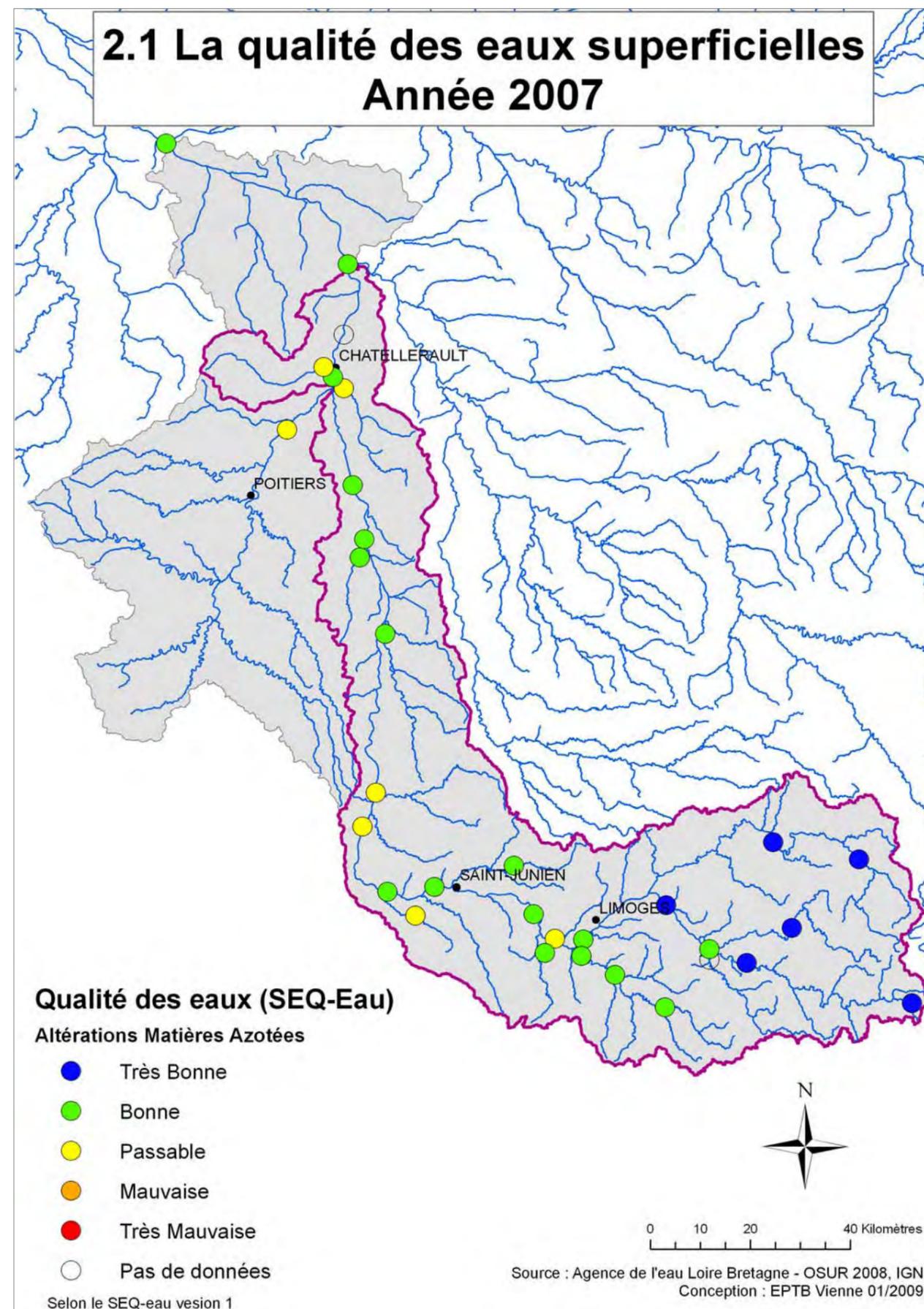
- ✓ **Préconisation suivie :** 28.
- ✓ **Base de données ou structure en charge :** AELB (<http://carto.eau-loire-bretagne.fr/osur/info.htm>), Département, DIREN.
- ✓ **Fréquence d'actualisation :** Annuelle.
- ✓ **Référence initiale :** Carte " Forces et Faiblesses " p.54.

✓ **Caractéristiques du bassin :**



Depuis 2005, la qualité des eaux pour les matières azotées varie peu. Par ailleurs, depuis 2003, on remarque une **amélioration de ce paramètre**, plus particulièrement sur l'amont du bassin.

Cependant, en 2007, 23 % de stations sont encore classées en qualité « passable » sur les parties médiane et aval de la Vienne.



Descripteur :

2.2 Carte des nitrates et/ou % de points par classe de qualité

✓ **Commentaire général descripteur :**

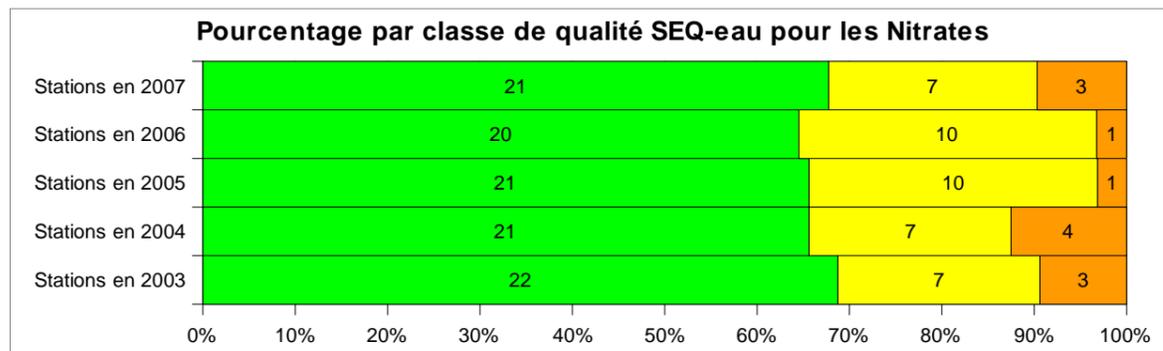
La présence des **nitrates** dans les eaux est liée essentiellement aux **activités agricoles** (engrais chimiques) et peut gêner la production d'eau potable.

Le suivi des concentrations en nitrates et de l'ensemble des paramètres, au niveau des stations de mesures du **réseau de bassin Loire Bretagne** et des **réseaux départementaux**, permettra d'évaluer la qualité générale de l'eau superficielle.

La mise en place des actions du SAGE doit aboutir à la stabilisation ou la réduction des concentrations en nitrates dans les eaux superficielles du bassin de la Vienne.

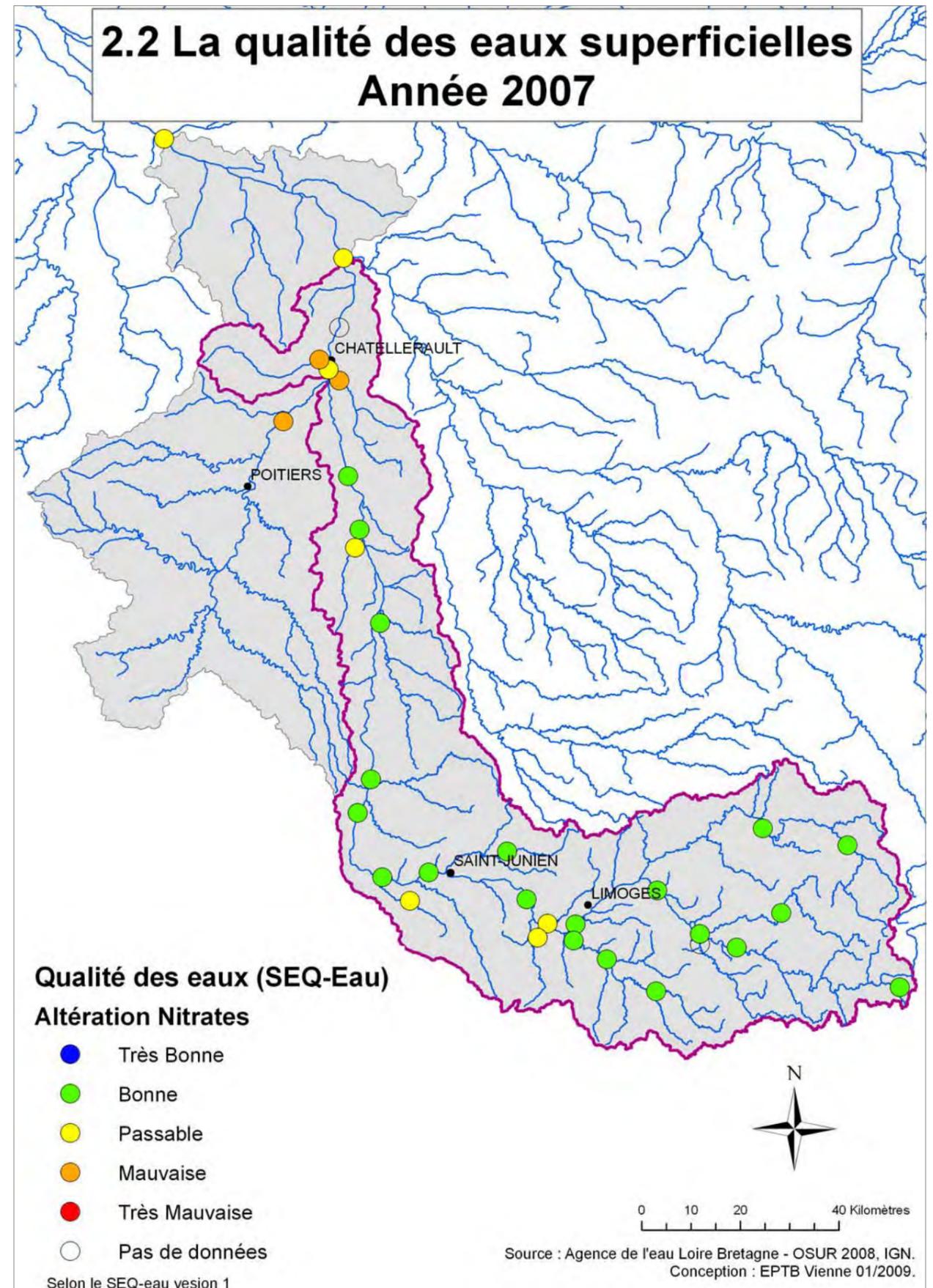
- ✓ **Préconisations suivies :** 22, 23, 24, 25.
- ✓ **Base de données ou structure en charge :** AELB (<http://carto.eau-loire-bretagne.fr/osur/info.htm>), Département, DIREN.
- ✓ **Fréquence d'actualisation :** Annuelle.
- ✓ **Référence initiale :** Carte " Forces et Faiblesses " p.56, Carte " Diagnostic " p.16.

✓ **Caractéristiques du bassin :**



La qualité générale des eaux superficielles pour le **paramètre Nitrates est globalement stable** depuis 2003. En 2007, 3 stations situées sur la partie aval (dont 1 sur le Clain) sont classées en qualité « mauvaise ». Cette situation démontre l'influence du Clain (dont l'occupation du sol du bassin est essentiellement agricole) sur la Vienne avec une dégradation sensible à l'amont et l'aval de Châtellerault.

Quelques stations sont classées en qualité « passable » sur la Vienne et ses affluents entre Limoges et St-Junien.



Descripteur :
2.3 Carte des matières phosphorées et/ou % de points par classe de qualité

✓ **Commentaire général descripteur :**

La présence des **matières phosphorées** (phosphore total, orthophosphates) dans les eaux est liée aux **activités domestiques** (assainissement) et **agricoles** (engrais chimiques) et peut favoriser le développement du phénomène **d'eutrophisation** et la **prolifération d'algues**.

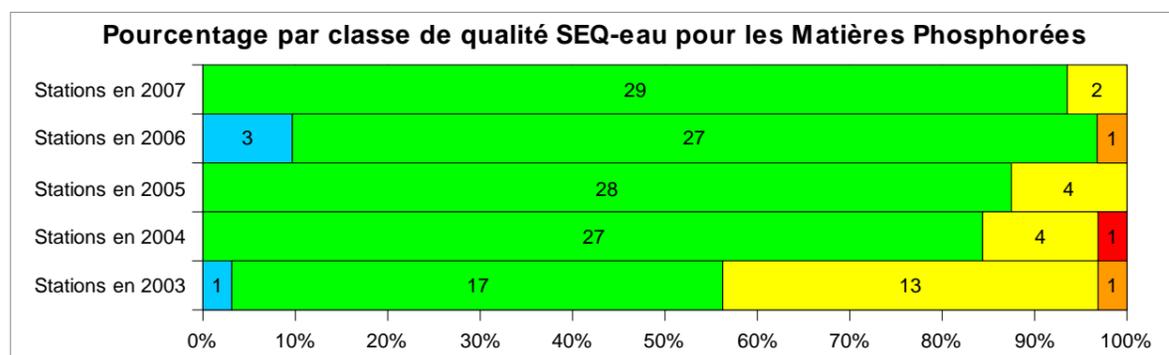
L'altération Matières Phosphorées est évaluée à partir des paramètres suivants : Ptotal, PO₄³⁻

Le suivi des concentrations en matières phosphorées et de l'ensemble des paramètres, au niveau des stations de mesures du **réseau de bassin Loire Bretagne** et des **réseaux départementaux** permettra d'évaluer la qualité générale de l'eau superficielle.

La mise en place des actions du SAGE doit aboutir à la maîtrise des sources de pollution dispersées et diffuses et à la diminution des flux ponctuels de phosphore dans les eaux superficielles du bassin de la Vienne.

- ✓ **Préconisations suivies :** 7, 16, 27, 28, 29.
- ✓ **Base de données ou structure en charge :** AELB (<http://carto.eau-loire-bretagne.fr/osur/info.htm>), Département, DIREN.
- ✓ **Fréquence d'actualisation :** Annuelle.
- ✓ **Référence initiale :** Carte " Forces et Faiblesses " p.56, Carte " Diagnostic " p.12.

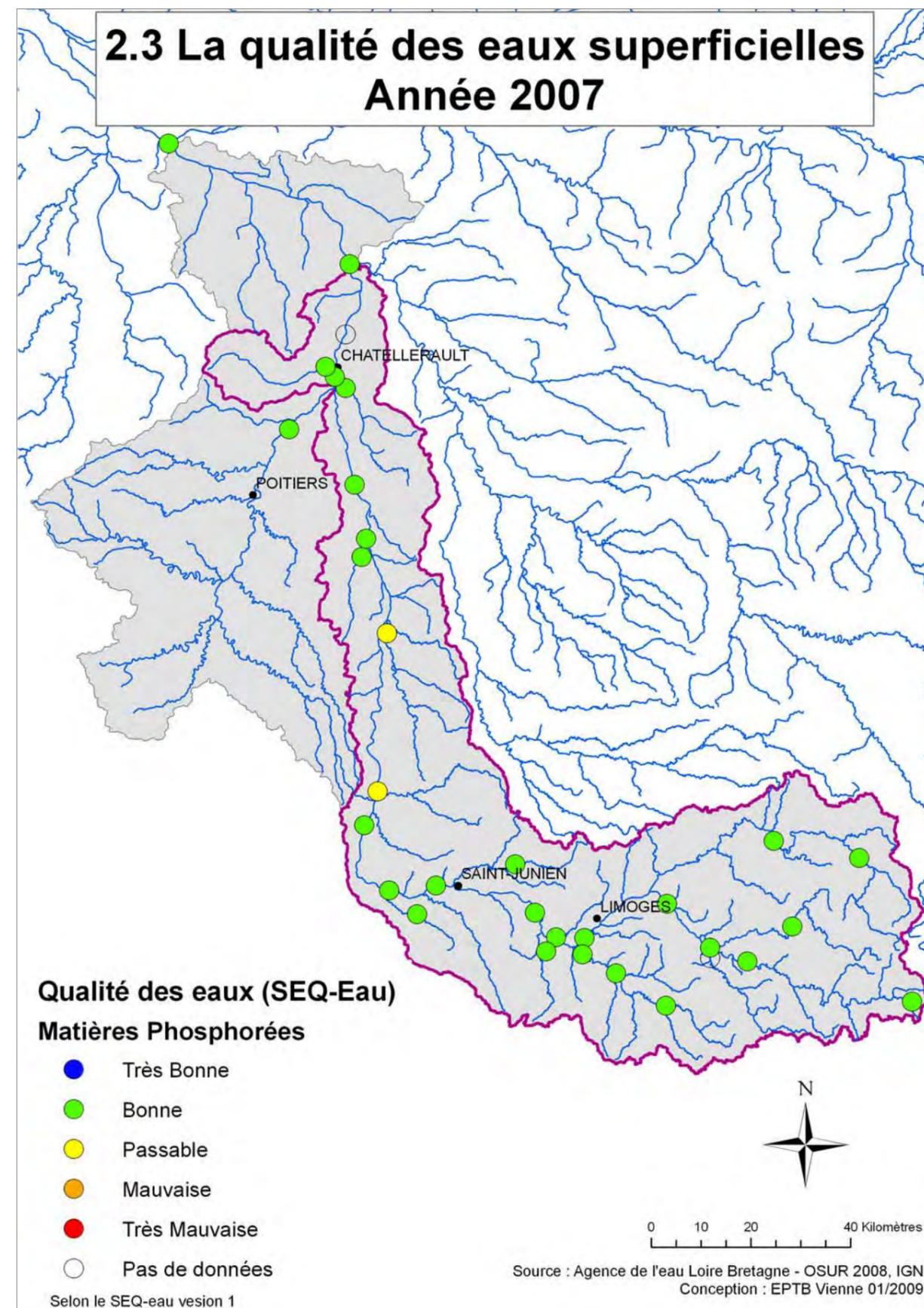
✓ **Caractéristiques du bassin :**



La qualité concernant les **Matières phosphorées s'est globalement améliorée** depuis 2003.

En 2007, la quasi totalité des stations (29/31) des stations est classée en qualité « bonne ». Les deux stations restantes, situées sur la partie moyenne du bassin, sont classées en qualité « passable » probablement à cause de l'industrie papetière.

A l'amont du bassin, la qualité s'est légèrement dégradée car plus aucune stations n'est classées en « très bonne qualité ». Les rejets cumulés de l'assainissement et l'activité agricole peuvent être à l'origine de cette dégradation.



Descripteur :
2.4 Carte des matières organiques et oxydables et/ou % de points par classe de qualité

✓ **Commentaire général descripteur :**

La présence des **matières organiques et oxydables** (oxygène dissous, taux de saturation en oxygène, DBO5, DCO, COD, ammonium (NH4+), azote Kjeldahl (NKJ)) dans les eaux est liée aux **activités domestiques** (assainissement) et **industrielles** (papeteries) et peut **perturber le fonctionnement des écosystèmes aquatiques**.

L'altération Matières Organiques et Oxydables est évaluée à partir des paramètres suivants : O₂, satO₂, DCO, DBO5, COD, NKJ, NH₄⁺.

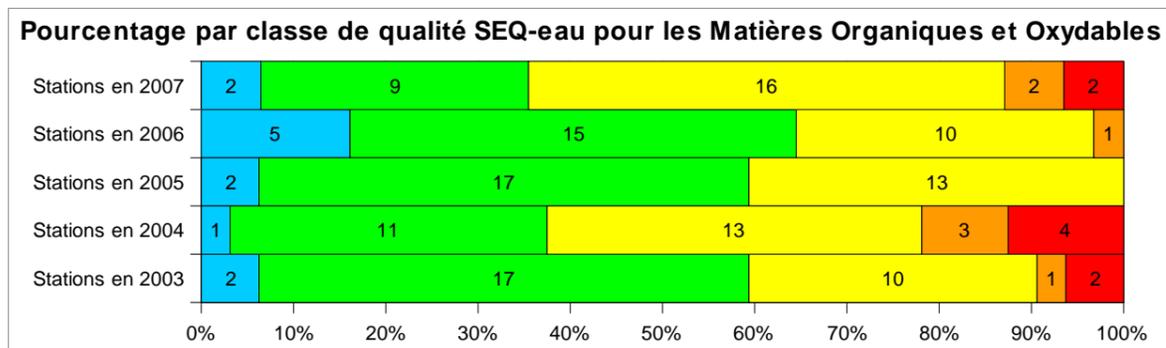
Le suivi des concentrations en matières organiques et oxydables et de l'ensemble des paramètres, au niveau des stations de mesures du **réseau de bassin Loire Bretagne** et des **réseaux départementaux** permettra d'évaluer la qualité générale de l'eau superficielle. La mise en place des actions du SAGE doit aboutir à la **diminution des flux ponctuels de matières organiques** (industries et assainissement) dans les eaux superficielles du bassin de la Vienne.

Objectif chiffré :

- au point nodal à Ingrandes : objectif de qualité sur le COD de **6 mgC/l** (DCO de 25 mg/l),
- au point nodal du Pont de Pilas : objectif de qualité sur le COD de **7 mgC/l** (DCO de 30 mg/l).

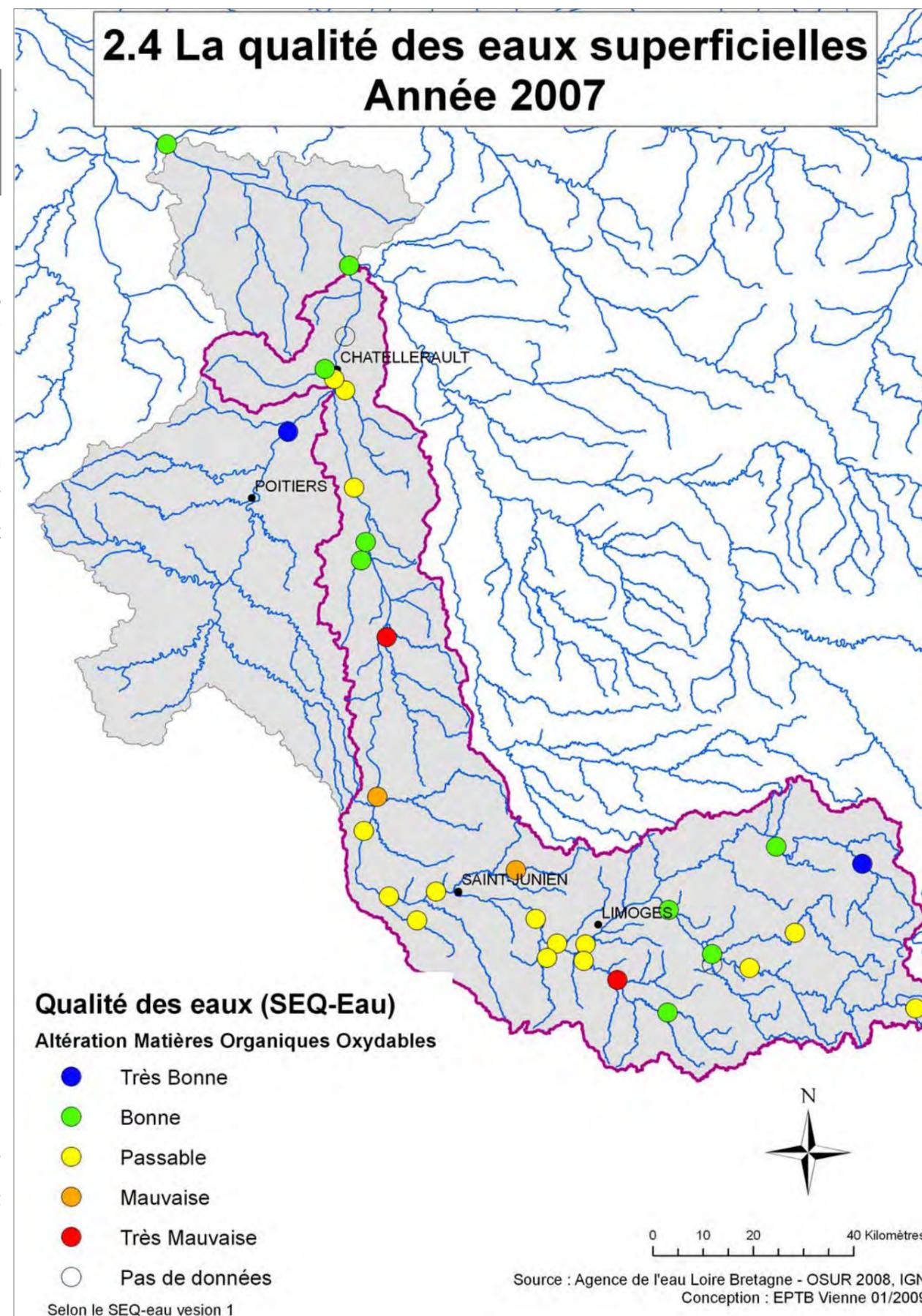
- ✓ **Préconisations suivies :** 7, 26, 27, 28.
- ✓ **Base de données ou structure en charge :** AELB (<http://carto.eau-loire-bretagne.fr/osur/info.htm>), Département, DIREN.
- ✓ **Fréquence d'actualisation :** Annuelle.
- ✓ **Référence initiale :** Carte " Forces et Faiblesses " p.56, Carte " Diagnostic " p.10.

✓ **Caractéristiques du bassin :**



La qualité concernant les **matières organiques et oxydables s'est dégradée** en 2007. 4 stations sont classées en « Très mauvaise » et « Mauvaise » qualité, alors qu'une seule station était classée en « Mauvaise » qualité en 2006. Seulement 2 stations sont classées en « Très bonne » qualité. Une majorité de stations (environ 52%) est classée en qualité « Passable ».

Des dysfonctionnements ponctuels de STEP, générant une dégradation de la qualité sur un tronçon important, peuvent expliquer cette évolution négative, ainsi que les activités industrielles (papeteries de Saillat).



Descripteur :

2.5 Carte ou tableau des pesticides et/ou % de points par classe de qualité

✓ Commentaire général descripteur :

La présence des **pesticides** dans les eaux est liée essentiellement aux **activités agricoles** et peut **gêner la production d'eau potable** et **perturber fortement le fonctionnement des écosystèmes aquatiques**.

Le suivi des concentrations en pesticides et de l'ensemble des paramètres, au niveau des stations de mesures du **réseau de bassin Loire Bretagne**, des **réseaux départementaux** et des **réseaux DDASS** permettra d'évaluer la qualité générale de l'eau superficielle.

Le SAGE Vienne doit aboutir à la **maîtrise des sources de pollutions dispersées et diffuses**.

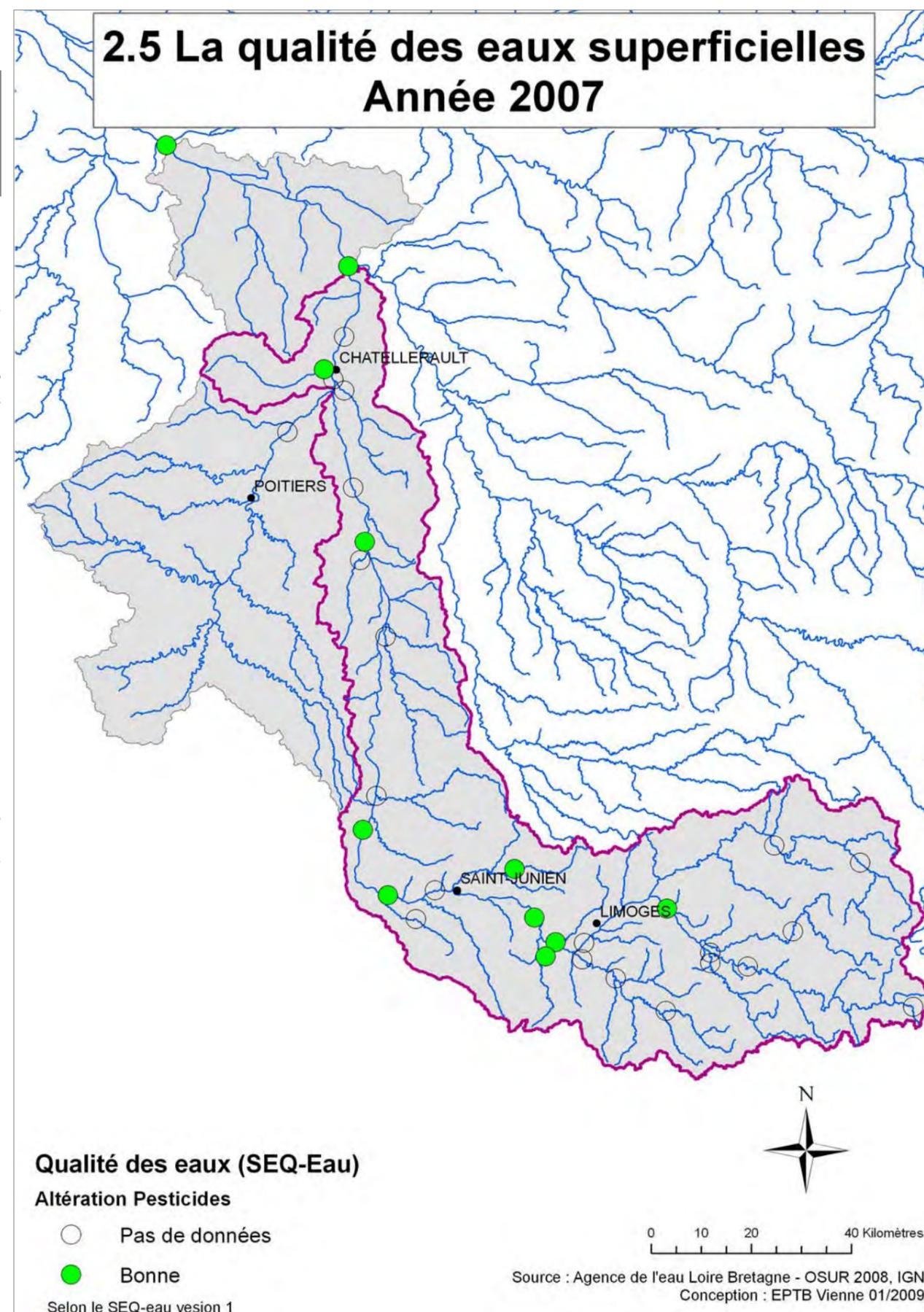
- ✓ **Préconisations suivies** : 1, 21.
- ✓ **Base de données ou structure en charge** : GRAP, AELB (<http://carto.eau-loire-bretagne.fr/osur/info.htm>), Département, DDASS.
- ✓ **Fréquence d'actualisation** : Annuelle.
- ✓ **Référence initiale** : Tableau " Diagnostic " p.14.

✓ Caractéristiques du bassin :

Les données du réseau de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne sont limitées concernant cette altération. Les pesticides sont néanmoins de plus en plus recherchés sur les stations du bassin. A ce titre, ces données doivent être interprétées avec précaution car elles ne permettent pas une appréciation suffisante de la situation réelle. De plus, le calcul SEQ-Eau s'est basé sur la prise en compte des principaux pesticides. Les produits de dégradation ne sont par exemple pas intégrés dans le calcul.

A l'avenir le RCS (Réseau Contrôle Surveillance pesticides) permettra un suivi plus fin de l'évaluation de ce paramètre.

La qualité est « **bonne** » pour 12 stations du périmètre du SAGE Vienne jusqu'à la confluence avec la Loire.



Descripteur :
2.6 Tableau des métaux lourds sur bryophytes et/ou % de points par classe de qualité

✓ Commentaire général descripteur :

Les **métaux** et les éléments proches (arsenic) présents dans les rivières peuvent être d'origine **naturelle** (nature des sols et des couches géologiques) ou **anthropique** (traitement de surface, métallurgie, mines, usages agricoles...). Dans certains secteurs, le bruit de fond peut être élevé. Ces éléments peuvent avoir des **conséquences importantes sur les milieux aquatiques** (bio-accumulation dans les organismes) et **peuvent gêner la production d'eau potable**.

Le suivi des concentrations en pesticides et de l'ensemble des paramètres, au niveau des stations de mesures du **réseau de bassin Loire Bretagne**, des **réseaux départementaux** permettra d'évaluer la qualité générale de l'eau superficielle.

La quantification des **rejets directs** sur la Vienne devra prendre en compte ce paramètre.

- ✓ **Préconisations suivies :** 5.
- ✓ **Base de données ou structure en charge :** AELB (<http://carto.eau-loire-bretagne.fr/osur/info.htm>).
- ✓ **Fréquence d'actualisation :** Annuelle.
- ✓ **Référence initiale :** Tableau " Diagnostic " n°2 p.17.

✓ Caractéristiques du bassin :

Descripteur en attente de données

TABLEAU BILAN POUR L'ENSEMBLE DES PARAMÈTRES DE 2000 À 2007 ET POUR L'ENSEMBLE DES STATIONS DE L'AMONT VERS L'AVAL SELON LE CLASSEMENT SEQ EAU :

très bon	100-80
bon	80-60
passable	60-40
mauvais	40-20
très mauvais	20-0

MOOX	Matières organiques Oxydables
AZOT	Matières azotées
NITR	Nitrates
PHOS	Matières phosphorées

Station	RIVIERE	MOOX 00	MOOX 01	MOOX 02	MOOX 03	MOOX 04	MOOX 05	MOOX 06	MOOX 07	AZOT 00	AZOT 01	AZOT 02	AZOT 03	AZOT 04	AZOT 05	AZOT 06	AZOT 07	NITR 00	NITR 01	NITR 02	NITR 03	NITR 04	NITR 05	NITR 06	NITR 07	PHOS 00	PHOS 01	PHOS 02	PHOS 03	PHOS 04	PHOS 05	PHOS 06	PHOS 07	
75700	Vienne à Saint-Setiers	30	80	80	80	0	44	64	43	72	80	80	80	78	80	80	80	79	79	78	78	79	76	76	78	76	76	80	81	77	73	82	77	
75850	Vienne à Bujaleuf	-	64	33	60	14	64	80	57	-	80	80	60	74	66	80	80	-	72	73	72	72	70	72	74	-	64	35	64	68	74	81	66	
75879	Combade à Masleou	-	64	-	-	-	-	-	-	-	80	-	-	-	-	-	-	-	62	-	-	-	-	-	-	-	63	-	-	-	-	-	-	-
75882	Combade à Saint-Denis-des-Murs	-	-	82	60	19	72	80	65	-	-	78	60	62	76	80	76	-	-	62	63	63	61	61	61	-	-	22	64	74	79	76	79	
75890	Maulde à Peyrat-le-Chateau	-	21	68	50	16	68	70	46	-	80	76	50	80	80	80	80	-	76	76	75	75	76	75	76	-	47	47	64	76	65	82	79	
76000	Vienne à Royeres	67	80	60	66	62	80	80	66	79	80	80	77	77	80	80	80	72	70	74	70	70	69	68	70	76	83	79	79	68	79	79	79	
76400	Taurion à Vidaillat	51	60	42	60	43	60	62	80	80	80	80	52	55	80	80	80	76	76	76	76	57	74	75	74	62	64	73	65	63	76	78	78	
77000	Taurion à Masabraud-Merignat	47	43	64	62	56	60	54	68	72	80	77	80	64	80	77	80	74	75	72	69	72	69	68	70	73	68	79	76	76	75	76	78	
79000	Vienne à Isle	53	60	60	68	29	66	68	48	60	73	77	74	66	76	66	76	69	69	70	68	68	68	64	68	70	66	73	69	71	56	63	73	
79200	Grande Briance à Glanges	-	40	66	60	25	68	80	63	-	80	76	60	69	80	71	77	-	63	62	62	62	60	60	62	-	41	22	55	68	77	79	75	
79490	Ligoure à Saint-jean-Ligoure	-	43	80	60	22	80	72	5	-	80	80	60	63	77	67	68	-	67	62	65	37	60	60	62	-	50	44	57	62	73	68	61	
79600	Briance à Condat sur Vienne	47	80	60	62	53	65	74	53	69	77	71	77	70	64	66	67	65	65	66	60	62	61	60	65	73	80	75	73	65	69	76	63	
79700	Arence à Aix sur Vienne	-	30	42	60	50	66	66	54	-	65	53	60	56	58	49	58	-	55	56	58	58	56	55	56	-	47	40	55	68	65	71	64	
79750	Aixette à Aix sur Vienne	-	61	42	60	40	58	64	51	-	65	68	60	56	61	63	64	-	64	62	61	60	57	56	55	-	53	11	55	64	63	65	65	
79800	Vienne à Saint Priest sous Aix	-	68	67	50	60	62	68	53	-	65	79	50	60	64	69	70	-	67	66	66	66	65	66	65	-	29	51	44	70	63	73	71	
80830	Glane à Oradour sur Glane	-	9	67	60	44	62	62	36	-	65	80	60	63	70	76	66	-	62	63	64	62	60	60	60	-	40	56	57	55	67	75	64	
80900	Vienne à Chaillac sur Vienne	53	60	60	60	60	61	66	46	60	77	74	74	74	70	74	71	68	69	70	65	68	65	62	68	64	73	69	67	65	65	73	71	
81300	Vienne à Chabanais	32	54	48	42	41	43	40	56	60	68	69	60	60	60	57	63	68	70	70	64	65	64	62	61	62	73	70	65	64	53	63	75	
80950	Gorre à Rochechouart	-	42	62	60	44	62	60	42	-	80	80	47	61	73	74	69	-	69	65	65	69	65	62	64	-	61	70	52	73	72	69	72	
81340	Graine à Chassenon	-	66	61	50	40	55	54	46	-	80	72	50	54	58	61	58	-	69	58	62	66	58	57	57	-	44	57	47	72	64	68	73	
82000	Vienne à Ansac sur Vienne	44	56	51	45	40	44	41	57	57	64	64	60	59	59	56	58	66	69	69	62	65	64	61	62	65	75	61	63	61	61	65	75	
82100	Vienne à Saint Germain de Confolens	45	67	55	54	43	46	33	30	45	32	60	63	56	59	56	56	65	70	66	62	67	62	62	68	61	62	44	47	7	61	24	45	
82350	Blourde à Persac	-	-	51	30	52	41	49	5	-	-	60	44	72	59	80	68	-	-	62	55	74	44	64	60	-	-	55	43	68	68	73	57	
82450	Dive à Valdivienne	-	-	60	47	81	40	80	65	-	-	56	58	58	40	63	60	-	-	48	43	43	51	49	44	-	-	54	57	71	67	71	72	
82500	Vienne à Valdivienne	62	72	56	45	51	51	53	61	63	71	69	66	69	71	66	60	65	66	64	62	60	64	58	64	65	71	61	63	67	71	71	73	
84700	Vienne à Bonnes	-	-	57	47	60	48	54	46	-	-	69	60	71	60	77	71	-	-	63	60	60	60	61	61	-	-	67	64	63	67	67	73	
85000	Clain à Dissay	70	62	60	80	79	73	77	80	44	41	34	47	58	57	63	58	27	28	29	29	27	34	26	29	63	66	14	57	71	69	68	68	
86100	Ozon à Chatelleraut	-	-	47	12	62	42	73	55	-	-	54	54	54	54	63	58	-	-	38	35	38	43	41	30	-	-	49	45	57	68	71	67	
86200	Vienne à Chatelleraut	67	80	56	62	62	67	52	45	56	63	60	63	69	69	38	69	49	47	53	48	47	58	52	43	63	68	68	69	72	75	74	72	
86320	Envigne à Chatelleraut	-	-	60	12	62	41	50	75	-	-	42	43	52	48	52	52	-	-	30	24	27	51	42	26	-	-	47	28	54	53	61	72	
86400	Vienne à Ingrandes	66	61	-	66	74	61	-	-	58	58	-	58	69	69	-	-	51	44	-	48	48	57	-	-	61	65	-	67	69	71	-	-	
86500	Vienne à Port de Piles	69	66	62	62	60	62	61	69	58	58	58	63	71	69	66	71	45	47	49	49	47	58	50	49	62	67	40	68	65	72	74	76	
98200	Vienne à Candes Saint Martin	69	70	47	45	60	56	41	64	63	66	62	66	69	66	69	74	48	48	51	49	48	55	52	41	69	72	64	62	71	76	78	76	
Total		872	1559	1806	1737	1504	1868	1928	1630	996	1888	2118	1936	2069	2133	2099	2118	987	1718	1903	1889	1882	1935	1837	1823	1065	1668	1677	1922	2095	2187	2194	2189	
Nombre note		16	27	31	32	32	32	31	31	16	27	31	32	32	32	31	31	16	27	31	32	32	32	31	31	16	27	31	32	32	32	31	31	
Moyenne (sur 100)		54,5	57,7	58,3	54,3	47,0	58,4	62,2	52,6	62,3	69,9	68,3	60,5	64,7	66,7	67,7	68,3	61,7	63,6	61,4	59,0	58,8	60,5	59,3	58,8	66,6	61,8	54,1	60,1	65,5	68,3	70,8	70,6	

	IBGN et IBD	IBMR
très bon	17 à 20	> 14
bon	13 à 16	14 – 12
passable	9 à 12	12 – 10
mauvais	5 à 8	10 – 8
très mauvais	moins de 5	< 8

PES	Pesticides
IBGN	Indice Biologique Global Normalisé
IPS	Indice de Polluosensibilité Spécifique
IBD	Indice Biologique Diatomées
IBMR	Indice Biologique Macrophytique en Rivière

Station	RIVIERE	PES 00	PES 01	PES 02	PES 03	PES 04	PES 05	PES 06	PES 07	IBGN 00	IBGN 01	IBGN 02	IBGN 03	IBGN 04	IBGN 05	IBGN 06	IBGN 07	IPS 00	IPS 01	IPS 02	IPS 03	IPS 04	IPS 05	IPS 06	IPS 07	IBD 00	IBD 01	IBD 02	IBD 03	IBD 04	IBD 05	IBD 06	IBD 07	IBMR 06	IBMR 07		
75700	Vienne à Saint-Setiers	-	-	-	-	-	-	-	-	18	18	17	15	-	-	19	19	18,3	16,9	18,1	17,2	-	-	10,7	17,5	19,9	19,9	18,8	19,5	-	-	13,1	18,1	3	-		
75850	Vienne à Bujaleuf	-	-	-	-	-	-	-	-	-	16	-	17	-	17	-	16	-	-	-	-	-	-	-	18	-	-	-	-	-	-	-	-	17,5	-	-	
75879	Combade à Masleon	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
75882	Combade à Saint-Denis-des-Murs	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	16	-	17	-	17	20	-	-	-	-	-	-	-	17,6	-	-	-	-	-	-	-	-	-	18	-	-
75890	Maulde à Peyrat-le-Chateau	-	-	-	-	-	-	-	-	-	14	-	16	-	17	-	17	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
76000	Vienne à Royeres	-	-	80	80	80	80	80	80	78	15	16	16	16	-	-	18	20	16,2	17,2	16,3	17,1	-	-	17,8	17,8	17,5	19,5	14,6	14,6	-	-	19	17,5	-	-	
76400	Taurion à Vidailat	-	-	-	-	-	-	-	-	19	16	16	17	-	-	20	20	-	-	-	-	-	-	-	19	-	-	-	-	-	-	-	-	-	18,4	-	-
77000	Taurion à Masabraud-Merignat	-	-	-	-	-	-	-	-	15	18	17	17	-	-	-	20	16,1	16,3	15,1	17,2	-	-	-	18,6	15,6	17,1	14,7	13,9	-	-	-	-	-	17,2	-	-
79000	Vienne à Isle	-	-	80	80	80	80	80	-	10	10	13	15	-	-	17	18	18,1	16,1	15,5	14,8	-	-	17,5	18,4	14,2	18,9	17,5	14,6	-	-	18,6	13,2	-	-		
79200	Grande Briance à Glanges	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	16	-	16	-	17	18	-	-	-	-	-	-	-	15,3	-	-	-	-	-	-	-	-	-	15,3	-	-
79490	Ligoure à Saint-jean-Ligoure	-	-	-	-	-	-	-	-	-	13	-	15	-	15	-	14	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
79600	Briance à Condat sur Vienne	-	-	-	-	-	-	-	-	13	17	17	18	-	-	8	17	18,1	15	13,3	12,6	-	-	14,9	11	17,2	14,8	13,6	13,1	-	-	15,8	13	-	-	-	
79700	Arence à Aixe sur Vienne	-	-	-	-	-	-	-	78	-	-	9	-	13	-	11	15	-	-	-	-	-	-	-	14,2	-	-	-	-	-	-	-	-	-	11	-	-
79750	Aixette à Aixe sur Vienne	-	-	-	-	-	-	-	78	-	13	-	13	-	13	-	15	-	-	-	-	-	-	-	14,1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	12,6	-	-
79800	Vienne à Saint Priest sous Aixe	-	-	-	-	-	-	-	78	-	-	-	12	-	12	13	17	-	-	-	-	-	-	-	17	-	-	-	-	-	-	-	-	-	18,7	-	-
80830	Glane à Oradour sur Glane	-	-	-	-	-	-	-	78	-	16	-	17	-	17	-	18	-	-	-	-	-	-	-	13,8	-	-	-	-	-	-	-	-	-	15,5	-	-
80900	Vienne à Chaillac sur Vienne	-	-	-	-	-	-	-	-	14	15	16	19	-	-	16	18	19	19	16,3	15,2	-	-	18,6	18,5	20	20	15,6	15,1	-	-	18	18,3	-	-	-	
81300	Vienne à Chabanais	-	-	-	-	-	-	-	78	14	17	15	19	14	-	13	14	-	-	-	-	-	-	17,8	17,5	-	-	-	-	-	-	10,9	16,3	-	7,84	-	-
80950	Gorre à Rochechouart	-	-	-	-	-	-	-	78	-	13	-	18	-	16	-	18	-	-	-	-	-	-	-	16,6	-	-	-	-	-	-	-	-	-	12,4	-	-
81340	Graine à Chassenon	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	17	-	18	-	15	17	-	-	-	-	-	-	-	10,7	-	-	-	-	-	-	-	-	-	10,6	-	-
82000	Vienne à Ansac sur Vienne	-	-	-	-	-	-	-	78	14	14	17	14	15	-	14	15	17,1	14,9	15,8	14,1	17,3	-	14,6	18,6	14,3	17,6	15,1	14,5	17,2	-	13,6	17,8	-	7,29	-	-
82100	Vienne à Saint Germain de Confolens	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	13,9	-	-	-	-	-	-	-	-	-	14,9	-	-
82350	Blourde à Persac	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	8	-	-	11	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
82450	Dive à Valdivienne	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	13	-	-	13	-	-	-	-	-	-	-	12,4	-	-	-	-	-	-	-	-	-	14,6	-	-
82500	Vienne à Valdivienne	-	-	-	-	-	-	-	78	13	9	13	18	16	-	10	8	15,2	15,7	14,3	8,1	17,6	-	14,8	10,1	9,6	16,3	14,3	13,7	14,5	-	11,9	18,4	-	8,39	-	-
84700	Vienne à Bonnes	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	7	-	-	14	-	-	-	-	-	-	-	17,7	-	-	-	-	-	-	-	-	-	12,3	-	-
85000	Clain à Dissay	-	-	-	-	-	-	-	-	10	16	-	-	9	13	-	14	13,5	14,9	-	-	-	-	-	11,3	11,5	13	-	-	-	-	-	-	-	13,7	-	-
86100	Ozon à Chatellerault	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	11	-	-	11	10	-	-	-	-	-	-	-	12	-	-	-	-	-	-	-	-	-	15,8	-	-
86200	Vienne à Chatellerault	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	12,4	10,2	10,5	9,5	8,5	-	-	12,8	11,3	11,2	11,7	9,5	10,8	-	-	-	-	11,6	-	-
86320	Envigne à Chatellerault	-	-	-	-	-	-	-	78	-	-	-	13	-	-	-	16	-	-	-	-	-	-	11,5	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	14,5	-	8,65
86400	Vienne à Ingrandes	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
86500	Vienne à Port de Piles	-	71	60	80	80	80	80	78	-	-	12	11	14	-	12	15	9,1	11,7	8,9	10,4	9,7	-	-	11,2	11,2	13,8	10,7	13,4	13,4	-	-	-	-	12,2	-	7,44
98200	Vienne à Candes Saint Martin	80	77	65	80	80	78	80	76	15	11	16	15	15	-	12	-	-	-	-	-	-	-	-	9,1	9,1	8,3	7,5	5,6	8,8	-	12,6	10,6	-	-	-	
Total		80	148	285	320	320	318	320	934	170	262	243	326	175	120	243	447	173,1	167,9	144,1	136,2	53,1	0	126,7	416,2	171,4	190,4	154,1	147,5	64,7	0	133,5	420	3	39,61		
Nombre note		1	2	4	4	4	4	4	12	12	18	16	21	13	8	17	28	11	11	10	10	4	0	8	28	12	12	11	11	5	0	9	28	1	5		
Moyenne (sur 100)		80,0	74,0	71,3	80,0	80,0	79,5	80,0	77,8	14,2	14,6	15,2	15,5	13,5	15,0	14,3	16,0	15,7	15,3	14,4	13,6	13,3	0	15,8	14,9	14,3	15,9	14,0	13,4	12,9	0,0	14,8	15,0	3,0	7,9		

INDICATEUR D'ÉTAT :

3. ASPECTS QUALITATIFS DES EAUX SOUTERRAINES

Depuis plusieurs années, la prise de conscience de la dégradation de la qualité des eaux souterraines s'est accrue. Les descripteurs élémentaires du taux de nitrates et du taux de pesticides ont été retenus pour suivre l'éventuelle dégradation.

Des compléments d'informations pourront être trouvés dans les indicateurs de pressions et de réponses.

INDICATEUR D'ÉTAT : 3. ASPECTS QUALITATIFS DES EAUX SOUTERRAINES

Descripteur :

3.1 Carte ou tableau des nitrates dans les captages AEP (zones amont et médiane) et nappes souterraines (zone aval)

✓ Commentaire général descripteur :

La présence des nitrates dans les eaux est prioritairement liée aux **activités agricoles** (engrais chimiques) et peut **gêner la production d'eau potable**.

Les données présentées sont issues de la base de données **ADES**, banque nationale d'Accès aux Données sur les Eaux Souterraines qui rassemble sur un site Internet public (www.ades.eaufrance.fr/) des données quantitatives et qualitatives relatives aux eaux souterraines.

Les données sur la qualité ne portent que sur l'eau brute et non pas sur l'eau distribuée et correspondent aux données transmises par le Ministère en charge de la Santé (captages d'eau brute à usage public dans le cadre du contrôle sanitaire – Base SISE-eaux) et par l'Agence de l'eau Loire Bretagne (Réseau de surveillance de la qualité des eaux souterraines du bassin Loire-Bretagne).

La mise en place des actions du SAGE doit aboutir à la **bonne qualité des eaux souterraines destinées à l'alimentation en eau potable** du bassin de la Vienne.

- ✓ **Préconisations suivies :** 20, 23, 25, 34.
- ✓ **Base de données ou structure en charge :** Base ADES et SISE-eaux, DDASS, DIREN, Région Poitou-Charentes, BRGM.
- ✓ **Fréquence d'actualisation :** Annuelle.
- ✓ **Référence initiale :** Carte " Diagnostic " p.22.

✓ Caractéristiques du bassin :

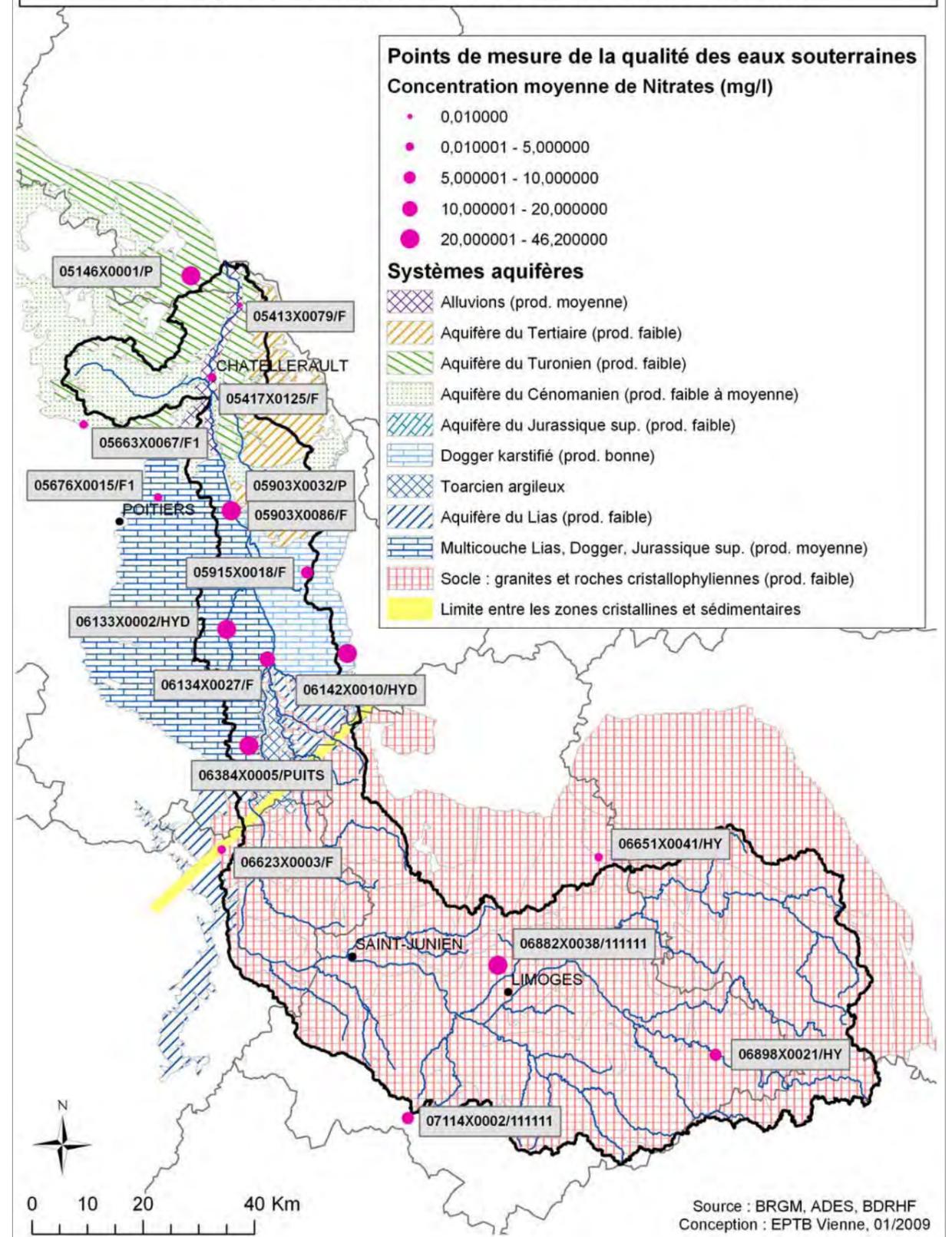
Sur le périmètre du SAGE Vienne ou à proximité, 17 stations mesurent la qualité des eaux souterraines.

Le tableau suivant présente les concentrations minimales et maximales mesurées et les concentrations moyennes sur la période définie.

La station la plus à l'aval du bassin présente une concentration moyenne de l'ordre de 46 mg/l de nitrates.

Les graphiques présentent l'évolution des concentrations en nitrates pour chaque station. Une évolution des concentrations en nitrates supérieure à 50 mg/l est à relever à Marigny-Marmande (37) en 2007.

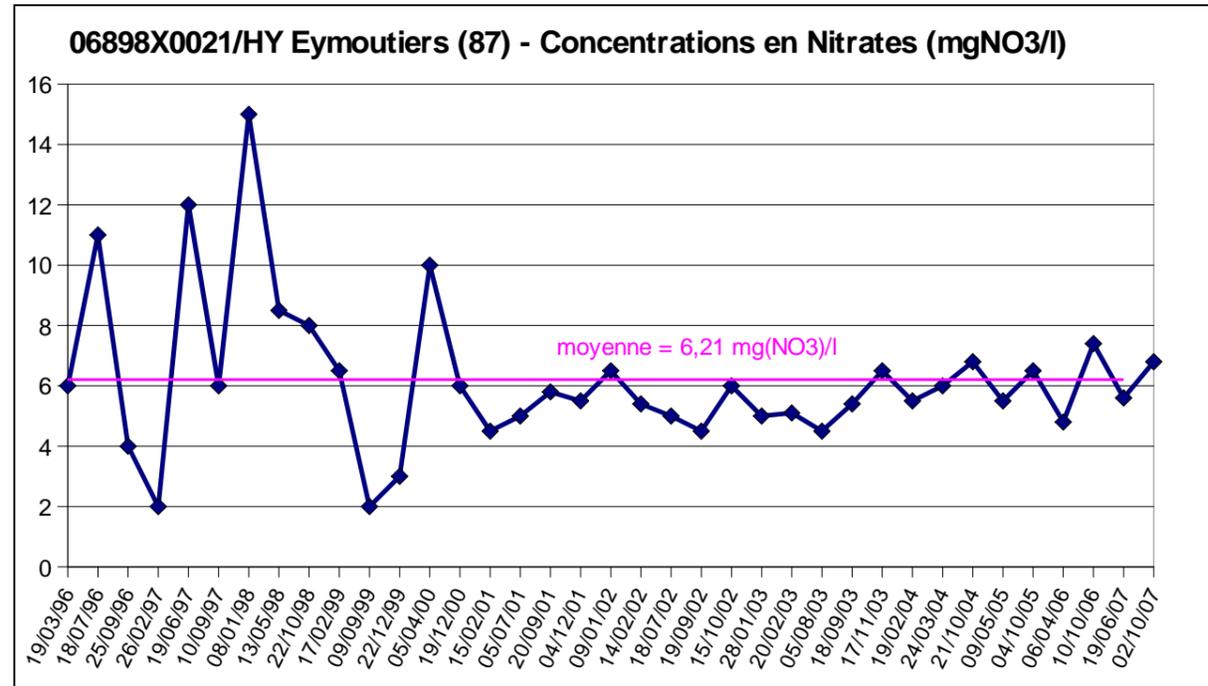
3.1 - 3.2 Les points de mesures de la qualité des eaux souterraines Les systèmes aquifères sur le bassin de la Vienne



Code Station	Nom	Commune	Nombre de mesures	Période de mesures	Mini mg(NO3)/l	Maxi mg(NO3)/l	Moyenne mg(NO3)/l
06898X0021/HY	Source du Vieux Mont	Eymoutiers (87)	37	mars 96 -> oct 07	2,0	15,0	6,21
06651X0041/HY	Source de la Cote	St Sulpice Laurière (87)	20	avril 96 -> oct 07	0,5	2,1	1,29
06882X0038/111111	Source des Thermes	Couzeix (87)	18	juill 96 -> oct 06	17,2	28,0	20,20
07114X0002/111111	Source de la Renaudiere	Bussière-Galant (87)	10	févr 02 -> oct 06	4,5	6,9	5,43
06623X0003/F	-	Hiesse (16)	55	mars 99 -> mars 08	1,8	12,0	4,97
Code Station	Nom	Commune	Nombre de mesures	Période de mesures	Mini	Maxi	Moyenne interannuelle
06384X0005/PUITS	Source la Bernardière	Le Vigeant (86)	86	avril 95 -> juin 08	20,1	44,0	33,10
06134X0027/F	-	Gouex (86)	88	mars 95 -> oct 07	0,2	46,0	13,00
06142X0010/HYD	Source du Font de Sazas	Saulge (86)	102	avril 95 -> juil 08	6,8	40,6	25,30
06133X0002/HYD	Source de Fontjoin	Verrières (86)	54	mars 95 -> juil 08	23,7	33,0	29,20
05915X0018/F	Forage de Servon	Leignes-Sur-Fontaines (86)	81	nov 96 -> juin 08	2,3	46,0	7,71
05903X0032/P	-	Bonnes (86)	37	avril 95 -> avril 03	24,4	38,0	30,89
05903X0086/F	-	Bonnes (86)	40	mars 02 -> juin 08	31,0	37,2	33,89
05676X0015/F1	Forage de Charasse	Montamisé (86)	36	sept 01 -> déc 06	2,7	4,6	3,88
05663X0067/F1	Forage du verger St Martin	Blaslay (86)	30	avril 95 -> sept 07	0,0	2,7	0,12
05417X0125/F	-	Chatellerault (86)	11	juin 01 -> oct 04	0,0	0,7	0,09
05413X0079/F	Forage de la Daviere	Dange Saint Romain (86)	23	mars 96 -> avril 08	0,0	0,2	0,01
05146X0001/P	Source de la Boissière	Marigny-Marmande (37)	24	avril 95 -> sept 07	38,0	52,2	46,13

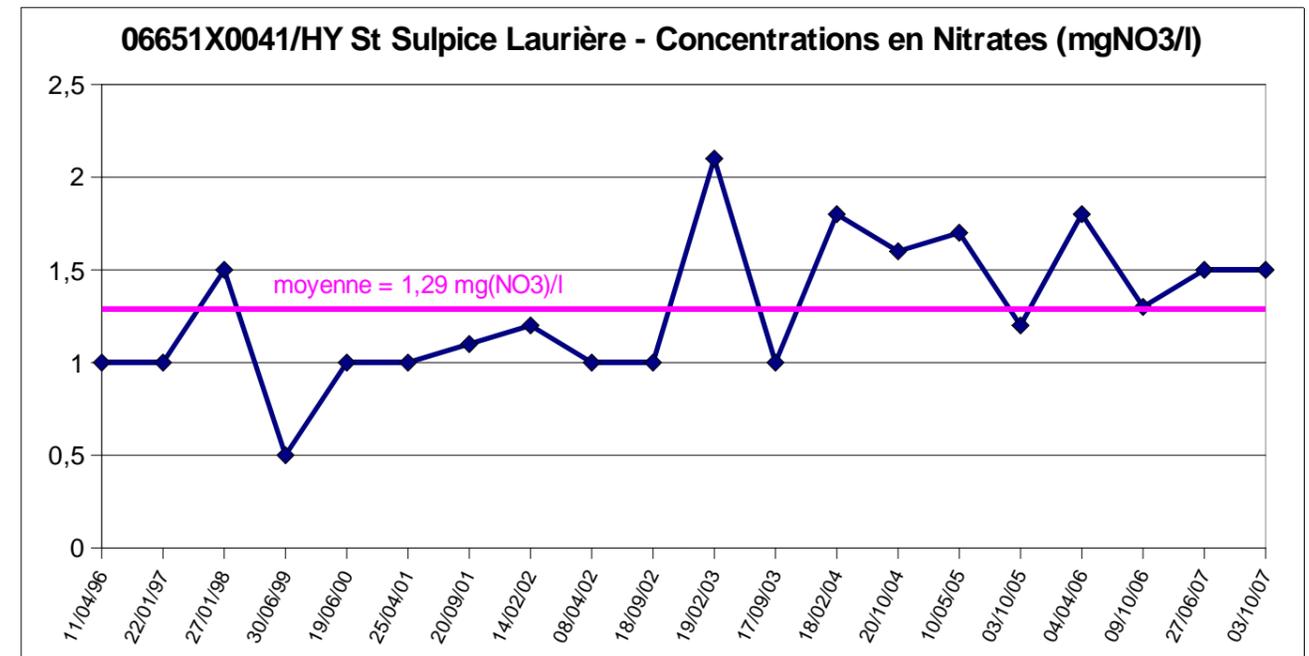
**FICHE STATION DE MESURE
DES EAUX SOUTERRAINES**

Code de la station : 06898X0021/HY
Nom de la station : Source du Vieux-Mont (Eymoutiers - 87)



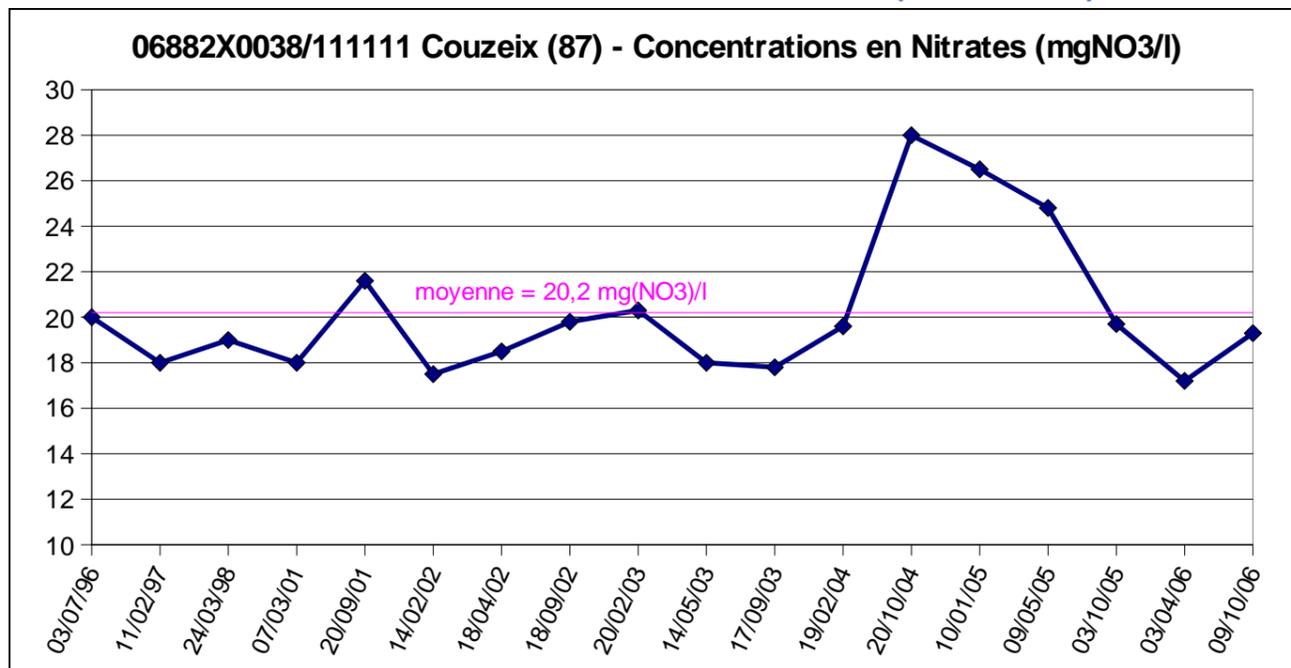
**FICHE STATION DE MESURE
DES EAUX SOUTERRAINES**

Code de la station : 06651X0041/HY
Nom de la station : Source de La Cote (St Sulpice-Lauriere - 87)



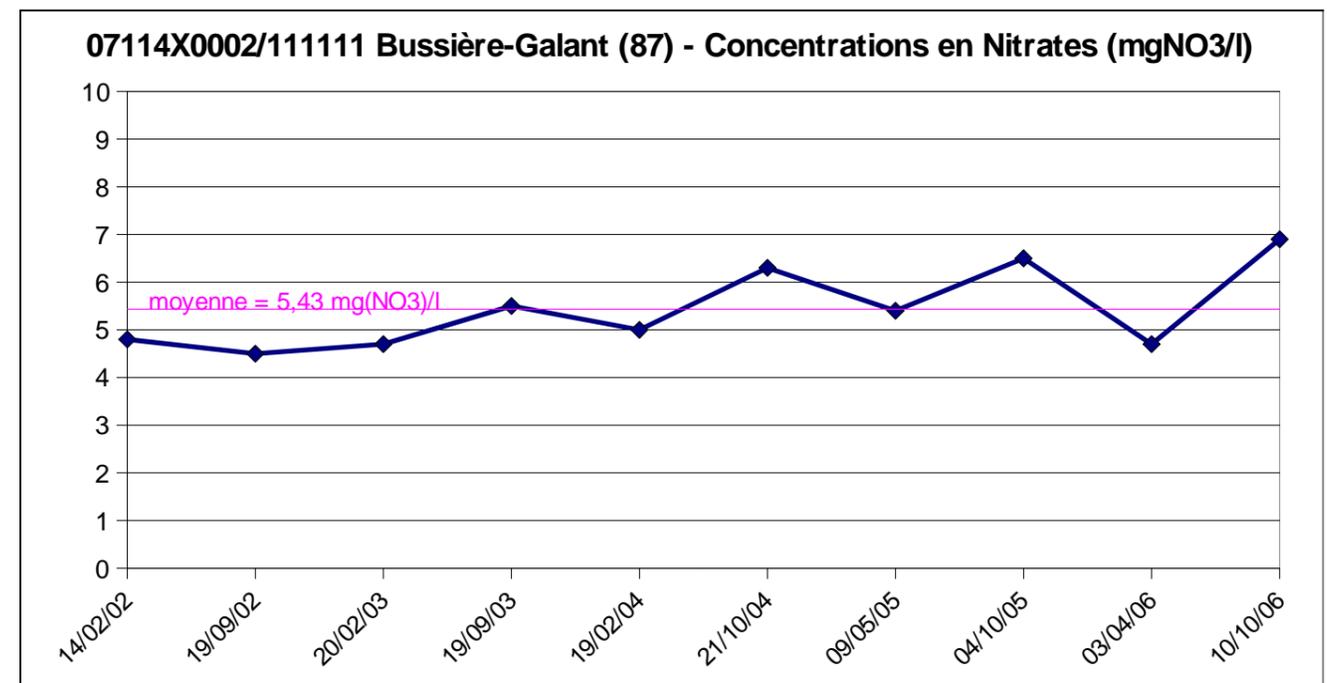
**FICHE STATION DE MESURE
DES EAUX SOUTERRAINES**

Code de la station : 06882X0038/111111
Nom de la station : Source des Thermes (Couzeix 87)

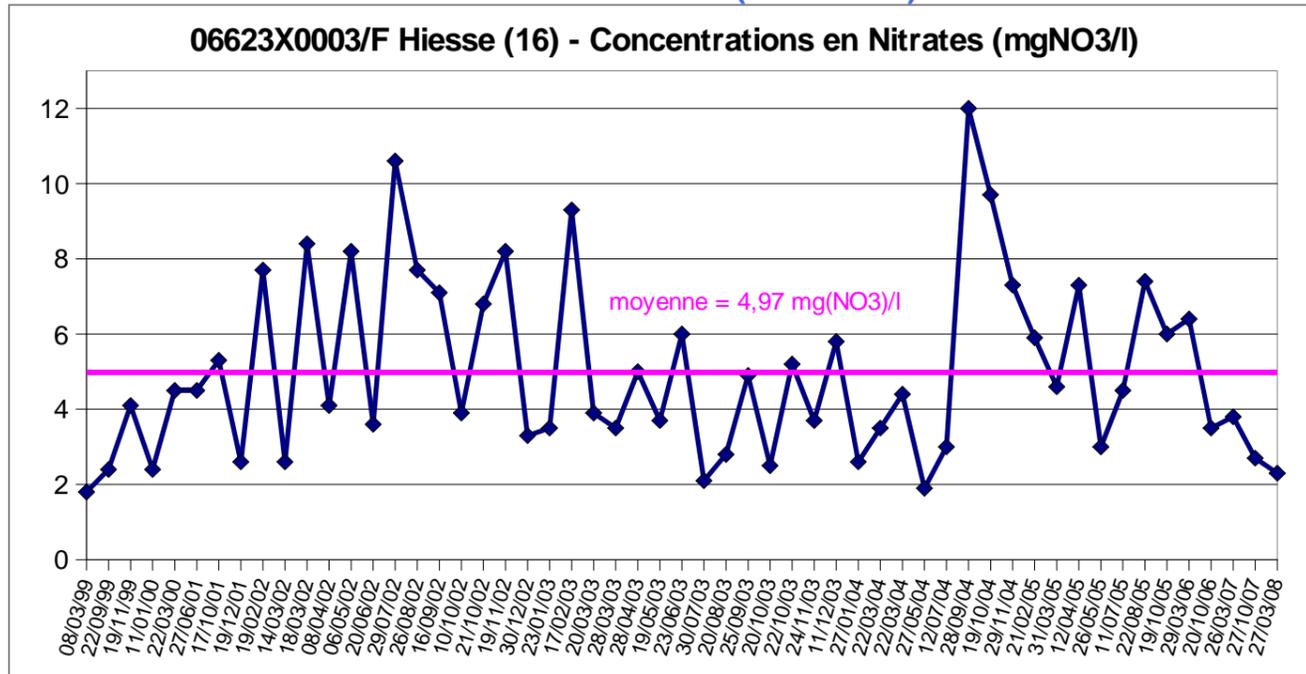


**FICHE STATION DE MESURE
DES EAUX SOUTERRAINES**

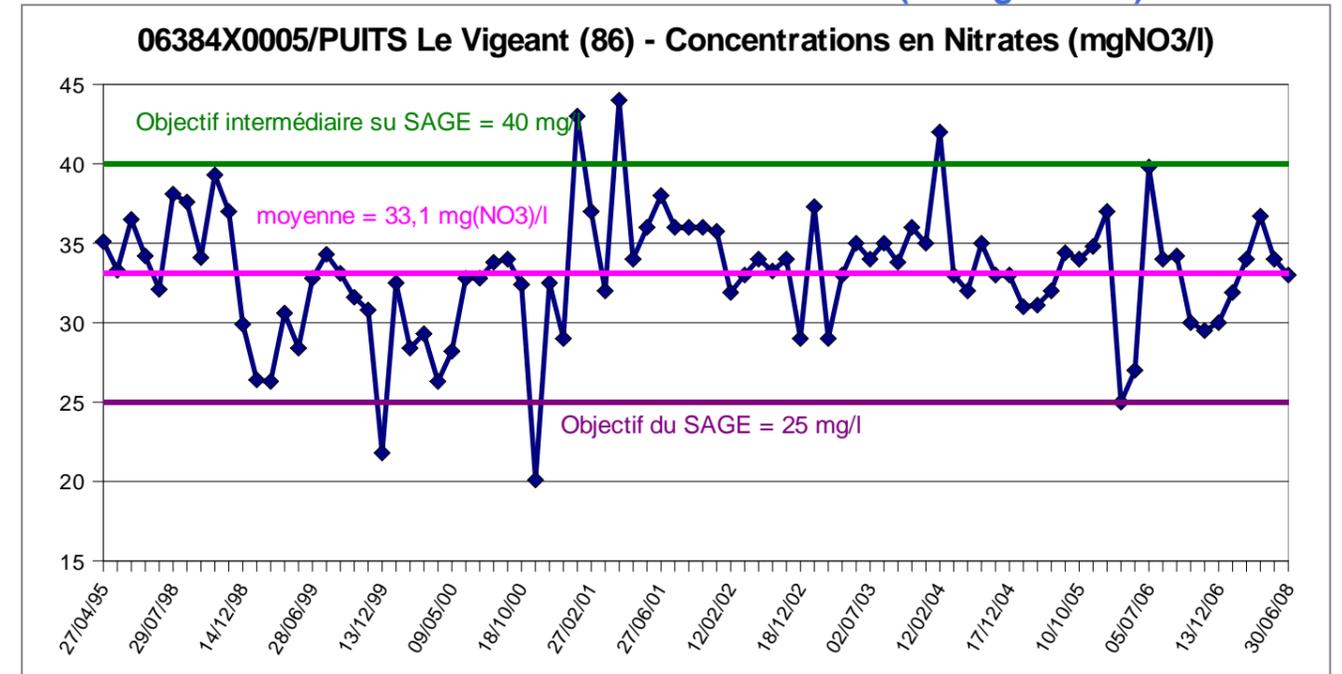
Code de la station : 07114X0002/111111
Nom de la station : Source de la Renaudière (Bussière-Galant 87)



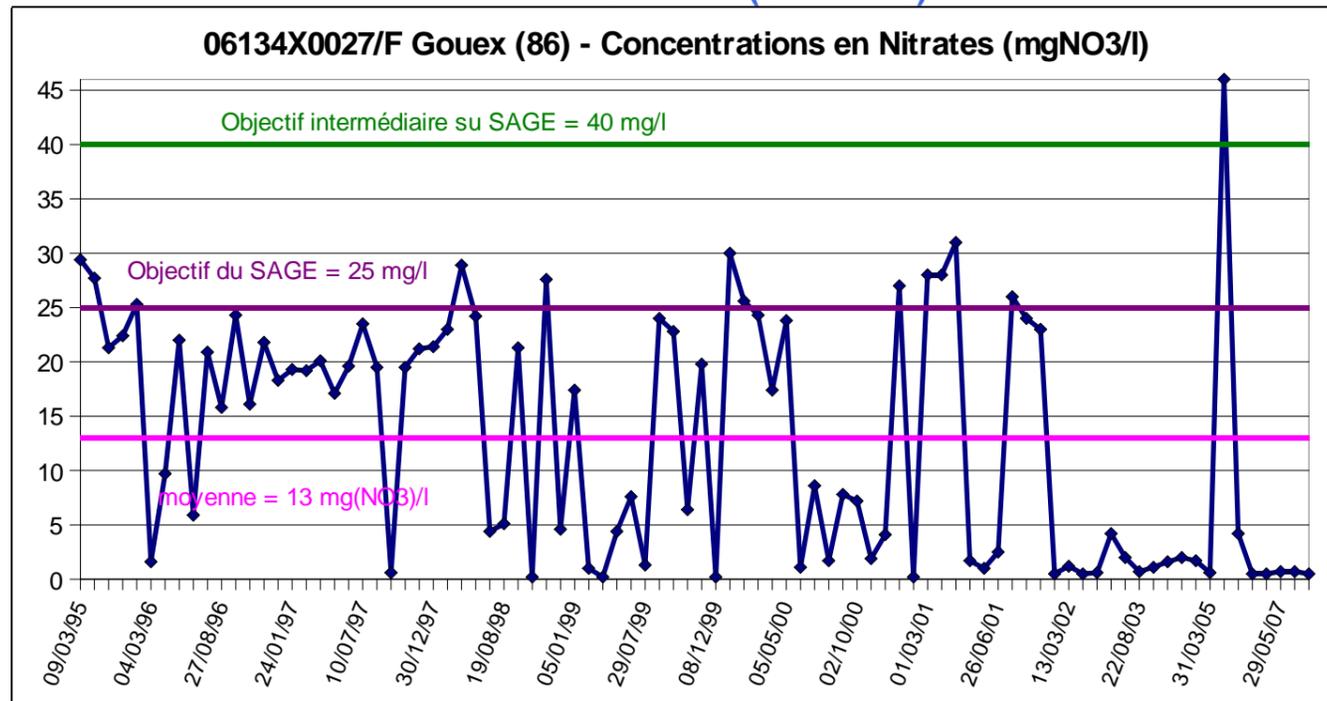
**FICHE STATION DE MESURE
DES EAUX SOUTERRAINES**
Code de la station : 06623X0003/F
Nom de la station : (Hiesse 16)



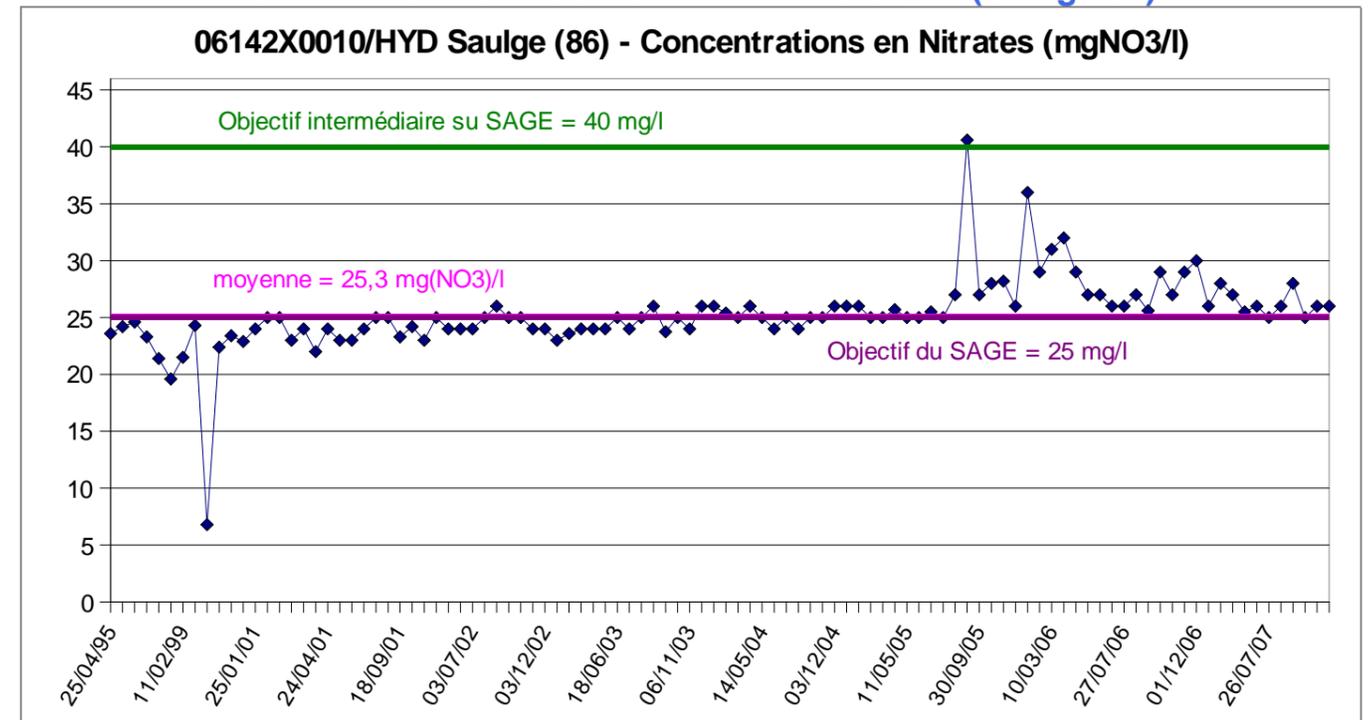
**FICHE STATION DE MESURE
DES EAUX SOUTERRAINES**
Code de la station : 06384X0005/PUITS
Nom de la station : Source La Bernadière (Le Vigeant 86)



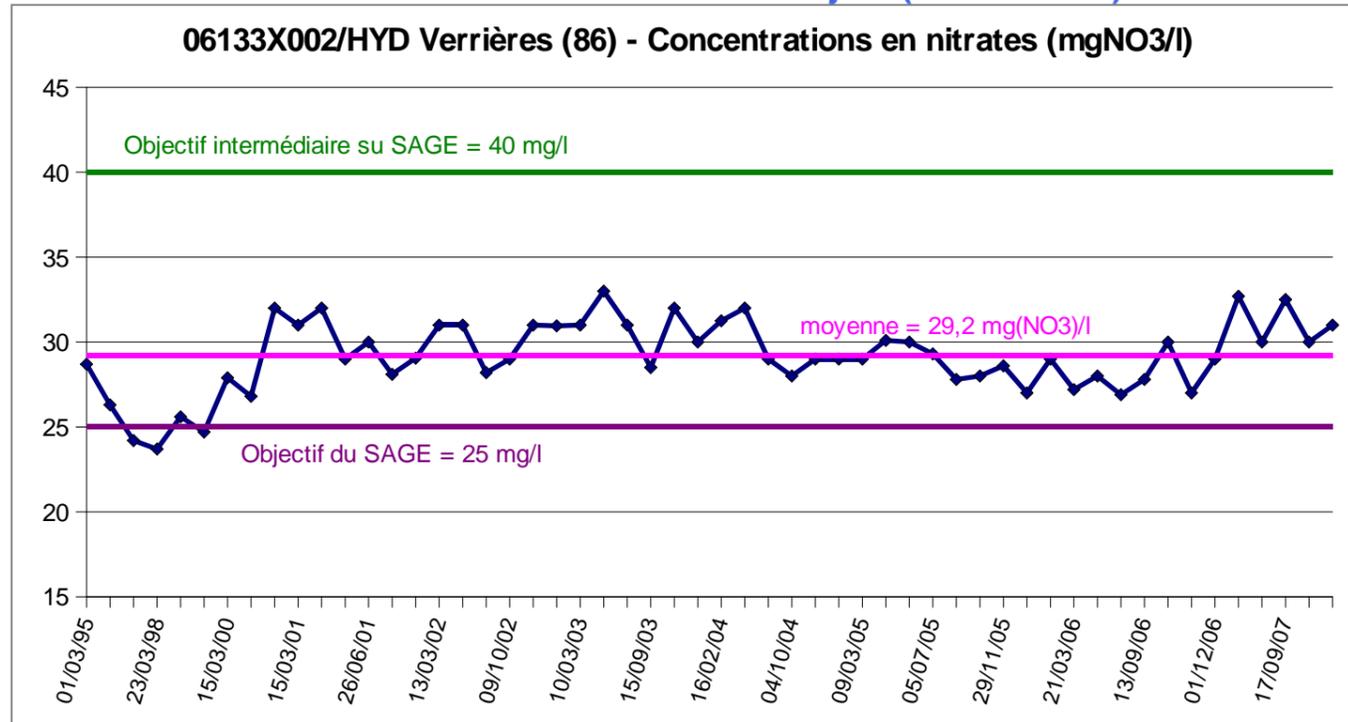
**FICHE STATION DE MESURE
DES EAUX SOUTERRAINES**
Code de la station : 06134X0027/F
Nom de la station : (Gouex 86)



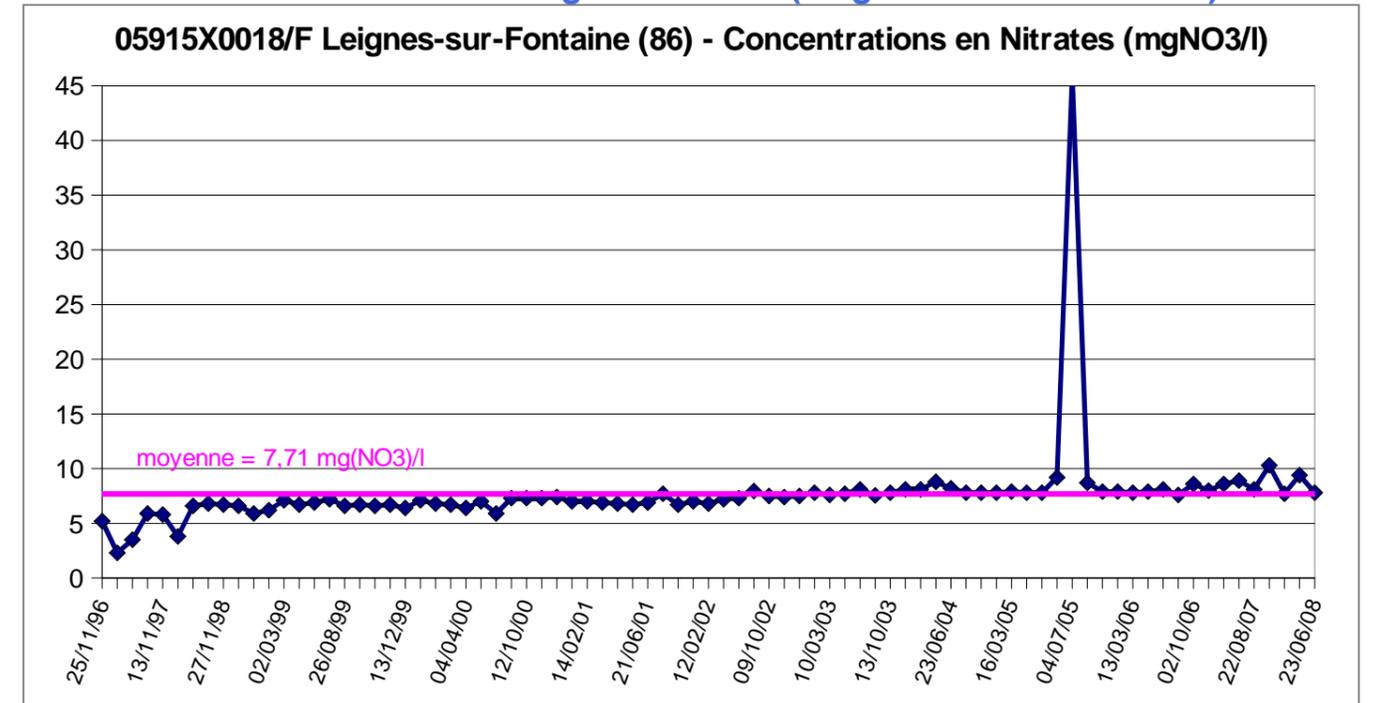
**FICHE STATION DE MESURE
DES EAUX SOUTERRAINES**
Code de la station : 06142X0010/HYD
Nom de la station : Source du Font de Sazas (Saulge 86)



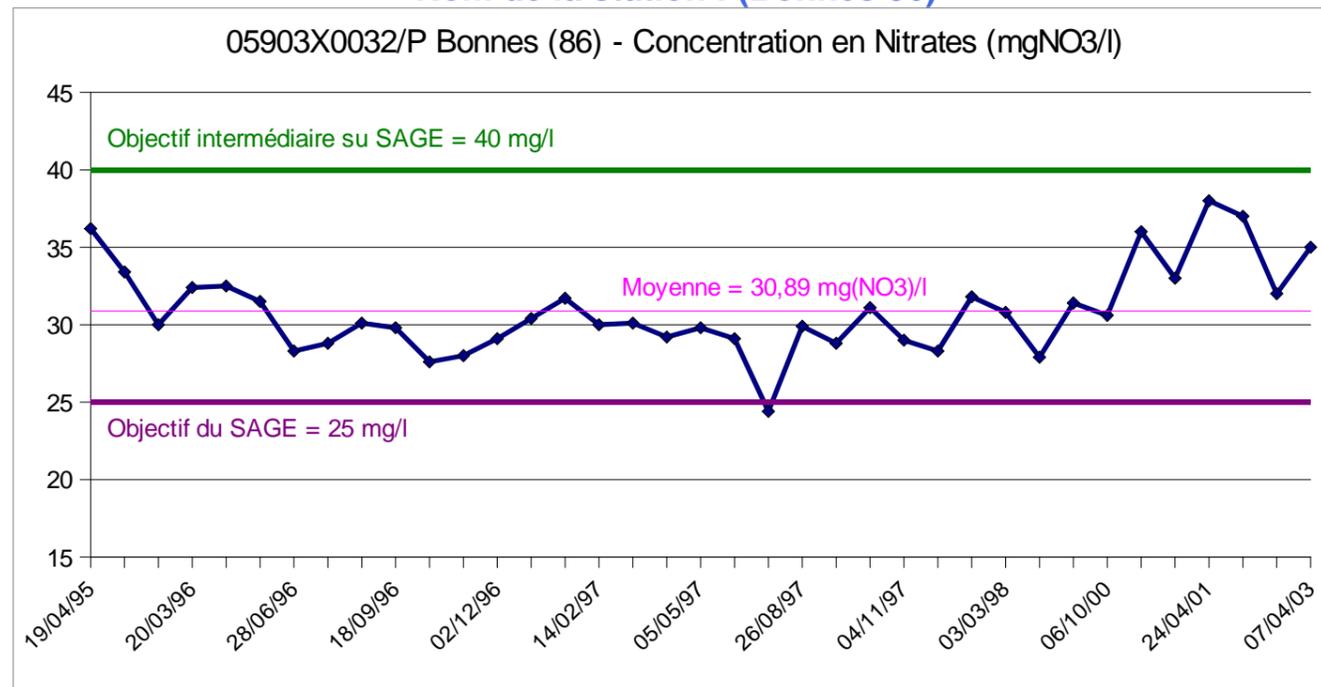
**FICHE STATION DE MESURE
DES EAUX SOUTERRAINES**
Code de la station : 06133X0002/HYD
Nom de la station : Source de Fontjoin (Verrières 86)



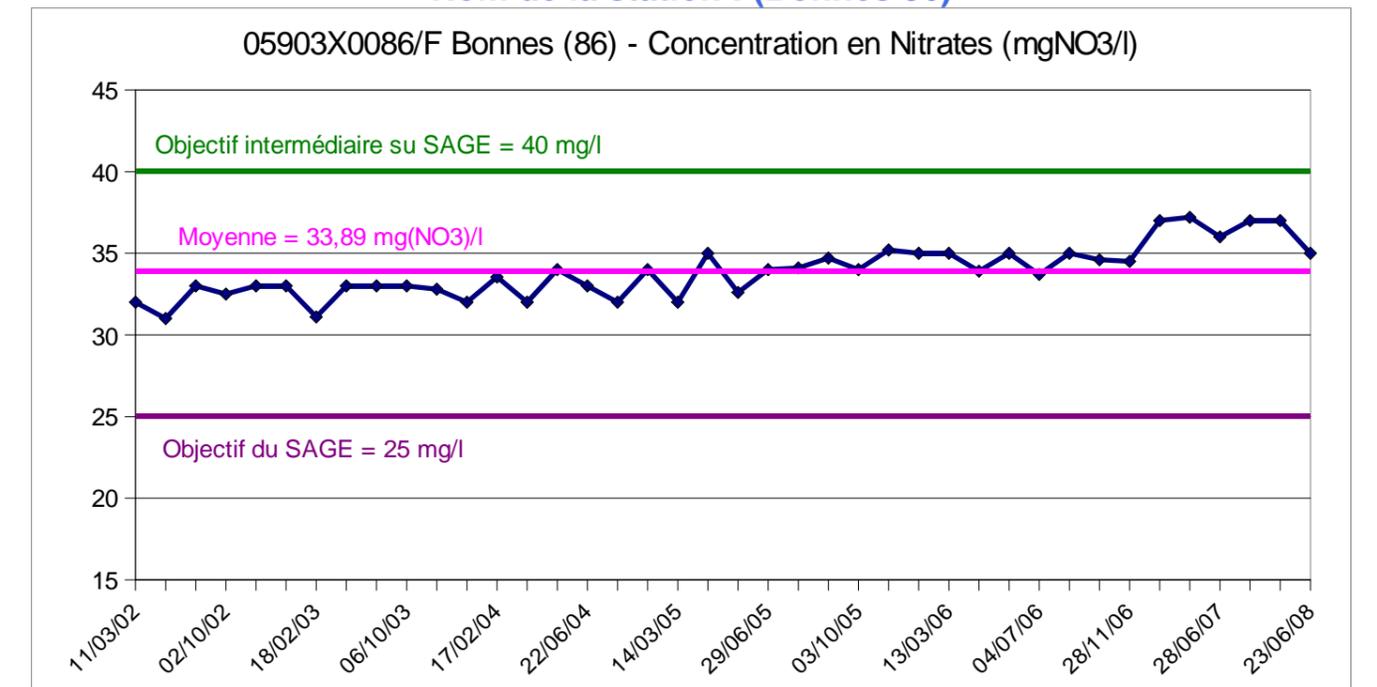
**FICHE STATION DE MESURE
DES EAUX SOUTERRAINES**
Code de la station : 05915X0018/F
Nom de la station : Forage de Servon (Leignes-Sur-Fontaine 86)



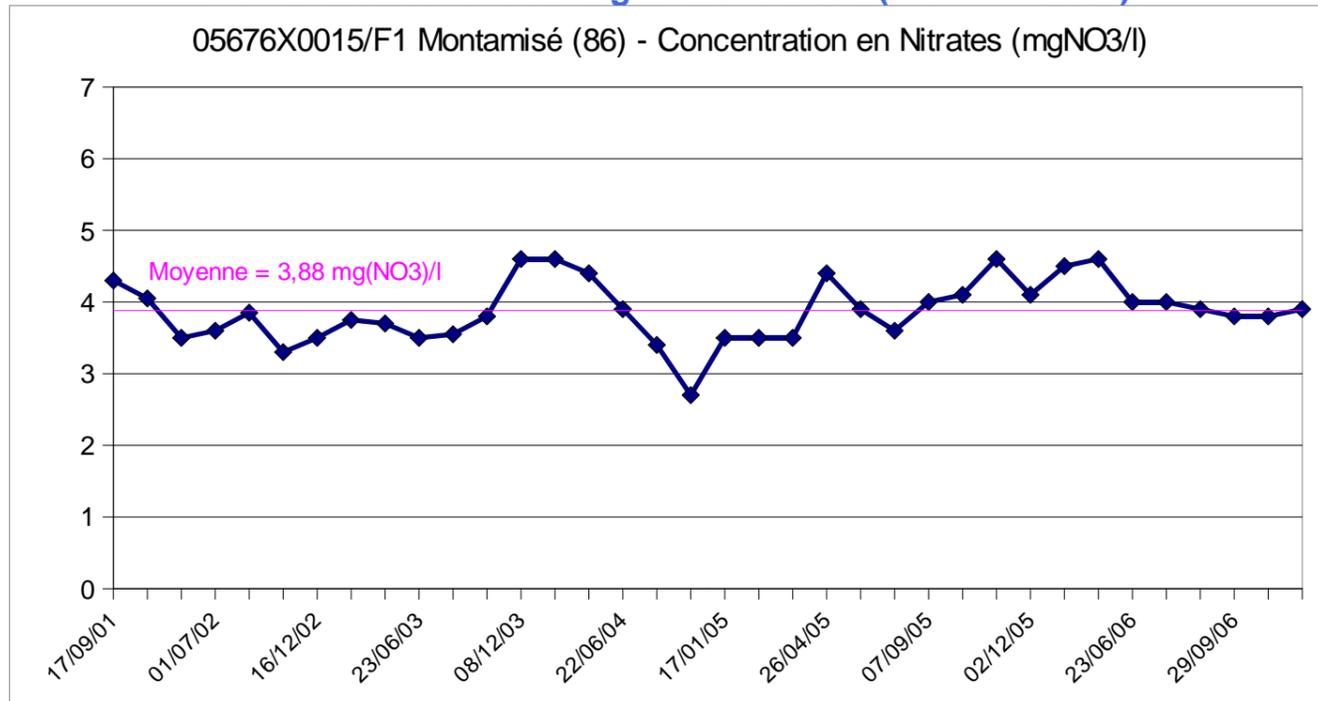
**FICHE STATION DE MESURE
DES EAUX SOUTERRAINES**
Code de la station : 05903X0032/P
Nom de la station : (Bonnes 86)



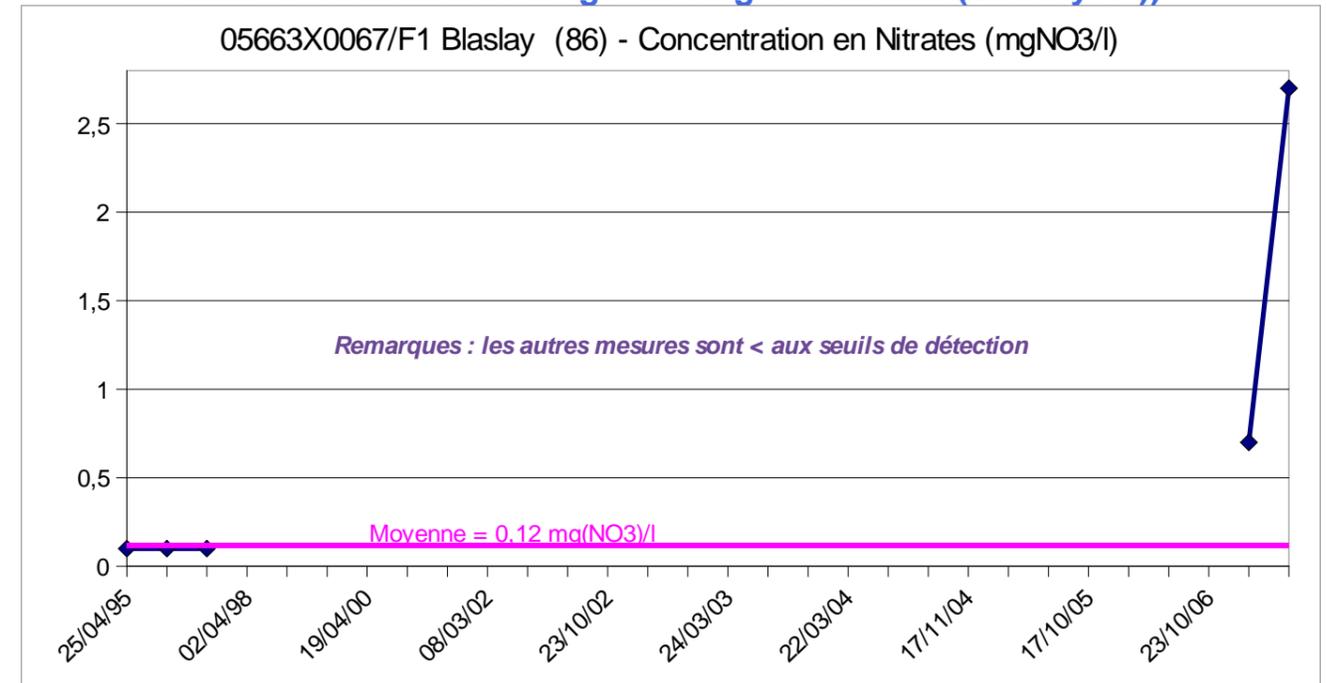
**FICHE STATION DE MESURE
DES EAUX SOUTERRAINES**
Code de la station : 05903X0086/F
Nom de la station : (Bonnes 86)



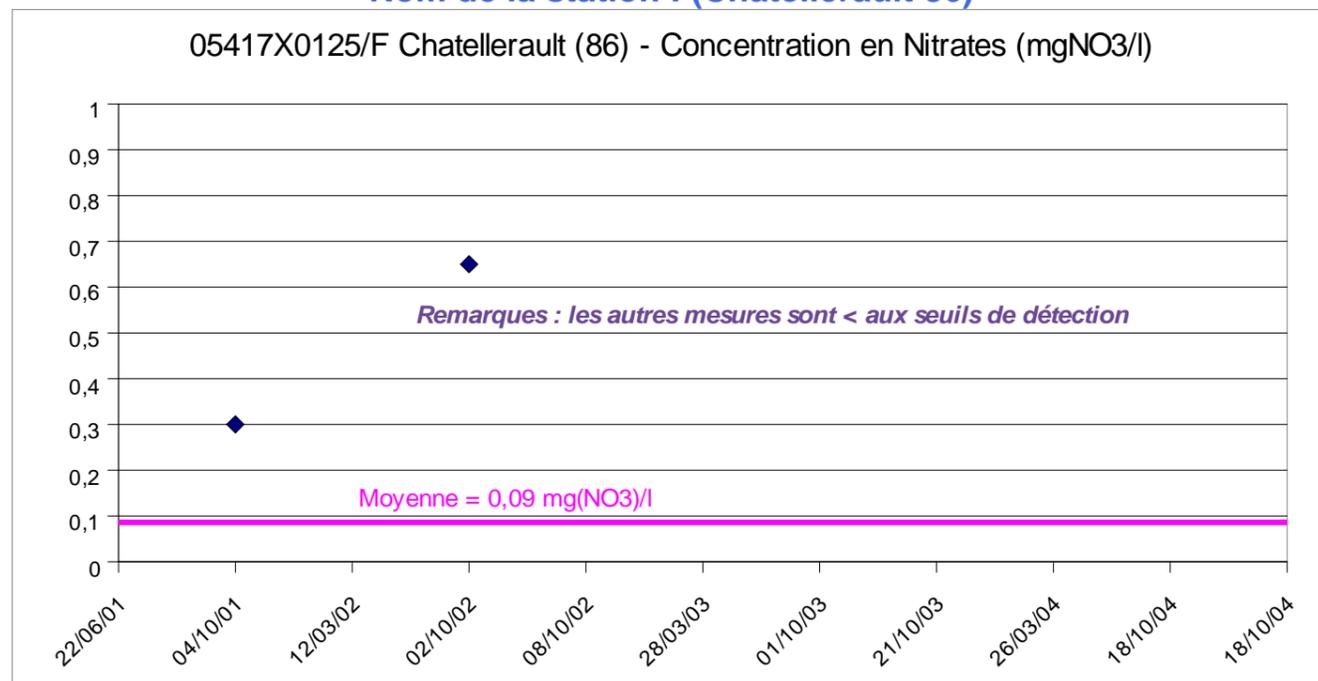
**FICHE STATION DE MESURE
DES EAUX SOUTERRAINES**
Code de la station : 05676X0015/F1
Nom de la station : Forage de Charasse (Montamisé 86)



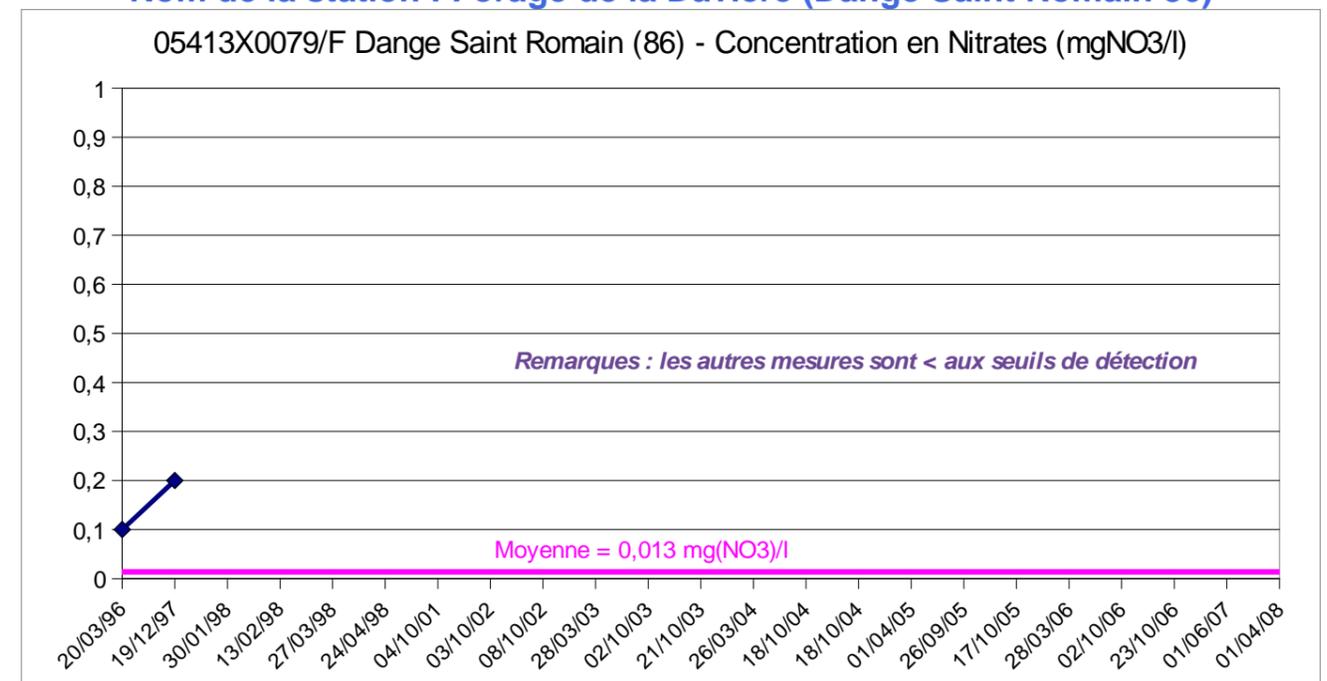
**FICHE STATION DE MESURE
DES EAUX SOUTERRAINES**
Code de la station : 05663X0067/F1
Nom de la station : Forage du verger St Martin (Blaslay 86))



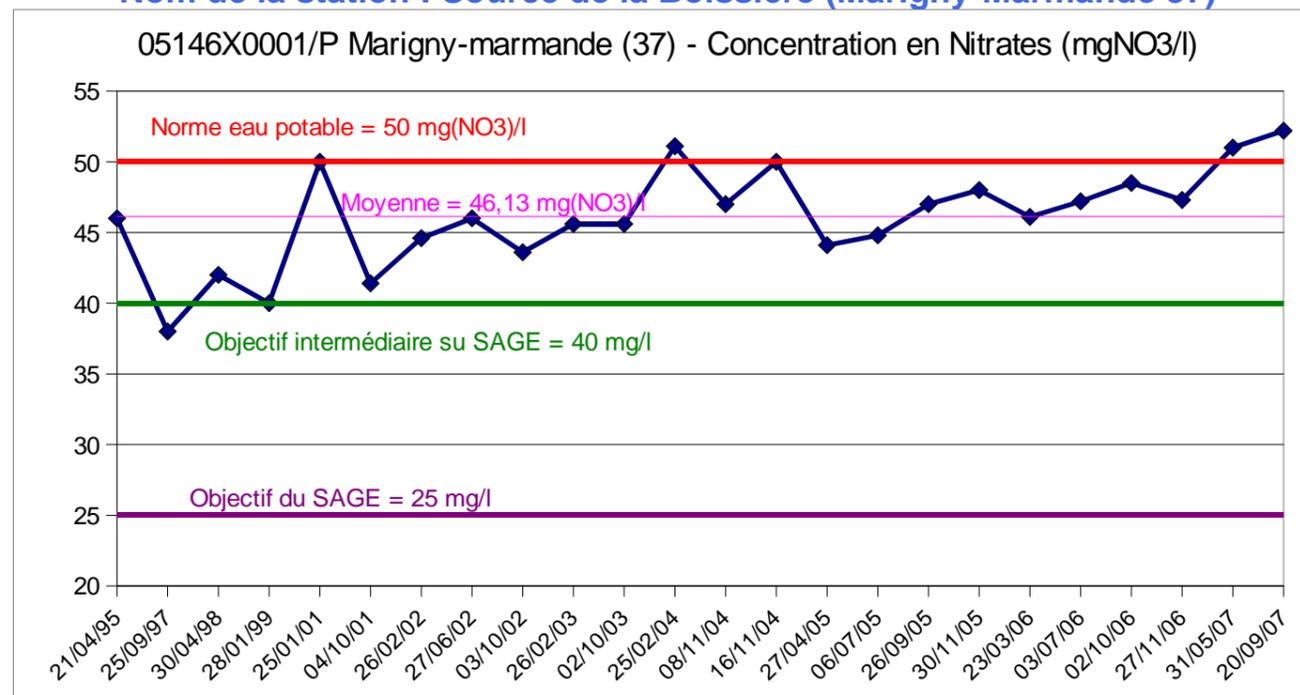
**FICHE STATION DE MESURE
DES EAUX SOUTERRAINES**
Code de la station : 05417X0125/F
Nom de la station : (Châtellerault 86)



**FICHE STATION DE MESURE
DES EAUX SOUTERRAINES**
Code de la station : 05413X0079/F
Nom de la station : Forage de la Daviere (Dange Saint Romain 86)



**FICHE STATION DE MESURE
DES EAUX SOUTERRAINES
Code de la station : 05146X0001/P
Nom de la station : Source de la Boissière (Marigny-Marmande 37)**



INDICATEUR D'ÉTAT : 3. ASPECTS QUALITATIFS DES EAUX SOUTERRAINES

Descripteur :

3.2 Carte ou tableau des pesticides dans les captages AEP et nappes souterraines

✓ Commentaire général descripteur :

La présence des **pesticides** dans les eaux est prioritairement liée aux **activités agricoles** et peut **gêner la production d'eau potable**.

Les données présentées sont issues de la base de données **ADES**, banque nationale d'Accès aux Données sur les Eaux Souterraines qui rassemble sur un site Internet public (www.ades.eaufrance.fr/) des données quantitatives et qualitatives relatives aux eaux souterraines.

Les données sur la qualité ne portent que sur l'eau brute et non pas sur l'eau distribuée et correspondent aux données transmises par le Ministère en charge de la Santé (captages d'eau brute à usage public dans le cadre du contrôle sanitaire – Base SISE-eaux) et par l'Agence de l'eau Loire Bretagne (Réseau de surveillance de la qualité des eaux souterraines du bassin Loire-Bretagne).

La mise en place des actions du SAGE doit aboutir à la **bonne qualité des eaux souterraines destinées à l'alimentation en eau potable** du bassin de la Vienne.

- ✓ **Préconisations suivies :** 1, 21, 23, 34.
- ✓ **Base de données ou structure en charge :** DDASS, Région Poitou-Charentes, BRGM.
- ✓ **Fréquence d'actualisation :** Annuelle (aval), Tous les 2 ans (amont).
- ✓ **Référence initiale :** Non.

✓ Caractéristiques du bassin :

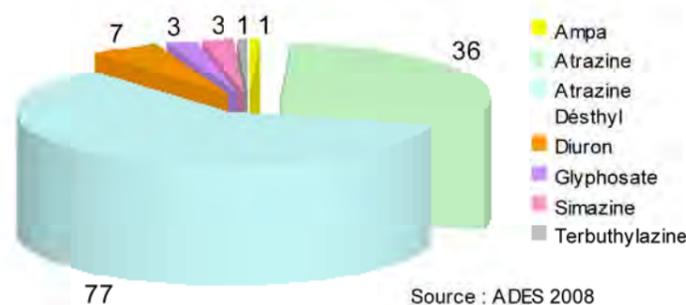
Les substances actives extraites de la base de données ADES dans le cadre du tableau de bord sont :

- ⇒ L'Alachlore, l'Aminotriazole, l'AMPA, l'Atrazine, l'Atrazine Déséthyl, le Diuron, le Glyphosate, le Metolachlore, la Simazine, la Terbutylazine.

Les substances les plus fréquemment détectées dans les captages d'eaux souterraines du bassin sont l'**Atrazine (28%)** et son métabolite (produit de dégradation), l'**Atrazine Déséthyl (60%)**. Ce désherbant, dont la vente et l'utilisation sont interdites depuis 2003, se trouve encore dans les sols et les nappes phréatiques dans des concentrations parfois proches de la norme pour la **production d'eau potable fixée à 0,1µg/l** (cf. tableau suivant).

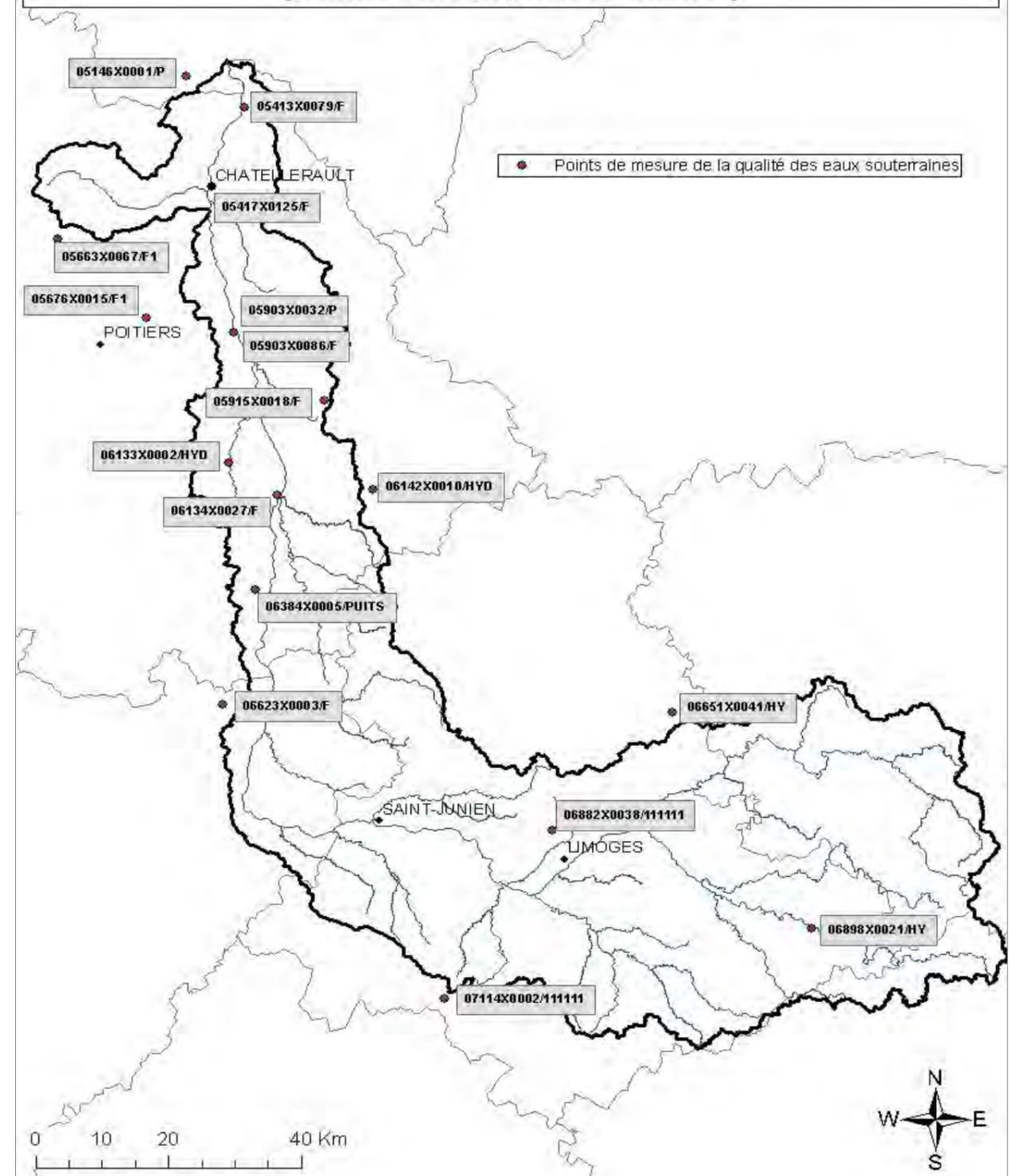
Les autres substances rencontrées sont le **Diuron (5,5%)** (herbicide), le **Glyphosate (2%)** (avec l'**AMPA (0,8%)** ; produit de dégradation de l'herbicide), la **Simazine (2%)** (herbicide) et la **Terbutylazine (0,8%)**.

Nombre de mesures supérieures aux seuils de détection



Les tableaux suivants présentent les substances détectées qui sont supérieures aux seuils de quantification : (0.1µg/l ; 0.05µg/l ; 0.02µg/l suivant les méthodes et les substances).

3.1 - 3.2 Les points de mesures de la qualité des eaux souterraines
Les systèmes aquifères sur le bassin de la Vienne
(source : BRGM, ADES, BDRHF)



Code Station	Nom	Commune	Date	Substances	µg/l	Producteur de données
06898X0021/HY	Source du Vieux Mont	Eymoutiers (87)				valeurs inférieures aux seuils de détection
06651X0041/HY	Source de la Cote	St Sulpice Laurière (87)	09/10/06	Glyphosate	0,26	Agence de l'Eau Loire-Bretagne
06882X0038/111111	Source des Thermes	Couzeix (87)	19/02/04	Atrazine Déséthyl	0,06	Agence de l'Eau Loire-Bretagne
			20/10/04	Atrazine Déséthyl	0,02	Agence de l'Eau Loire-Bretagne
			19/02/04	Diuron	0,05	Agence de l'Eau Loire-Bretagne
07114X0002/111111	Source de la Renaudière	Bussière-Galant (87)				valeurs inférieures aux seuils de détection
06623X0003/F	-	Hiesse (16)	10/10/02	Atrazine Déséthyl	0,07	Conseil Régional Poitou-Charentes
06384X0005/PUITS	Source la Bernardière	Le Vigeant (86)	27/06/01	Atrazine	0,03	Conseil Régional Poitou-Charentes
			16/10/01	Atrazine	0,05	Conseil Régional Poitou-Charentes
			03/07/02	Atrazine	0,06	Conseil Régional Poitou-Charentes
			09/10/02	Atrazine	0,04	Conseil Régional Poitou-Charentes
			02/03/03	Atrazine	0,02	Direction Générale de la Santé, SISE-eaux
			21/03/03	Atrazine	0,02	Conseil Régional Poitou-Charentes
			30/06/03	Atrazine	0,02	Conseil Régional Poitou-Charentes
			17/10/03	Atrazine	0,02	Conseil Régional Poitou-Charentes
			27/06/01	Atrazine Déséthyl	0,05	Conseil Régional Poitou-Charentes
			16/10/01	Atrazine Déséthyl	0,03	Conseil Régional Poitou-Charentes
			03/07/02	Atrazine Déséthyl	0,07	Conseil Régional Poitou-Charentes
			13/02/03	Atrazine Déséthyl	0,06	Agence de l'Eau Loire-Bretagne
			02/03/03	Atrazine Déséthyl	0,02	Direction Générale de la Santé, SISE-eaux
			30/06/03	Atrazine Déséthyl	0,05	Conseil Régional Poitou-Charentes
			12/02/04	Atrazine Déséthyl	0,05	Agence de l'Eau Loire-Bretagne
			28/10/04	Atrazine Déséthyl	0,03	Agence de l'Eau Loire-Bretagne
			27/06/05	Atrazine Déséthyl	0,05	Conseil Régional Poitou-Charentes
			05/07/06	Atrazine Déséthyl	0,03	Conseil Régional Poitou-Charentes
			11/06/07	Atrazine Déséthyl	0,03	Agence de l'Eau Loire-Bretagne
			05/07/07	Atrazine Déséthyl	0,02	Conseil Régional Poitou-Charentes
			18/09/07	Atrazine Déséthyl	0,03	Agence de l'Eau Loire-Bretagne
			14/12/07	Atrazine Déséthyl	0,02	Conseil Régional Poitou-Charentes
			21/03/06	Diuron	0,07	Conseil Régional Poitou-Charentes
05/07/06	Diuron	0,78	Conseil Régional Poitou-Charentes			
05/07/06	Glyphosate	0,2	Conseil Régional Poitou-Charentes			
13/03/02	Simazine	0,2	Conseil Régional Poitou-Charentes			
06134X0027/F	-	Gouex (86)				valeurs inférieures aux seuils de détection
06142X0010/HYD	Source du Font de Sazas	Saulge (86)	14/05/02	Diuron	0,03	Conseil Régional Poitou-Charentes
			30/09/05	Diuron	0,03	Conseil Régional Poitou-Charentes
			15/05/06	Diuron	0,14	Conseil Régional Poitou-Charentes
			02/11/07	Diuron	0,02	Conseil Régional Poitou-Charentes
			18/04/07	Simazine	0,02	Conseil Régional Poitou-Charentes
			18/04/07	Terbutylazine	0,02	Conseil Régional Poitou-Charentes

06133X0002/HYD	Source de Fontjoin	Verrières (86)	05/07/05	AMPA	0,1	Agence de l'Eau Loire-Bretagne
			04/07/02	Atrazine	0,02	Conseil Régional Poitou-Charentes
			26/06/01	Atrazine Déséthyl	0,02	Conseil Régional Poitou-Charentes
			16/10/01	Atrazine Déséthyl	0,03	Conseil Régional Poitou-Charentes
			04/07/02	Atrazine Déséthyl	0,06	Conseil Régional Poitou-Charentes
			10/03/03	Atrazine Déséthyl	0,05	Conseil Régional Poitou-Charentes
			13/03/03	Atrazine Déséthyl	0,03	Direction Générale de la Santé, SISE-eaux
			18/06/03	Atrazine Déséthyl	0,06	Conseil Régional Poitou-Charentes
			17/03/04	Atrazine Déséthyl	0,05	Conseil Régional Poitou-Charentes
			28/10/04	Atrazine Déséthyl	0,02	Agence de l'Eau Loire-Bretagne
			30/09/05	Atrazine Déséthyl	0,09	Conseil Régional Poitou-Charentes
			03/07/06	Atrazine Déséthyl	0,03	Agence de l'Eau Loire-Bretagne
			13/09/06	Atrazine Déséthyl	0,03	Agence de l'Eau Loire-Bretagne
			11/06/07	Atrazine Déséthyl	0,02	Conseil Régional Poitou-Charentes
			22/06/07	Atrazine Déséthyl	0,02	Agence de l'Eau Loire-Bretagne
			17/09/07	Atrazine Déséthyl	0,06	Agence de l'Eau Loire-Bretagne
			04/07/08	Atrazine Déséthyl	0,04	Conseil Régional Poitou-Charentes
			05915X0018/F	Forage de Servon	Leignes-Sur-Fontaines (86)	03/07/06
03/07/06	Simazine	0,02				Conseil Régional Poitou-Charentes
05903X0032/P	-	Bonnes (86)	07/04/03	Atrazine	0,02	Direction Générale de la Santé, SISE-eaux
			07/04/03	Atrazine Déséthyl	0,03	Direction Générale de la Santé, SISE-eaux
05903X0086/F	-	Bonnes (86)	11/03/02	Atrazine	0,02	Conseil Régional Poitou-Charentes
			21/03/02	Atrazine	0,02	Direction Générale de la Santé, SISE-eaux
			16/12/02	Atrazine	0,02	Conseil Régional Poitou-Charentes
			08/04/04	Atrazine	0,02	Direction Générale de la Santé, SISE-eaux
			12/10/04	Atrazine	0,02	Conseil Régional Poitou-Charentes
			14/03/05	Atrazine	0,02	Conseil Régional Poitou-Charentes
			14/04/05	Atrazine	0,02	Direction Générale de la Santé, SISE-eaux
			03/10/05	Atrazine	0,02	Conseil Régional Poitou-Charentes
			13/03/06	Atrazine	0,02	Conseil Régional Poitou-Charentes
			02/10/06	Atrazine	0,03	Conseil Régional Poitou-Charentes
			21/03/02	Atrazine Déséthyl	0,02	Direction Générale de la Santé, SISE-eaux
			06/10/03	Atrazine Déséthyl	0,06	Conseil Régional Poitou-Charentes
			08/04/04	Atrazine Déséthyl	0,03	Direction Générale de la Santé, SISE-eaux
			04/11/04	Atrazine Déséthyl	0,05	Agence de l'Eau Loire-Bretagne
			14/03/05	Atrazine Déséthyl	0,07	Conseil Régional Poitou-Charentes
			14/04/05	Atrazine Déséthyl	0,04	Direction Générale de la Santé, SISE-eaux
			29/06/05	Atrazine Déséthyl	0,09	Conseil Régional Poitou-Charentes
			27/09/05	Atrazine Déséthyl	0,06	Agence de l'Eau Loire-Bretagne
			03/10/05	Atrazine Déséthyl	0,05	Conseil Régional Poitou-Charentes
			12/12/05	Atrazine Déséthyl	0,09	Conseil Régional Poitou-Charentes
			13/03/06	Atrazine Déséthyl	0,06	Conseil Régional Poitou-Charentes
			10/04/06	Atrazine Déséthyl	0,05	Agence de l'Eau Loire-Bretagne
			03/07/06	Atrazine Déséthyl	0,05	Conseil Régional Poitou-Charentes
04/07/06	Atrazine Déséthyl	0,04	Agence de l'Eau Loire-Bretagne			

05903X0086/F (suite)	-	Bonnes (86) (suite)	02/10/06	Atrazine Déséthyl	0,05	Conseil Régional Poitou-Charentes
			03/10/06	Atrazine Déséthyl	0,05	Agence de l'Eau Loire-Bretagne
			28/11/06	Atrazine Déséthyl	0,05	Agence de l'Eau Loire-Bretagne
			05/12/06	Atrazine Déséthyl	0,07	Conseil Régional Poitou-Charentes
			30/05/07	Atrazine Déséthyl	0,05	Agence de l'Eau Loire-Bretagne
			28/06/07	Atrazine Déséthyl	0,06	Conseil Régional Poitou-Charentes
			21/09/07	Atrazine Déséthyl	0,09	Agence de l'Eau Loire-Bretagne
			12/12/07	Atrazine Déséthyl	0,04	Conseil Régional Poitou-Charentes
			23/06/08	Atrazine Déséthyl	0,04	Conseil Régional Poitou-Charentes
05676X0015/F1	Forage de Charasse	Montamisé (86)			valeurs inférieures aux seuils de détection	
05663X0067/F1	Forage du verger St Martin	Blaslay (86)			valeurs inférieures aux seuils de détection	
05417X0125/F	-	Chatellerault (86)			valeurs inférieures aux seuils de détection	
05413X0079/F	Forage de la Daviere	Dange Saint Romain (86)			valeurs inférieures aux seuils de détection	
05146X0001/P	Source de la Boissière	Marigny-Marmande (37)	04/10/01	Atrazine	0,03	Agence de l'Eau Loire-Bretagne
			26/02/02	Atrazine	0,04	Agence de l'Eau Loire-Bretagne
			12/06/02	Atrazine	0,03	Direction Générale de la Santé, SISE-eaux
			03/10/02	Atrazine	0,03	Agence de l'Eau Loire-Bretagne
			21/11/02	Atrazine	0,02	Direction Générale de la Santé, SISE-eaux
			19/06/03	Atrazine	0,03	Direction Générale de la Santé, SISE-eaux
			02/10/03	Atrazine	0,03	Agence de l'Eau Loire-Bretagne
			08/11/04	Atrazine	0,03	Agence de l'Eau Loire-Bretagne
			26/09/05	Atrazine	0,03	Agence de l'Eau Loire-Bretagne
			23/03/06	Atrazine	0,05	Agence de l'Eau Loire-Bretagne
			20/06/06	Atrazine	0,02	FREDON Centre
			14/11/06	Atrazine	0,02	FREDON Centre
			27/11/06	Atrazine	0,02	Agence de l'Eau Loire-Bretagne
			31/05/07	Atrazine	0,03	Agence de l'Eau Loire-Bretagne
			20/09/07	Atrazine	0,02	Agence de l'Eau Loire-Bretagne
			04/10/01	Atrazine Déséthyl	0,1	Agence de l'Eau Loire-Bretagne
			26/02/02	Atrazine Déséthyl	0,1	Agence de l'Eau Loire-Bretagne
			12/06/02	Atrazine Déséthyl	0,1	Direction Générale de la Santé, SISE-eaux
			03/10/02	Atrazine Déséthyl	0,1	Agence de l'Eau Loire-Bretagne
			21/11/02	Atrazine Déséthyl	0,04	Direction Générale de la Santé, SISE-eaux
			26/02/03	Atrazine Déséthyl	0,14	Agence de l'Eau Loire-Bretagne
			19/06/03	Atrazine Déséthyl	0,07	Direction Générale de la Santé, SISE-eaux
			02/10/03	Atrazine Déséthyl	0,12	Agence de l'Eau Loire-Bretagne
			08/11/04	Atrazine Déséthyl	0,1	Agence de l'Eau Loire-Bretagne
			27/04/05	Atrazine Déséthyl	0,07	Agence de l'Eau Loire-Bretagne
			06/07/05	Atrazine Déséthyl	0,06	Agence de l'Eau Loire-Bretagne
			26/09/05	Atrazine Déséthyl	0,08	Agence de l'Eau Loire-Bretagne
			30/11/05	Atrazine Déséthyl	0,07	Agence de l'Eau Loire-Bretagne
			23/03/06	Atrazine Déséthyl	0,09	Agence de l'Eau Loire-Bretagne
			20/06/06	Atrazine Déséthyl	0,06	FREDON Centre
			03/07/06	Atrazine Déséthyl	0,1	Agence de l'Eau Loire-Bretagne
			02/10/06	Atrazine Déséthyl	0,09	Agence de l'Eau Loire-Bretagne
			14/11/06	Atrazine Déséthyl	0,06	FREDON Centre
27/11/06	Atrazine Déséthyl	0,09	Agence de l'Eau Loire-Bretagne			
31/05/07	Atrazine Déséthyl	0,18	Agence de l'Eau Loire-Bretagne			
20/09/07	Atrazine Déséthyl	0,16	Agence de l'Eau Loire-Bretagne			
23/03/06	Glyphosate	0,12	Agence de l'Eau Loire-Bretagne			

INDICATEUR D'ÉTAT :

4. ASPECTS QUANTITATIFS DES EAUX DE SURFACE

L'objectif assigné à cet indicateur est de renseigner sur le volume des ressources disponibles en tenant compte de la variabilité temporelle de cette donnée : étiage, assèchement, crue, inondation ...

Cet état des lieux permet de comprendre les conflits d'usages relatifs à l'utilisation des sols ou des eaux.

INDICATEUR D'ÉTAT : 4. ASPECTS QUANTITATIFS DES EAUX DE SURFACE

Descripteur

4.1 Carte et tableau des débits aux points de relevés (débit d'étiage, de crue, débit réservé)

✓ Commentaire général descripteur :

L'hydrologie du bassin de la Vienne est caractérisée par plusieurs particularités :

- un fort gradient pluviométrique entre le Plateau de Millevaches à l'amont et la région de Châtelleraut,
- la présence à l'amont d'une structure géologique essentiellement composée de terrains primaires imperméables et à l'aval de terrains sédimentaires où l'infiltration est prépondérante
- la présence de nombreux barrages EDF à l'amont sur la Vienne, le Taurion et la Maulde.

Les **stations hydrométriques** du bassin de la Vienne sont au nombre de 23 et sont suivies par plusieurs gestionnaires (DIREN, EDF). Elles sont caractérisées par une codification et différents paramètres sont mesurés et calculés :

- **Code station, Nom, Superficie bassin versant station**

- **QMNA5** (m³/s et l/s/km²) *débit de référence* : Débit mensuel minimal annuel de fréquence quinquennale sèche (débit moyen mensuel sec de récurrence 5 ans)

- **QMA** (m³/s et l/s/km²) *débit de référence* : Module interannuel

- **QIN10** (m³/s et l/s/km²) *débit de référence* : Débit instantané maximal de fréquence décennale

- **QMNA** (m³/s et l/s/km²) *année considérée* : Débit moyen mensuel sec (débit mensuel d'étiage)

- **QMA** (m³/s et l/s/km²) *année considérée* : Module / débit moyen de l'année considérée

- **Crue instantanée** (m³/s et l/s/km²) *année considérée* : Plus fort débit moyen mensuel de l'année considérée = débit de crue

- **Débits moyens journaliers aux points nodaux**

- **Fréquence de dépassement des débits moyens journaliers** aux points nodaux par rapport aux **débit objectifs** : Ce rapport sera fourni par la DIREN ou calculé par la cellule du SAGE.

L'objectif est de renseigner sur le volume des ressources disponibles en tenant compte de la variabilité temporelle de cette donnée : étiage, assèchement, crue, inondation... Cet état des lieux permet de comprendre les conflits d'usages relatifs à l'utilisation de l'eau.

La mise en place des actions du SAGE doit aboutir à l'**optimisation de la gestion qualitative des eaux du bassin de la Vienne**.

✓ **Préconisations suivies** : 36, 37, 39.

✓ **Base de données ou structure en charge** : DIREN.

✓ **Fréquence d'actualisation** : Annuelle.

✓ **Référence initiale** : Carte et tableau " Forces et Faiblesses " p.50.

Caractéristiques du bassin :

Des indicateurs d'hydrologie ont été définis sur les stations de mesure du périmètre du SAGE :

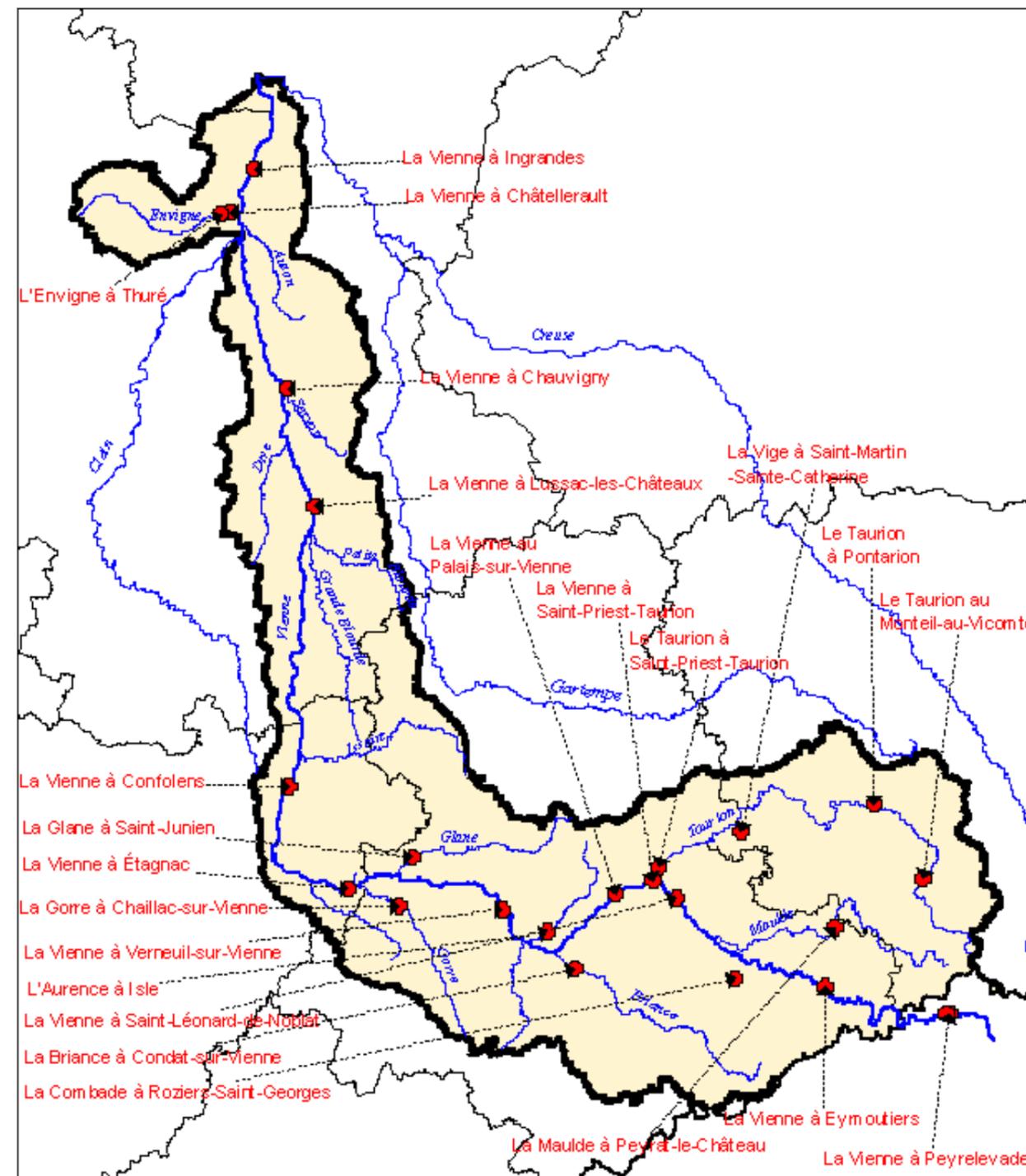
- **module annuel** : comparaison du débit moyen annuel (QMA) avec les débits statistiques de référence (débit moyen annuel de récurrence 2 ans, débit moyen annuel humide de récurrence 5 ans et débit moyen annuel sec de récurrence 5 ans),

- **QMNA** : comparaison du débit moyen mensuel sec (pour l'année considérée) (QMNA) avec les débits moyens mensuels secs de récurrence 2 ans (QMNA2), 5 ans (QMNA5) et 10 ans (QMNA10),

- **Crue instantanée maximale** : comparaison du débit instantané maximum (de crue) avec les débits instantanés de crues de récurrence 2 ans (biennale), 5 ans (quinquennal) et 10 ans (décennale).

Ces comparaisons permettent d'évaluer l'intensité des étiages ou des crues de l'année par rapport aux débits statistiques de référence (cf. également **descripteur 15.2 : Tableau de fréquence de respect des objectifs de débits aux points nodaux** pendant la période d'étiage (p. 129)).

4.1 Carte des stations hydrométriques du périmètre du SAGE Vienne (Banque Hydro)



INDICATEUR HYDROLOGIE 2004 (DIREN)

Code	Station	An_d eb	Sup_ BV	Gestionnaire	Module Annuel					QMNA					Crue Instantanée Maximale				
					2 ans	5 ans H	5 ans S	2004	Hydrau- licité	2 ans	5 ans	10 ans	2004	Date	2 ans	5 ans	10 ans	2004	Date
L0010610	La Vienne à Peyrelevade [Servières]	1947	58,5	DIREN Limousin	1,79	2,14	1,43	1,38	0,77	0,38	0,25	0,20	0,24	Juil	14,00	19,00	22,00	17,20	14/01/2004
L0010620	La Vienne à Peyrelevade [La Rigole du Diable]	1962	71	EDF	2,05	2,43	1,68	1,22	0,60	0,39	0,25	0,20	0,57	Juin	15,00	19,00	22,00		
L0050630	La Vienne à Eymoutiers	1994	369	DIREN Limousin	3,70	4,49	2,98	6,02	1,63	1,80	1,30	1,10	2,10	Juil	62,00	88,00	100,00	79,00	14/01/2004
L0093020	La Combade à Roziers-Saint-Georges	2001	173	DIREN Limousin	3,63	4,41	2,88	2,80	0,77	1,10	0,78	0,65	1,16	Juil	25,00	32,00	36,00	18,60	14/01/2004
L0123030	La Maulde à Peyrat-le-Château	1990	97	DIREN Limousin	2,50	2,98	2,09	2,07	0,83	0,94	0,72	0,62	0,89	Juin	14,00	17,00	18,00	16,80	13/01/2004
L0140610	La Vienne à Saint-Priest-Taurion	1942	1156	DIREN Limousin	22,20	26,60	17,80	22,60	1,02	6,90	4,40	3,50	8,31	Juil	140,00	190,00	220,00	170,00	14/01/2004
L0201510	Le Taurion au Monteil-au-Vicomte [Pont-de-Chatain]	1928	79	DIREN Limousin	1,40	1,91	0,91	0,94	0,67	0,32	0,23	0,19	0,43	Juin	9,60	13,00	15,00		14/01/2004
L0231510	Le Taurion à Pontarion	1919	388	DIREN Limousin	6,98	8,70	5,29	5,44	0,78	1,40	0,82	0,63	1,67	Juin	48,00	63,00	72,00	65,10	14/01/2004
L0314010	La Vige à Saint-Martin-Sainte-Catherine	1958	134	DIREN Limousin	2,69	3,27	2,14	2,03	0,75	0,68	0,44	0,35	0,51	Sept	22,00	29,00	34,00	22,90	13/01/2004
L0321510	Le Taurion à Saint-Priest-Taurion [le Chauvan]	1980	1030	DIREN Limousin	19,10	23,60	15,30	16,42	0,86	4,40	3,20	2,70	4,68	Oct	150,00	210,00	250,00		13/01/2004
L0400610	La Vienne au Palais-sur-Vienne	1923	2296	DIREN Limousin	43,90	53,90	34,20	42,56	0,97	12,00	7,40	5,80	14,70	Juil	260,00	350,00	410,00	351,00	14/01/2004
L0563010	La Briance à Condat-sur-Vienne [Chambon Veyrinas]	1966	597	DIREN Limousin	8,27	10,30	6,35	6,40	0,77	1,70	1,20	1,00	1,96	Juil	120,00	170,00	200,00	75,20	13/01/2004
L0614020	L'Aurence à Isle	1995	87	DIREN Limousin	1,25	1,44	1,10	1,21	0,97	0,35	0,29	0,27	0,39	Sept	17,00	23,00	26,00	25,90	13/01/2004
L0700610	La Vienne à Verneuil-sur-Vienne [Pont de La Gabie]	1973	3390	DIREN Limousin	61,20	74,70	48,30	54,72	0,89	17,00	12,00	10,00	19,00	Juil	430,00	600,00	710,00	474,00	14/01/2004
L0813010	La Glane à Saint-Junien [le Dérot]	1967	288	DIREN Limousin	3,96	4,92	3,12	3,37	0,85	0,52	0,35	0,28	0,70	Juil	36,00	49,00	57,00	64,90	13/01/2004
L0914020	La Gorre à Chaillac-sur-Vienne	1989	186	DIREN Limousin	2,18	2,73	1,58	1,71	0,79	0,24	0,16	0,13	0,22	Sept	37,00	52,00	62,00	41,50	13/01/2004
L0920610	La Vienne à Étagnac [Pont de Pilas]	1970	4100	DIREN Limousin	71,50	86,90	56,50	62,38	0,87	18,00	13,00	11,00	20,30	Juil	510,00	690,00	820,00	577,00	14/01/2004
L0940610	La Vienne à Confolens	1964	4670	DDE de la Vienne	73,40	89,00	57,70			19,00	14,00	13,00							
L1400610	La Vienne à Lussac-les-Châteaux	1985	5535	DDE de la Vienne	82,20	104,00	61,50	71,64	0,87	19,00	14,00	12,00	23,70	Juil	660,00	880,00	1000,00	644,00	13/01/2004
L1440610	La Vienne à Chauvigny	1952	6058	DDE de la Vienne															
L3100610	La Vienne à Châtelleraut	1918	9910	DDE de la Vienne	110,00	140,00	80,80			28,00	20,00	17,00							
L3123010	L'Envigne à Thuré [Pont de Besse]	1967	242	DIREN Poitou-Charentes	0,82	1,09	0,61	0,71	0,86	0,08	0,03	0,02	0,06	Juil	9,90	15,00	18,00	9,58	18/01/2004
L3200610	La Vienne à Ingrandes	1918	1005 0	DIREN Centre	115,00	143,00	88,80	98,19	0,85	29,00	21,00	18,00	32,40	Sept	840,00	1200,00	1400,00	941,00	14/01/2004

Légende Indicateur

Module annuel	
+ de 5 ans humide	
de 2 à 5 ans humide	
de 2 à 5 ans sec	
+ de 5 ans sec	

QMNA	Crues
Q > QMNA 2 ans	Q < Crue instantanée 2 ans
QMNA 2 ans > Q > QMNA 5 ans	Crue instantanée 2 ans < Q < Crue instantanée 5 ans
QMNA 5 ans > Q > QMNA 10 ans	Crue instantanée 5 ans < Q < Crue instantanée 10 ans
Q > QMNA 10 ans	Q > Crue instantanée 10 ans

En 2004, sur 4 stations de la Vienne amont, la moyenne des débits mensuels est inférieure au débit statistique moyen annuel sec de récurrence 5 ans (couleur rouge). Pour la majorité des autres stations, les valeurs de module sont inférieures au débit moyen mensuel de récurrence 2 ans. **L'année 2004 fut donc marquée par une hydrologie globalement faible par rapport aux débits de référence.**

Cependant, l'analyse du QMNA, mesuré principalement en juillet, montre **une intensité des étiages plutôt limitée** pour l'ensemble des stations par rapport au QMNA de récurrence 2 ans. Le soutien d'étiage sur la Vienne et la pluviométrie du moi d'août peuvent expliquer cette situation. La situation d'étiage la plus forte est observée à Servières avec un QMNA inférieur au QMNA de récurrence 5 ans (0.25 m³/s).

Concernant les débits de crues, le débit de crue instantanée du 13/01/2004 a été supérieur au débit de crue instantanée de récurrence décennale sur la Glane (57 m³/s) marquant une crue importante (1 chance sur 10 d'avoir lieu). Pour la majorité des stations, les 13 et 14 janvier 2004, les **débits de crues instantanées ont été particulièrement élevés**, supérieurs aux débits de crues biennaux et quinquennaux.

INDICATEUR HYDROLOGIE 2005 (DIREN)

Code	Station	An_d eb	Sup_ BV	Gestionnaire	Module Annuel					QMNA					Crue Instantanée Maximale				
					2 ans	5 ans H	5 ans S	2005	Hydrau- licité	2 ans	5 ans	10 ans	2005	Date	2 ans	5 ans	10 ans	2005	Date
L0010610	La Vienne à Peyrelevade [Servières]	1947	58,5	DIREN Limousin	1,78	2,13	1,41	1,01	0,57	0,37	0,24	0,20	0,17	Aout	14,00	19,00	22,00	8,35	24/04/2005
L0010620	La Vienne à Peyrelevade [La Rigole du Diable]	1962	71	EDF	2,03	2,41	1,67	1,95	0,96	0,39	0,25	0,20	0,49	Juin	15,00	19,00	21,00		
L0050630	La Vienne à Eymoutiers	1994	369	DIREN Limousin	3,70	4,49	2,98	4,30	1,16	1,70	1,20	1,10	1,21	Oct	54,00	81,00	99,00		
L0093020	La Combade à Roziers-Saint-Georges	2001	173	DIREN Limousin	3,61	4,39	2,82	2,00	0,55	1,10	0,77	0,64	0,71	Sept	24,00	31,00	36,00		
L0123030	La Maulde à Peyrat-le-Château	1990	97	DIREN Limousin	2,46	2,94	2,00	1,65	0,67	0,91	0,68	0,59	0,55	Oct	14,00	18,00	20,00	7,83	14/05/2005
L0140610	La Vienne à Saint-Priest-Taurion	1942	1156	DIREN Limousin	22,20	26,60	17,80	16,48	0,74	6,90	4,50	3,50	7,13	Juil	130,00	190,00	220,00		
L0201510	Le Taurion au Monteil-au-Vicomte [Pont-de-Chatain]	1928	79	DIREN Limousin	1,39	1,90	0,89	0,73	0,52	0,32	0,23	0,19	0,29	Oct	9,40	13,00	15,00	5,67	05/07/2005
L0231510	Le Taurion à Pontarion	1919	388	DIREN Limousin	6,96	8,68	5,23	3,70	0,53	1,40	0,82	0,62	0,77	Aout	49,00	64,00	74,00	34,40	14/05/2005
L0314010	La Vige à Saint-Martin-Sainte-Catherine	1958	134	DIREN Limousin	2,67	3,26	2,09	1,29	0,48	0,67	0,44	0,35	0,38	Aout	21,00	28,00	33,00	8,47	23/01/2005
L0321510	Le Taurion à Saint-Priest-Taurion [le Chauvan]	1980	1030	DIREN Limousin	19,00	23,40	14,80	11,42	0,60	4,40	3,20	2,70	3,77	Sept	130,00	200,00	240,00	55,40	03/06/2005
L0400610	La Vienne au Palais-sur-Vienne	1923	2296	DIREN Limousin	43,80	53,80	34,00	28,59	0,65	12,00	7,40	5,80	13,30	Oct	250,00	350,00	410,00	118,00	30/04/2005
L0563010	La Briance à Condat-sur-Vienne [Chambon Veyrinas]	1966	597	DIREN Limousin	8,21	10,20	6,19	4,36	0,53	1,70	1,20	1,00	1,12	Aout	120,00	170,00	200,00	53,00	24/04/2005
L0614020	L'Aurence à Isle	1995	87	DIREN Limousin	1,23	1,43	1,02	0,81	0,66	0,33	0,26	0,23	0,19	Aout	17,00	23,00	26,00		
L0700610	La Vienne à Verneuil-sur-Vienne [Pont de La Gabie]	1973	3390	DIREN Limousin	60,80	74,20	47,20	38,02	0,63	17,00	12,00	10,00	17,90	Aout	420,00	590,00	700,00	164,00	24/04/2005
L0813010	La Glane à Saint-Junien [le Dérot]	1967	288	DIREN Limousin	3,93	4,90	3,04	2,07	0,53	0,50	0,33	0,26	0,18	Aout	35,00	49,00	59,00		
L0914020	La Gorre à Chaillac-sur-Vienne	1989	186	DIREN Limousin	2,15	2,75	1,53	0,81	0,38	0,24	0,16	0,12	0,09	Aout	35,00	53,00	65,00	9,00	25/04/2005
L0920610	La Vienne à Étagnac [Pont de Pilas]	1970	4100	DIREN Limousin	71,10	86,40	55,40	42,54	0,60	18,00	13,00	11,00	18,20	Aout	480,00	660,00	780,00	193,00	24/04/2005
L0940610	La Vienne à Confolens	1964	4670	DDE de la Vienne	73,40	89,00	57,70			19,00	14,00	13,00							
L1400610	La Vienne à Lussac-les-Châteaux	1985	5535	DDE de la Vienne	81,20	103,00	59,30	46,86	0,58	19,00	15,00	13,00	21,00	Nov	600,00	840,00	1000,00	211,00	24/01/2005
L1440610	La Vienne à Chauvigny	1952	6058	DDE de la Vienne															
L3100610	La Vienne à Châtelleraut	1918	9910	DDE de la Vienne	110,00	140,00	80,80			28,00	20,00	17,00							
L3123010	L'Envigne à Thuré [Pont de Besse]	1967	242	DIREN Poitou-Charentes	0,76	1,07	0,51	0,18	0,24	0,06	0,01	0,01		Sept	7,40	11,00	14,00	0,92	24/01/2005
L3200610	La Vienne à Ingrandes	1918	1005	DIREN Centre	115,00	142,00	87,50	58,84	0,51	29,00	21,00	18,00	20,90	Aout	800,00	1100,00	1400,00	257,00	25/04/2005

Légende Indicateur

Module annuel	
+ de 5 ans humide	■
de 2 à 5 ans humide	■
de 2 à 5 ans sec	■
+ de 5 ans sec	■

QMNA	Crues	
Q > QMNA 2 ans	Q < Crue instantanée 2 ans	■
QMNA 2 ans > Q > QMNA 5 ans	Crue instantanée 2 ans < Q < Crue instantanée 5 ans	■
QMNA 5 ans > Q > QMNA 10 ans	Crue instantanée 5 ans < Q < Crue instantanée 10 ans	■
Q > QMNA 10 ans	Q > Crue instantanée 10 ans	■

En 2005, les moyennes des débits mensuels de la quasi totalité des stations sont inférieures aux débits statistiques moyens annuels secs de récurrence 5 ans (couleur rouge). **L'année 2005 fut donc marquée par une hydrologie très faible par rapport aux débits de référence.** Il s'agit d'une année particulièrement sèche.

La situation concernant le débit moyen mensuel du mois le plus sec (août principalement) est **très contrastée**. **L'intensité des étiages est importante** (QMNA inférieur au QMNA de récurrence 10 ans) pour la Vienne très en amont (servières), et pour ses **affluents** ; la Maulde, l'Aurence, la Glane, la Gorre.

Concernant les crues, les débits de crues instantanées maximaux ont été inférieurs aux débits de crues biennaux. **L'année 2005 n'a pas été marquée par des crues importantes.**

INDICATEUR HYDROLOGIE 2006 (DIREN)

Code	Station	An_d eb	Sup_ BV	Gestionnaire	Module Annuel					QMNA					Crue Instantanée Maximale				
					2 ans	5 ans H	5 ans S	2006	Hydrau- licité	2 ans	5 ans	10 ans	2006	Date	2 ans	5 ans	10 ans	2006	Date
L0010610	La Vienne à Peyrelevade [Servières]	1947	58,5	DIREN Limousin	1,78	2,12	1,40	1,49	0,84	0,37	0,24	0,19	0,26	Aout	14	19	22	15,30	03/04/2006
L0010620	La Vienne à Peyrelevade [La Rigole du Diable]	1962	71	EDF	2,01	2,39	1,63	1,75	0,87	0,38	0,24	0,19	0,27	Aout	14	18	21	13,70	03/04/2006
L0050630	La Vienne à Eymoutiers	1994	369	DIREN Limousin	6,75	7,76	5,29	6,06	0,90	1,70	1,30	1,10	1,65	Aout	54	78	95	42,90	03/05/2006
L0093020	La Combade à Roziers-Saint-Georges	2001	173	DIREN Limousin	3,59	4,36	2,80	2,84	0,79	1,10	0,76	0,64	0,79	Aout	24	30	35	18,60	03/05/2006
L0123030	La Maulde à Peyrat-le-Château	1990	97	DIREN Limousin	2,46	2,91	1,99	2,05	0,83	0,89	0,67	0,57	0,66	Aout	15	18	20	12,70	03/05/2006
L0140610	La Vienne à Saint-Priest-Taurion	1942	1156	DIREN Limousin	22,20	26,60	17,80	23,09	1,04	7,00	4,50	3,60	9,69	Aout	130	190	220	137,00	03/05/2006
L0201510	Le Taurion au Monteil-au-Vicomte [Pont-de-Chatain]	1928	79	DIREN Limousin	1,37	1,88	0,88	0,87	0,63	0,32	0,23	0,19	0,38	Juil	9	13	15	5,46	03/04/2006
L0231510	Le Taurion à Pontarion	1919	388	DIREN Limousin	6,94	8,65	5,24	5,92	0,85	1,40	0,82	0,63	1,22	Aout	49	64	74	64,80	03/04/2006
L0314010	La Vige à Saint-Martin-Sainte-Catherine	1958	134	DIREN Limousin	2,67	3,25	2,08	2,12	0,79	0,67	0,44	0,35	0,59	Aout	21	29	34	24,00	03/04/2006
L0321510	Le Taurion à Saint-Priest-Taurion [le Chauvan]	1980	1030	DIREN Limousin	19,00	23,30	14,80	17,57	0,92	4,40	3,20	2,70	4,43	Sept	140	210	250	199,00	03/06/2005
L0400610	La Vienne au Palais-sur-Vienne	1923	2296	DIREN Limousin	43,80	53,60	33,90	40,18	0,92	12,00	7,40	5,90	15,00	Aout	250	350	410	311,00	03/05/2006
L0563010	La Briance à Condat-sur-Vienne [Chambon Veyrinas]	1966	597	DIREN Limousin	8,19	10,20	6,17	6,76	0,83	1,70	1,20	1,00	1,44	Aout	120	170	200	83,00	03/04/2006
L0614020	L'Aurence à Isle	1995	87	DIREN Limousin	1,23	1,41	1,01	1,04	0,85	0,32	0,26	0,23	0,28	Aout	17	23	27	14,70	03/05/2006
L0700610	La Vienne à Verneuil-sur-Vienne [Pont de La Gabie]	1973	3390	DIREN Limousin	60,80	73,70	47,20	54,41	0,89	17,00	12,00	10,00	18,80	Aout	420	590	700	409,00	03/05/2006
L0813010	La Glane à Saint-Junien [le Dérot]	1967	288	DIREN Limousin	3,94	4,87	3,04	3,41	0,86	0,49	0,32	0,26	0,28	Aout	36	50	59	35,60	03/05/2006
L0914020	La Gorre à Chaillac-sur-Vienne	1989	186	DIREN Limousin	2,16	2,70	1,52	1,68	0,78	0,23	0,15	0,12	0,14	Aout	35	52	64	30,10	03/04/2006
L0920610	La Vienne à Étagnac [Pont de Pilas]	1970	4100	DIREN Limousin	71,10	86,00	55,30	63,21	0,89	18,00	13,00	11,00	19,80	Aout	480	660	780	478,00	03/05/2006
L0940610	La Vienne à Confolens	1964	4670	DDE de la Vienne	73,40	89,00	57,70			19,00	14,00	13,00							
L1400610	La Vienne à Lussac-les-Châteaux	1985	5535	DDE de la Vienne	81,20	102,00	59,60	75,70	0,93	20,00	15,00	13,00	24,50	Aout	600	840	1000	643,00	03/05/2006
L1440610	La Vienne à Chauvigny	1952	6058	DDE de la Vienne															
L3100610	La Vienne à Châtelleraut	1918	9910	DDE de la Vienne	110,00	140,00	80,80			28,00	20,00	17,00							
L3123010	L'Envigne à Thuré [Pont de Besse]	1967	242	DIREN Poitou-Charentes	0,73	1,04	0,47	0,39	0,54	0,05	0,01	0,01	0,06	Aout	7	10	13	3,42	12/08/2006
L3200610	La Vienne à Ingrandes	1918	1005 0	DIREN Centre	115,00	142,00	87,40	99,74	0,87	29,00	21,00	18,00	22,00	Aout	810	1100	1400	926,00	03/05/2006

Légende Indicateur

Module annuel	
+ de 5 ans humide	■
de 2 à 5 ans humide	■
de 2 à 5 ans sec	■
+ de 5 ans sec	■

QMNA	Crues	
Q > QMNA 2 ans	Q < Crue instantanée 2 ans	■
QMNA 2 ans > Q > QMNA 5 ans	Crue instantanée 2 ans < Q < Crue instantanée 5 ans	■
QMNA 5 ans > Q > QMNA 10 ans	Crue instantanée 5 ans < Q < Crue instantanée 10 ans	■
Q > QMNA 10 ans	Q > Crue instantanée 10 ans	■

En 2006, les moyennes des débits mensuels de presque la totalité des stations sont comprises entre les débits statistiques moyens annuels secs de récurrence 2 et 5 ans (couleur orange). **L'année 2006 est marquée par une amélioration par rapport à l'année 2005 mais présente globalement une hydrologie faible par rapport aux débits de référence.** Le Taurion amont et l'Envigne sont particulièrement concernés.

La situation concernant le débit moyen mensuel du mois le plus sec (août en particuliers) est **contrastée**. **L'intensité des étiages est importante** (QMNA inférieur au QMNA de récurrence 5 ans) pour la Maulde à Peyrat-le-Château, et pour la Glane et la Gorre.

Concernant les crues, les débits de crues instantanées maximaux ont été inférieurs aux débits de crue instantanée de récurrence 5 ans. Le Taurion à Pontarion a présenté un débit de crues important (inférieur au décennal) le 3 avril 2006. **L'année 2006 a été marquée par des crues moyennes.**

INDICATEUR HYDROLOGIE 2007 (DIREN)

Code	Station	An_deb	Sup_B V	Gestionnaire	Module Annuel					QMNA					Crue Instantanée Maximale				
					2 ans	5 ans H	5 ans S	2007	Hydraul cité	2 ans	5 ans	10 ans	2007	Date	2 ans	5 ans	10 ans	2007	Date
L0010610	La Vienne à Peyrelevalde [Servières]	1947	58,5	DIREN Limousin	1,78	2,12	1,41	1,71	0,96	0,37	0,24	0,20	0,56	Oct	14	19	22	18,40	03/03/07
L0010620	La Vienne à Peyrelevalde [La Rigole du Diable]	1962	71	EDF	2,01	2,39	1,63	1,98	0,99	0,38	0,25	0,20	0,59	Oct	14	18	21	15,10	03/03/07
L0050630	La Vienne à Eymoutiers	1994	369	DIREN Limousin	6,87	7,82	5,43	7,54	1,10	1,70	1,30	1,10	2,51	Nov	56	82	99	68,80	03/03/07
L0093020	La Combade à Roziers-Saint-Georges	2001	173	DIREN Limousin	3,60	4,35	2,81	3,42	0,95	1,10	0,77	0,65	1,42	Nov	24	31	35	19,10	03/03/07
L0123030	La Maulde à Peyrat-le-Château	1990	97	DIREN Limousin	2,47	2,92	2,01	2,79	1,13	0,90	0,68	0,59	1,22	Oct	14	18	20	18,90	03/03/07
L0140610	La Vienne à Saint-Priest-Taurion	1942	1156	DIREN Limousin	22,20	26,60	17,80	27,35	1,23	7,10	4,50	3,60	14,80	Nov	130	180	220	195,00	03/03/07
L0201510	Le Taurion au Monteil-au-Vicomte [Pont-de-Chatain]	1928	79	DIREN Limousin	1,37	1,87	0,88	1,12	0,82	0,32	0,23	0,19	0,39	Oct	9	13	15	15,60	03/03/07
L0231510	Le Taurion à Pontarion	1919	388	DIREN Limousin	6,95	8,64	5,25	6,94	1,00	1,40	0,83	0,63	2,20	Oct	49	65	75	76,70	03/02/07
L0314010	La Vige à Saint-Martin-Sainte-Catherine	1958	134	DIREN Limousin	2,67	3,23	2,08	2,85	1,07	0,67	0,44	0,35	1,00	Sept	21	29	34	29,90	03/02/07
L0321510	Le Taurion à Saint-Priest-Taurion [le Chauvan]	1980	1030	DIREN Limousin	19,10	23,30	14,90	21,46	1,12	4,40	3,10	2,60	7,42	Nov	140	210	250	218,00	03/06/05
L0400610	La Vienne au Palais-sur-Vienne	1923	2296	DIREN Limousin	44,00	53,60	34,00	50,25	1,14	12,00	7,50	5,90	21,80	Nov	250	350	410	378,00	03/03/07
L0563010	La Briance à Condat-sur-Vienne [Chambon Veyrinas]	1966	597	DIREN Limousin	8,21	10,20	6,21	8,61	1,05	1,70	1,20	1,00	2,88	Oct	120	170	200	107,00	06/11/07
L0614020	L'Aurence à Isle	1995	87	DIREN Limousin	1,25	1,42	1,03	1,37	1,10	0,34	0,26	0,23	0,49	Oct	17	23	27	25,70	26/05/07
L0700610	La Vienne à Verneuil-sur-Vienne [Pont de La Gabie]	1973	3390	DIREN Limousin	61,10	73,80	47,60	67,41	1,10	17,00	13,00	11,00	28,70	Oct	420	590	700	544,00	03/02/07
L0813010	La Glane à Saint-Junien [le Dérot]	1967	288	DIREN Limousin	3,96	4,89	3,07	4,83	1,22	0,50	0,32	0,26	1,31	Oct	36	50	59	59,80	03/02/07
L0914020	La Gorre à Chaillac-sur-Vienne	1989	186	DIREN Limousin	2,14	2,67	1,51	2,49	1,16	0,23	0,15	0,12	0,63	Oct	34	52	63	43,30	03/02/07
L0920610	La Vienne à Étagnac [Pont de Pilas]	1970	4100	DIREN Limousin	71,40	86,10	55,70	78,94	1,11	18,00	13,00	11,00	30,80	Oct	480	660	780	673,00	03/02/07
L0940610	La Vienne à Confolens	1964	4670	DDE de la Vienne	67,70	80,70	51,70		1,28	17,00	13,00	11,00		Mars	470	640	750		
L1400610	La Vienne à Lussac-les-Châteaux	1985	5535	DDE de la Vienne	73,80	88,50	54,50	91,13	1,23	18,00	14,00	12,00	29,40	Nov	530	750	890	662,00	03/02/07
L1440610	La Vienne à Chauvigny	1952	6058	DDE de la Vienne					0,00					Oct					
L3100610	La Vienne à Châtelerrault	1918	9910	DDE de la Vienne	112,00	138,00	84,50		1,11	30,00	22,00	18,00		Oct	860	1200	1500		03/03/07
L3123010	L'Envigne à Thuré [Pont de Besse]	1967	242	DIREN Poitou-Charentes	0,74	1,03	0,47	0,43	0,58	0,06	0,02	0,01	0,12	Déc	7	11	14	0,00	30/12/99
L3200610	La Vienne à Ingrandes	1918	10050	DIREN Centre	121,00	153,00	87,90	118,15	0,98	30,00	21,00	18,00	32,60	Oct	810	1100	1400	1070,0	03/03/07

Légende Indicateur

Module annuel	
+ de 5 ans humide	
de 2 à 5 ans humide	
de 2 à 5 ans sec	
+ de 5 ans sec	

QMNA	Crues	
Q > QMNA 2 ans	Q < Crue instantanée 2 ans	
QMNA 2 ans > Q > QMNA 5 ans	Crue instantanée 2 ans < Q < Crue instantanée 5 ans	
QMNA 5 ans > Q > QMNA 10 ans	Crue instantanée 5 ans < Q < Crue instantanée 10 ans	
Q > QMNA 10 ans	Q > Crue instantanée 10 ans	

En 2007, les moyennes des débits mensuels de la majorité des stations sont comprises entre les débits statistiques annuels humides de récurrences 2 et 5 ans (couleur bleu clair). Seul l'Envigne présente une hydrologie très faible.

L'analyse du QMNA, principalement mesuré en octobre, montre des écoulements soutenus en période d'étiage.

Les crues les plus fortes se sont produites en février et mars. Le débit de crue a été supérieur au débit de crue instantanée de récurrence décennale sur la Taurion et la Glane. Par ailleurs, pour la majorité des stations, le 3 mars particulièrement, les débits de crue instantanées ont été élevés, supérieurs aux débits de crues biennaux et quinquennaux.

Ces analyses reflètent donc le caractère humide de l'année 2007, marquée par des précipitations supérieures aux années précédentes.

Descripteur :
4.2 Carte des cours d'eau taris

✓ **Commentaire général descripteur :**

Lors des sécheresses, certains cours d'eau peuvent subir des **assecs** plus ou moins importants. Les **conséquences sur les milieux aquatiques** (faune et flore aquatiques) peuvent être graves et irréversibles. Les prélèvements pour l'agriculture ou la production d'eau potable en période d'étiage peuvent également accentuer ces phénomènes.

Le **RDOE** (réseau départemental d'observation des écoulements) et le **ROCA** (réseau d'observation des crises d'assecs) sont suivis par l'ONEMA (Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques) depuis avril 2007 (anciennement Conseil Supérieur de la Pêche).

Le ROCA a été mis en place par le CSP depuis 2004 dans le cadre du plan d'action sécheresse. Il s'agit d'un réseau national constitué de 30 stations par département. Pendant les périodes de crise, des observations visuelles sont effectuées sur l'écoulement de l'eau de chaque station ainsi que sur son état écologique. Les observations correspondent à 4 modalités : écoulement acceptable, faible, plus d'écoulement, station asséchée.

Le RDOE a été mis en place dans la région Poitou-Charentes à la suite des fortes sécheresses de 1989 et 1990, en réponse à une demande des services de l'État (MISE, DDAF, DIREN). Depuis 2001, il a été étendu aux 15 départements de la délégation régionale de Poitiers du CSP. Ce réseau permet de suivre l'intensité des étiages année après année et d'identifier précisément les bassins versant les plus sensibles aux sécheresses. Contrairement au ROCA, le RDOE n'est pas un réseau de crise : il est actif tous les ans, à une fréquence d'observation mensuelle (4 observations de juin à septembre), sur un nombre important de stations (70 stations en moyenne par département). En Poitou-Charentes, le CSP a élaboré un modèle statistique permettant d'estimer les linéaires d'assecs à partir des résultats du RDOE.

La mise en place des actions du SAGE doit aboutir à **l'optimisation de la gestion qualitative des eaux du bassin de la Vienne**.

- ✓ **Préconisations suivies :** 37.
- ✓ **Base de données ou structure en charge :** RDOE, CSP.
- ✓ **Fréquence d'actualisation :** Ponctuellement si année de sécheresse.
- ✓ **Référence initiale :** Non.

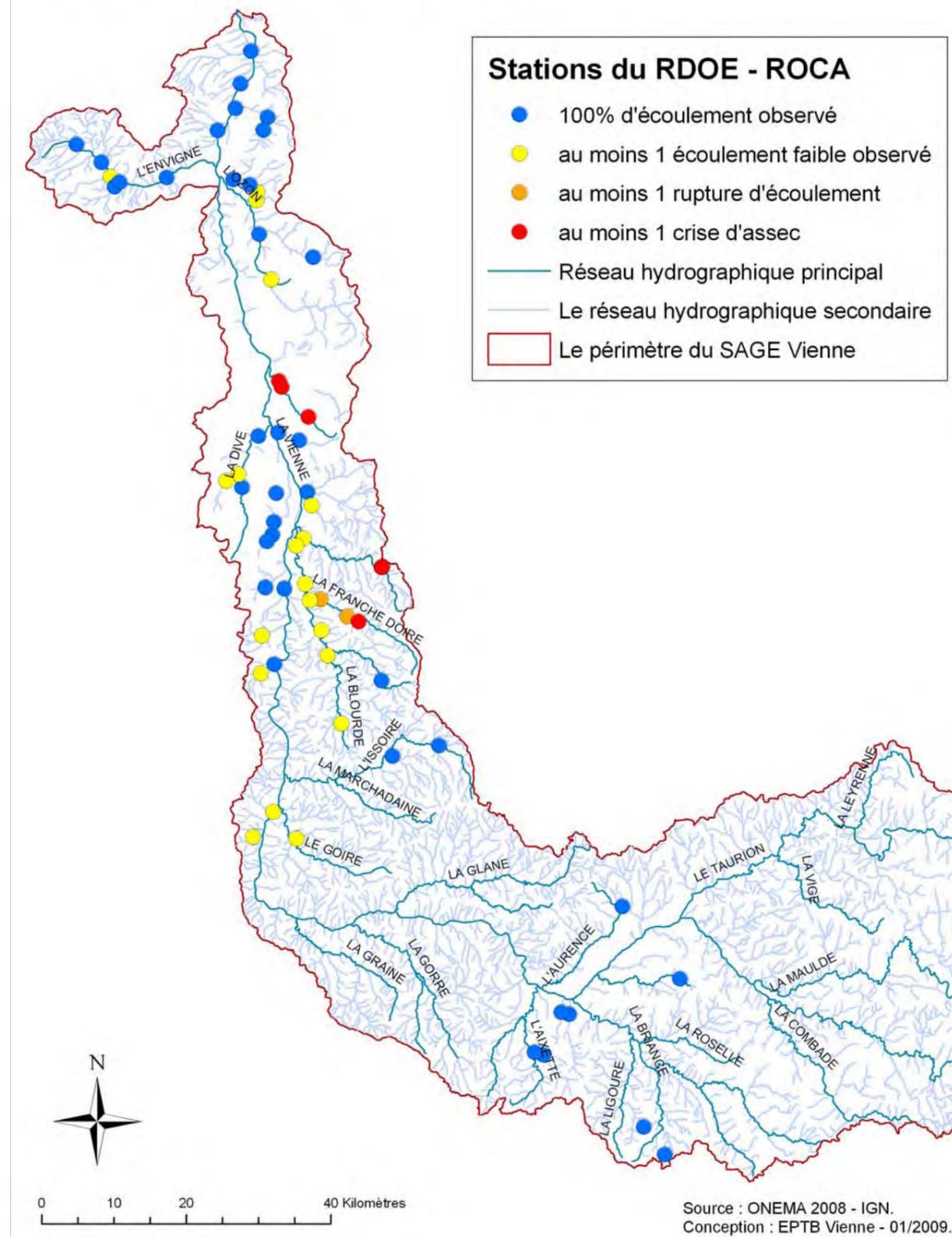
✓ **Caractéristiques du bassin :**

En 2008, le **ROCA n'a pas été activé sur le territoire du SAGE Vienne** compte tenu de la pluviométrie.

Néanmoins, dans les départements de la Vienne et la Charente, les observations du RDOE montrent la présence de **ruptures d'écoulement** (3 observations) et d'**assecs** (6 observations) **sur les affluents de la Vienne aval** que sont le Servon, la Franche d'Oire et la Petite Blourde. En 2006 et 2007, la Petite Blourde était également concernée par des assecs.

Les tableaux suivants présentent les observations effectuées dans le cadre du RDOE et du ROCA sur le périmètre du SAGE Vienne, pour les départements de la Vienne et de la Haute-Vienne.

4.2 Les observations d'écoulement sur le ROCA - RDOE en 2008

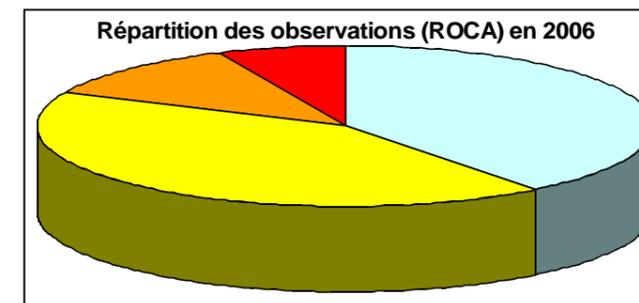
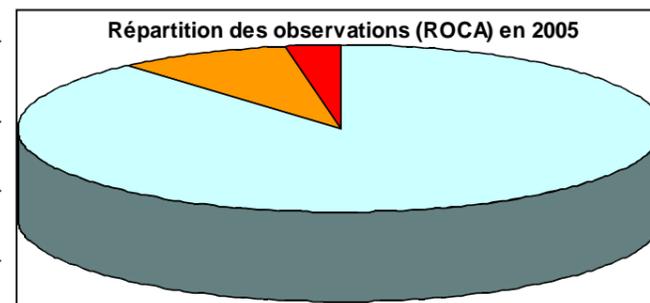


Campagnes en Haute Vienne et en Vienne en 2005 (N° semaine) (Source ONEMA – Directions Régionales et Services Départementaux)

ID_ROCA	RIVIERE	Janvier	Mars	Mai	Jun	Juillet				Août				Septembre				Octobre						
		3	11	21	25	26	27	27	29	30	31	33	34	35	36	37	38	39	40		41	42		
5870001	Aurencelle (87)						1	1	1		1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1		Dans le département de la Haute-Vienne, 15 campagnes de mesures ont été effectuées en 2005 sur les 11 stations situées sur le périmètre du SAGE Vienne. Les observations sont les suivantes : - 90 % de présence d'un écoulement (141) , - 9 % de rupture d'écoulement (14) , - 1 % d' assecs (2) (Ruisseau Noir, affluent du ruisseau du Breuilh sur le bassin de la Briance).	
5870002	Boulou (87)						1	1	1		1	3	3	3	3	1	1	1	1	1	1			
5870003	Cramoulou (87)						1	1	1		1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1			
5870004	Vanelle (87)						1	1	1		1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1			
5870005	Aixette (87)						1	1	1		1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1			
5870007	Ruisseau Noir (87)						1	1	1		1	4	4	3	3	1	1	1	1	1	1			
5870009	Valoine (87)						1	1	1		1	1	3	3	3	3	1	1	1	1	1			
5870010	Valoine (87)						1	1	1		1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1			
5870012	Ru de la Garenne (87)				1		1	1	1		1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1			
5870013	Issoire(87)				1		1	1	1		1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	3	1		
5870014	Isop (87)				1		1	1	1		1	3	3	1	3	1	1	1	1	1	1	1		
4860023	Envigne (86)	1	1	1	1				1				1						1					Dans le département de la Vienne, 7 campagnes de mesures ont été menées sur 4 stations situées sur le périmètre du SAGE Vienne. Les observations sont les suivantes : - 82 % de présence d'un écoulement (23) , - 7 % de rupture d'écoulement (2) , - 11 % à des assecs (3) (Petite Blourde).
4860024	Gatineau (86)	1	1	1	1				1				1						1					
4860027	Franche D'oire (86)	1	1	1	1				1				1						3					
4860028	Petite Blourde (86)	1	1	1		3			4				4						4					

Légende

1	écoulement
2	écoulement faible
3	rupture d'écoulement
4	assec



Campagnes en Haute Vienne et en Vienne en 2006 (N° semaine) (Source ONEMA – Directions Régionales et Services Départementaux)

ID_ROCA	RIVIERE	Janvier	Février		Jun	Juillet	Août		Septembre			
		3	6	9	25	30	33	35	37	39		
5870001	Aurencelle (87)						2	2	2		Dans le département de la Haute-Vienne, 3 campagnes de mesures ont été effectuées en 2006 sur les 11 stations situées sur le périmètre du SAGE Vienne. Les observations sont les suivantes : - 30 % de présence d'un écoulement (10) , - 55 % d' écoulement faible (18) , - 9 % de rupture d'écoulement (3) , - 6 % d' assecs (2) (Ruisseau Noir, affluent du ruisseau du Breuilh sur le bassin de la Briance, Valoine).	
5870002	Boulou (87)						1	1	3			
5870003	Cramoulou (87)						1	1	2			
5870004	Vanelle (87)						1	1	1			
5870005	Aixette (87)						2	2	2			
5870007	Ruisseau Noir (87)						4	1	3			
5870009	Valoine (87)						4	1	2			
5870010	Valoine (87)						2	2	2			
5870012	Ru de la Garenne (87)						2	2	2			
5870013	Issoire (87)						2	2	1			
5870014	Isop (87)						2	2	3			
4860023	Envigne (86)	1	2	1	2	2		1		1		Dans le département de la Vienne, 7 campagnes de mesures ont été menées sur 4 stations situées sur le périmètre du SAGE Vienne. Les observations sont les suivantes : - 50 % de présence d'un écoulement (14) , - 29 % d' écoulement faible (8) , - 14 % de rupture d'écoulement (4) , - 7 % à des assecs (2) (Petite Blourde).
4860024	Gatineau (86)	2	2	1	1	1		1		2		
4860027	Franche D'oire (86)	1	1	1	2	3		3		2		
4860028	Petite Blourde (86)	1	1	1	3	4		4		3		

Campagnes en Haute Vienne et en Vienne en 2007 (N° semaine) (Source ONEMA – Directions Régionales et Services Départementaux)

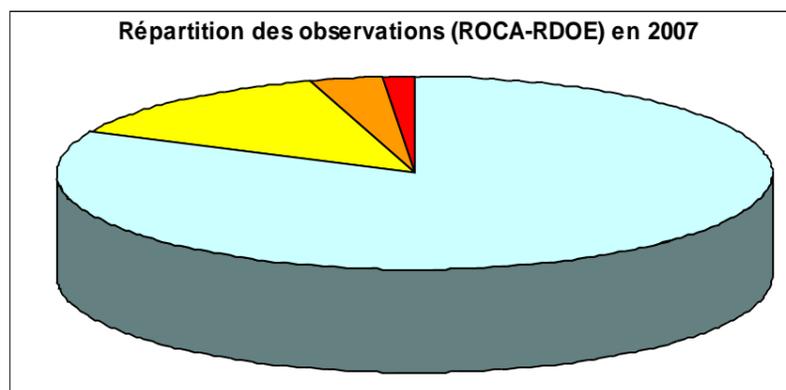
Ref_RDOE	ID_ROCA	RIVIERE	Juin 25	Juillet 30	Août 34	Septembre 39-40
	5870001	Aurencelle				
	5870002	Boulou				
	5870003	Cramoulou				
	5870004	Vanelle				
	5870005	Aixette				
	5870007	Ruisseau Noir				
	5870009	Valoine				
	5870010	Valoine				
	5870012	Ruisseau de la Garenne				
	5870013	Issoire				
	5870014	Isop				
	5160031	La Blourde	1	2	2	2
	5160032	La Tulette	1	2	2	1
	5160033	Ruisseau du Mas	1	2	2	2
	5160050	Le Cluzeau	1	2	1	2
		L'Envigne	1	1	1	1
860721	4860023	L'Envigne	1	1	1	1
860722		Le Sautard	1	1	1	1
860722		La Bourde	1	1	1	1
		L'Envigne	1	1	1	1
		L'Envigne	1	1	1	1
860731	4860024	Le Gatineau	1	1	1	1
860741		La Vauvoise	1	1	1	1
860761		Les Trois Moulins	1	1	1	1
		Le Rémillly	1	1	1	1
		Le Rémillly	1	1	1	1
860751		Le Rémillly	1	1	1	1
		L'Ozon de Chénevelle	1	1	1	1
860711		L'Ozon	1	1	1	1
		L'Ozon de Chénevelle	1	1	1	1
860712		Le ruisseau d'Écoutard	2	1	1	1
860713		Le Maury	2	1	1	1
860714		Le Chaudet	1	1	1	1
860715		Le ruisseau des Planches	1	1	1	1
860811		La Salle	1	1	1	1
		La Salle	1	1	1	1
8608121		Le Servon	3	4	4	3
		Le Servon	3	3	3	3
		Le Servon	1	1	2	4
8608101		Le Theil (aubineau)	1	1	2	2
		Le Theil (aubineau)	1	2	2	2
8608111		La Dive de Morthemmer	1	1	1	1
		Le Rin	1	1	1	1
8608112		Le Rin	1	1	1	2
		La Dive de Morthemmer	1	1	1	1
		Le Goberté (Mortagne)	1	1	1	1
860871		La Mortagne	1	1	1	1
860891		L'Arrault	1	1	1	1
860881		Les Aubières	1	1	1	1
		La Petite Blourde	1	1	2	2

*ROCA non activé ;
Pas de problème particulier en période d'étiage
2007 sur le territoire du SAGE Vienne en région
Limousin.*

Légende

1	écoulement
2	écoulement faible
3	rupture d'écoulement
4	assec

Répartition des observations (ROCA-RDOE) en 2007



En 2007, sur le territoire du SAGE Vienne en Région Limousin, **le ROCA n'a pas été activé** et les Bulletins de Situation Hydrologique, élaborés par les agents de l'ONEMA, et transmis au MEDAD, n'ont pas signalé de problème particulier en période d'étiage.

Dans le département de la Vienne, le ROCA n'a pas été activé en 2007 compte tenu de la pluviométrie. Néanmoins les points ROCA ont été extraits du RDOE et apparaissent donc dans ce dernier.

Les observations sont les suivantes :

- **82 % de présence d'un écoulement (177),**

- **13 % d'écoulement faible (29),**

- **3 % de rupture d'écoulement (7)** (Le Servon et la Petite Blourde),

- **1 % à des assecs (3)** (Le Servon, affluent de la Vienne).

		La Grande Blourde	1	1	1	1
		Le Goberté (Mortagne)	1	1	1	1
		La Mortagne	1	1	1	1
860841		Le Crochet	1	1	1	1
860831		La Crochatière	1	1	1	1
860821		la Pougé (ou Pargue)	1	1	2	1
		La Grande Blourde	1	1	1	1
		La Franche d'Oire	1	1	1	2
		La Grande Blourde	1	1	1	2
		La Grande Blourde	1	1	1	1
860851		La Grande Blourde	1	1	1	1
860852	48600	La Franche d'Oire	1	1	1	2
		La Franche d'Oire	1	2	1	2
860861	48600	La Petite Blourde	1	2	1	3
		La Petite Blourde	1	2	1	2

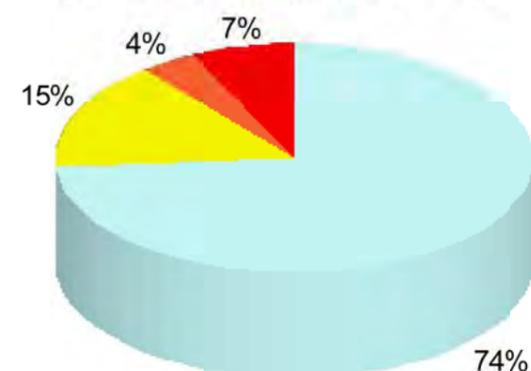
Campagnes en Vienne et en Charente en 2008 (Source ONEMA – Directions Régionales et Services Départementaux)

Dép	ID base ROCA -RDOE 2008	Rivière	juin	juillet	août	septembre
86	4860137	Arrault (R. des grands Moulins)	1	1	1	1
86	4860138	Aubières (R. des Ages)	1	1	2	1
86	4860054	Bourde	1	1	1	1
86	4860073	Chaudet	1	1	1	1
86	4860144	Crochatière	1	1	1	1
86	4860143	Crochet	1	1	1	1
86	4860134	Dive de Morthemmer	1	1	1	1
86	4860131	Dive de Morthemmer	1	1	1	1
86	4860023	Envigne	1	1	1	1
86	4860055	Envigne	1	1	1	1
86	4860052	Envigne	1	1	1	1
86	4860056	Envigne	1	1	1	1
86	4860147	Franche d'Oire	1	2	3	3
86	4860027	Franche d'Oire	1	2	3	3
86	4860151	Franche d'Oire	1	2	3	4
86	4860024	Gatineau	1	1	1	1
86	4860140	Grande Blourde	1	1	2	1
86	4860149	Grande Blourde	1	1	2	1
86	4860150	Grande Blourde	1	2	2	1
86	4860146	Grande Blourde	1	2	2	1
86	4860148	Grande blourde	1	2	2	1
86	4860108	Maury	1	1	1	1
86	4860072	Maury	1	1	2	1
86	4860141	Mortagne (ou Goberté)	1	1	1	1
86	4860136	Mortagne (ou Goberté)	1	1	1	1
86	4860142	Mortagne (ou Goberté)	1	1	1	1
86	4860135	Mortagne (ou Goberté)	1	1	1	1
86	4860069	Ozon - pont de la laiterie	1	1	2	2
86	4860068	Ozon de Chénevelle	1	1	1	1
86	4860070	Ozon de Chénevelle	1	1	1	1
86	4860145	Pargue (ou Pouge)	1	1	2	1
86	4860028	Petite Blourde	1	3	3	4
86	4860152	Petite Blourde	1	3	4	4
86	4860139	Petite Blourde	1	1	2	1
86	4860061	Rémilly	1	1	1	1
86	4860060	Rémilly	1	1	1	1
86	4860059	Rémilly	1	1	1	1
86	4860132	Rin	1	1	2	1
86	4860133	Rin	1	1	1	2
86	4860071	Ruisseau d'Ecoutard	1	1	2	1
86	4860074	Ruisseau des Planches	1	1	1	1
86	4860114	Salle	1	1	1	1
86	4860113	Salle	1	1	2	1
86	4860053	Sautard - "Bertaud"	1	2	2	2
86	4860126	Servon	1	4	4	4
86	4860127	Servon	4	4	4	4
86	4860128	Servon	4	4	4	4
86	4860130	Theil (ou aubineau)	1	1	1	1
86	4860129	Theil ou Aubineau	1	1	1	1
86	4860057	Vauxoise	1	1	1	1
16	5160031	Blourde	2	2	2	2
16	5160050	Cluzeau	1	2		2
16	5160033	Ruisseau du mas	1	2		2
16	5160032	Tulette	1	1		2

Légende

1	écoulement
2	écoulement faible
3	rupture d'écoulement
4	assec

Répartition des observations RDOE en 2008



En 2008, le ROCA n'a pas été activé sur le territoire du SAGE Vienne en régions Limousin et Poitou-Charentes en raison des conditions de pluviométrie.

Les observations pour le RDOE (en Poitou-Charentes) sont les suivantes :

- **74%** de présence d'un **écoulement** (157),
- **15%** d'**écoulement faible** (33),
- **4%** de **rupture d'écoulement** (8) (La franche d'Oire et la Petite Blourde),
- **7%** à des **assec** (15) (la Franche d'Oire, la Petite Blourde et le Servon).

INDICATEUR D'ÉTAT :

5. ASPECTS QUANTITATIFS DES EAUX SOUTERRAINES

La problématique est différente entre l'amont et l'aval du bassin du fait de la nature du sous-sol.

D'où la nécessité de disposer de deux descripteurs, un sur l'évolution de la hauteur des nappes et un autre sur les débits des sources captées pour l'eau potable.

Descripteur :
5.1 Graphiques d'évolution piézométrique des nappes souterraines

✓ **Commentaire général descripteur :**

Les **eaux souterraines** s'infiltrent dans le sol et circulent dans les couches géologiques perméables. Ces réserves souterraines, nappes superficielles ou profondes jouent un **rôle fondamental dans l'alimentation des rivières en période de basses eaux et l'approvisionnement des activités humaines (irrigation, production d'eau potable)**. Les piézomètres sur le bassin de la Vienne et à proximité, sur la partie Poitou-Charentes, sont au nombre de 6.

Code	Nom piézomètre	Département	Commune	INSEE	Nom Aquifère	Profondeur (m)
05678X0060	ARCHIGNY	86	ARCHIGNY	86009	TOURAINNE SUD/ENTRE LA VIENNE ET LA CREUSE	32
05664X0048	HERAUDER	86	LENCLOITRE	86128	LOUDUN/CENOMANIEN ARGILEUX	5,6
06143X0011	MONTMORI	86	MONTMORILLON	86165	MONTMORILLONNAIS/EST DE LA GARTEMPE	63
05664X0064	CHABOURN	86	CHARBOURNAY	86048	HAUT POITOU/JURASSIQUE SUPERIEUR	130
05668X0080	LOURDINE	86	MIGNE-AUXANCES	86158	HAUT POITOU/DOGGER ET AALENIEN	37,5
06622X0068	ALLOUE	16	ALLOUE	16007		70

L'enjeu du SAGE à ce niveau est **l'optimisation de la gestion quantitative des eaux du bassin de la Vienne**.

Pour en savoir plus sur la Région Poitou-Charentes :

<http://www.observatoire-environnement.org/OBSERVATOIRE/piezometre/presentation.html>

- ✓ **Préconisations suivies :** 50, 51.
- ✓ **Base de données ou structure en charge :** DIREN, Région Poitou-Charentes (ORE), BRGM.
- ✓ **Fréquence d'actualisation :** Annuelle.
- ✓ **Référence initiale :** Etat des lieux DCE.

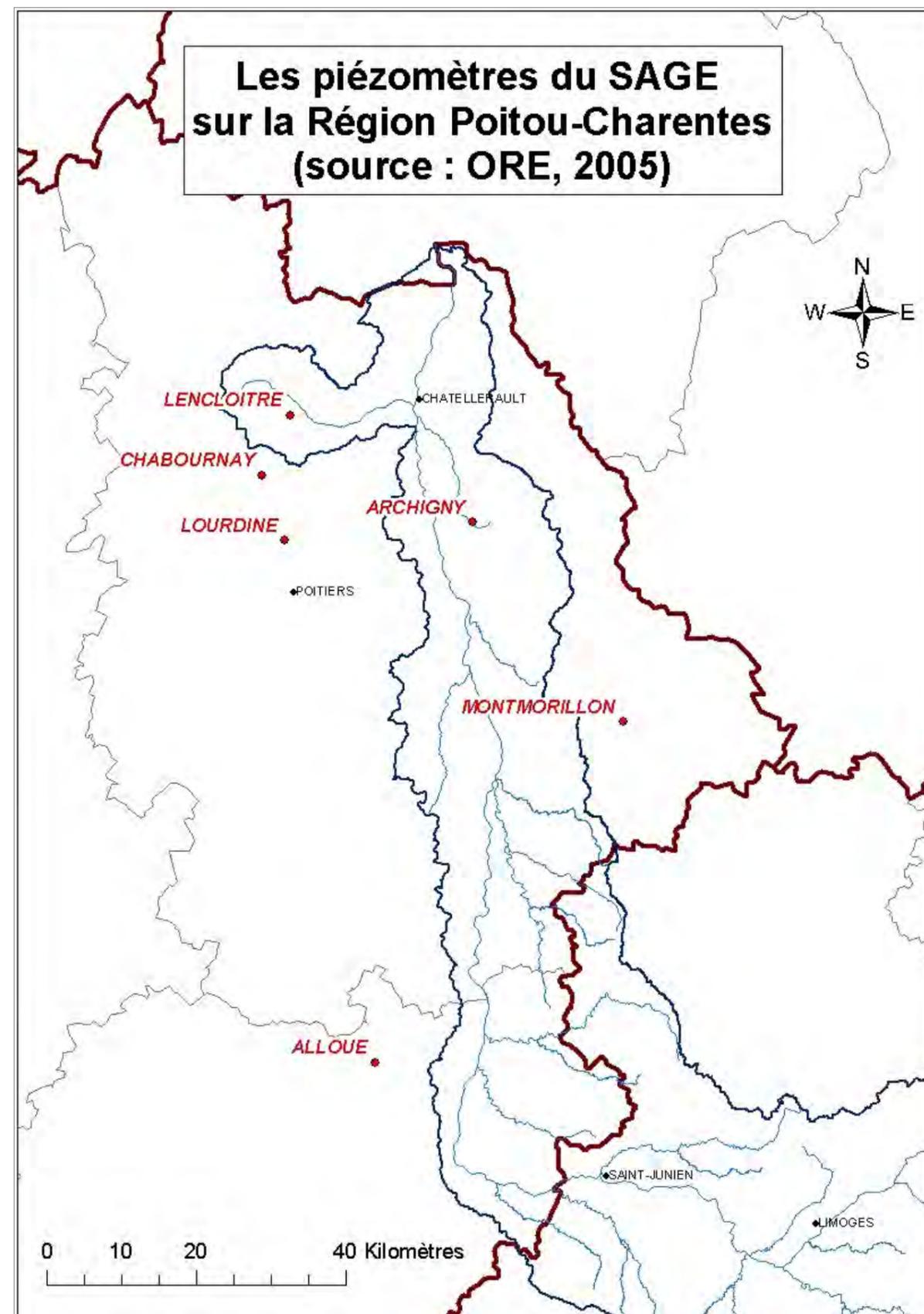
✓ **Caractéristiques du bassin :**

Les graphiques suivant ont été établis à partir des piézomètres situés sur la Région Poitou-Charentes. Les réserves souterraines sont les plus importantes sur ce secteur du bassin.

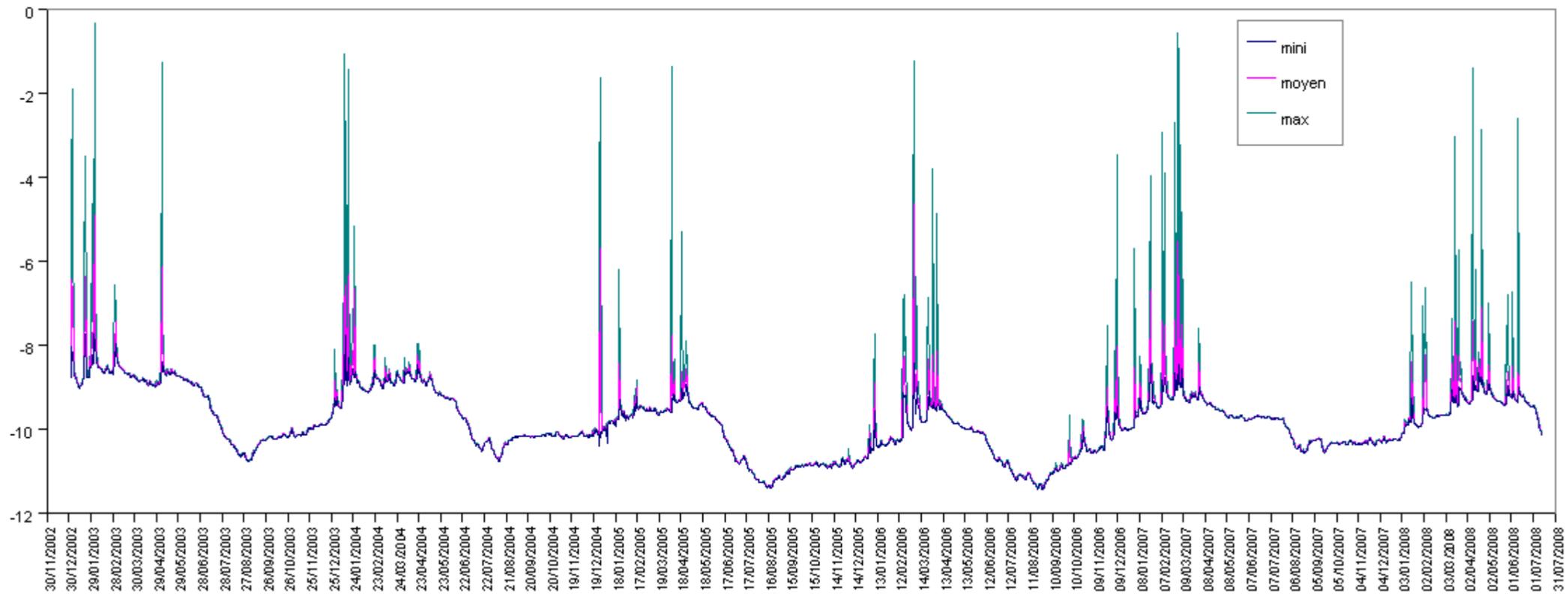
Alors que les hauteurs des nappes, entre **janvier 2003 et décembre 2005**, étaient globalement en **constante diminution**, à partir de **2006**, on note **une stabilisation voire une augmentation** des niveaux moyens des nappes souterraines. Cependant, les niveaux sont encore faibles et une situation satisfaisante ne pourra être atteinte que si les conditions hydrologiques et la régulation des prélèvements le permettent.

Les variations de niveaux des nappes sont liées aux variations de pluviométrie été – hiver, ainsi le rechargement est retardé suite à une période de sécheresse. Par exemple, au niveau du piézomètre de Lencloître, en décembre 2003, le niveau de l'eau se situe à 3,2 m de profondeur. En décembre 2005, le niveau d'eau de la nappe a baissé d'environ 1,5 m (profondeur : 4,7 m). Les pluies des hivers 2004 et 2005 n'ont pas permis de reconstituer la réserve. Les prélèvements (irrigation, production d'eau potable...) accentuent cette diminution.

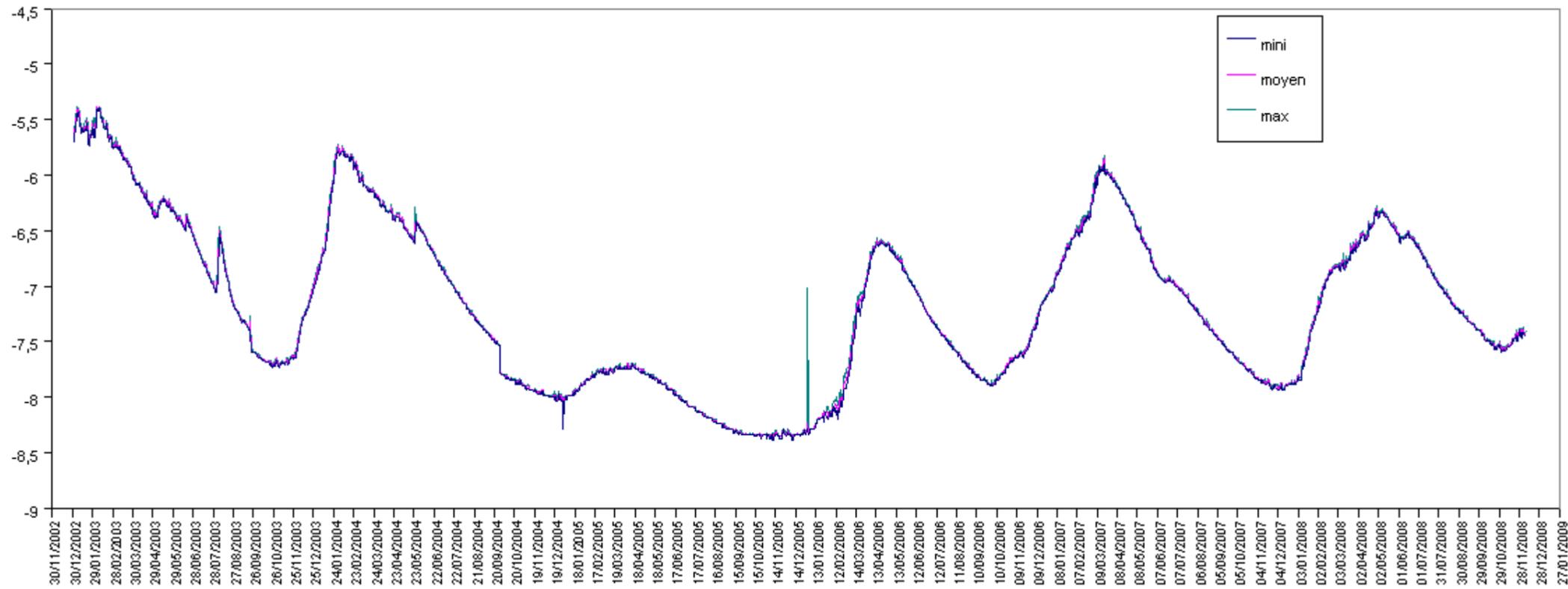
Les nappes les plus en surface sont les plus vulnérables aux effets des sécheresses. Cependant, les nappes les plus profondes, mesurées au niveau des piézomètres de Lourdine ou d'Alloue, suivent la même tendance.



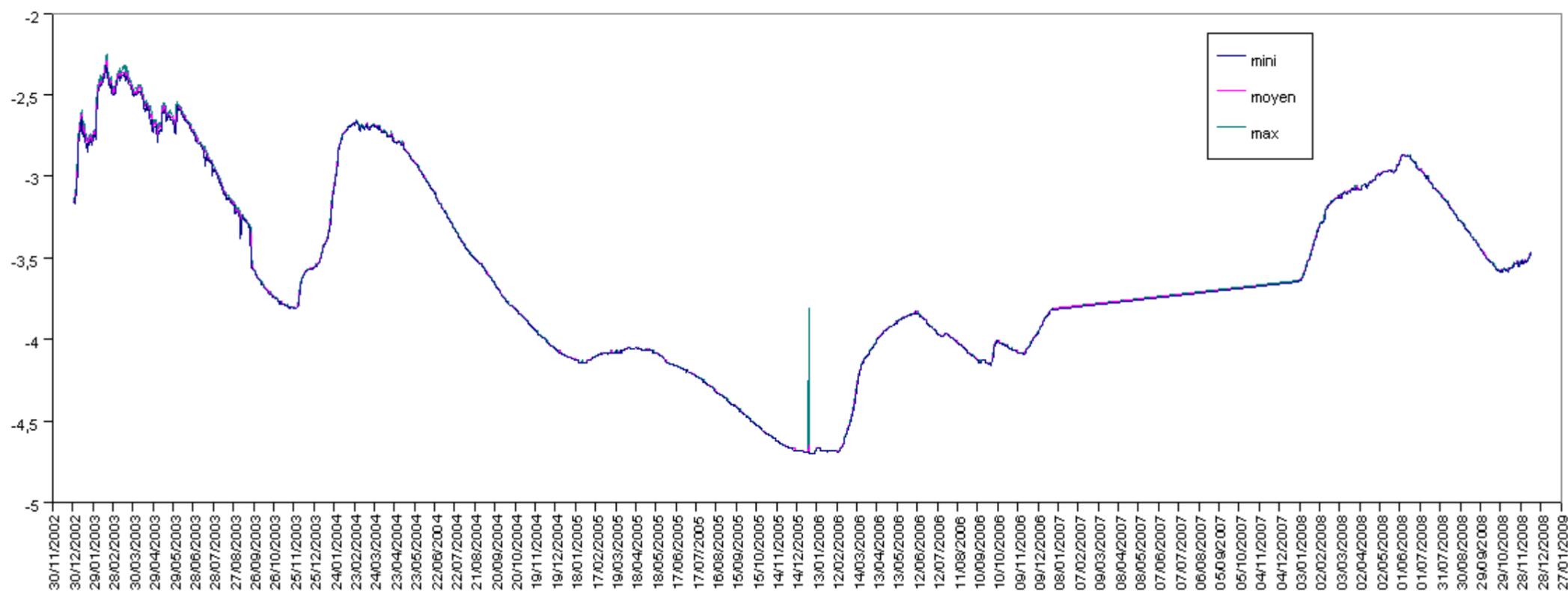
Piézométrie Montmorillon de janvier 2003 à juillet 2008 (source ORE - 2008)



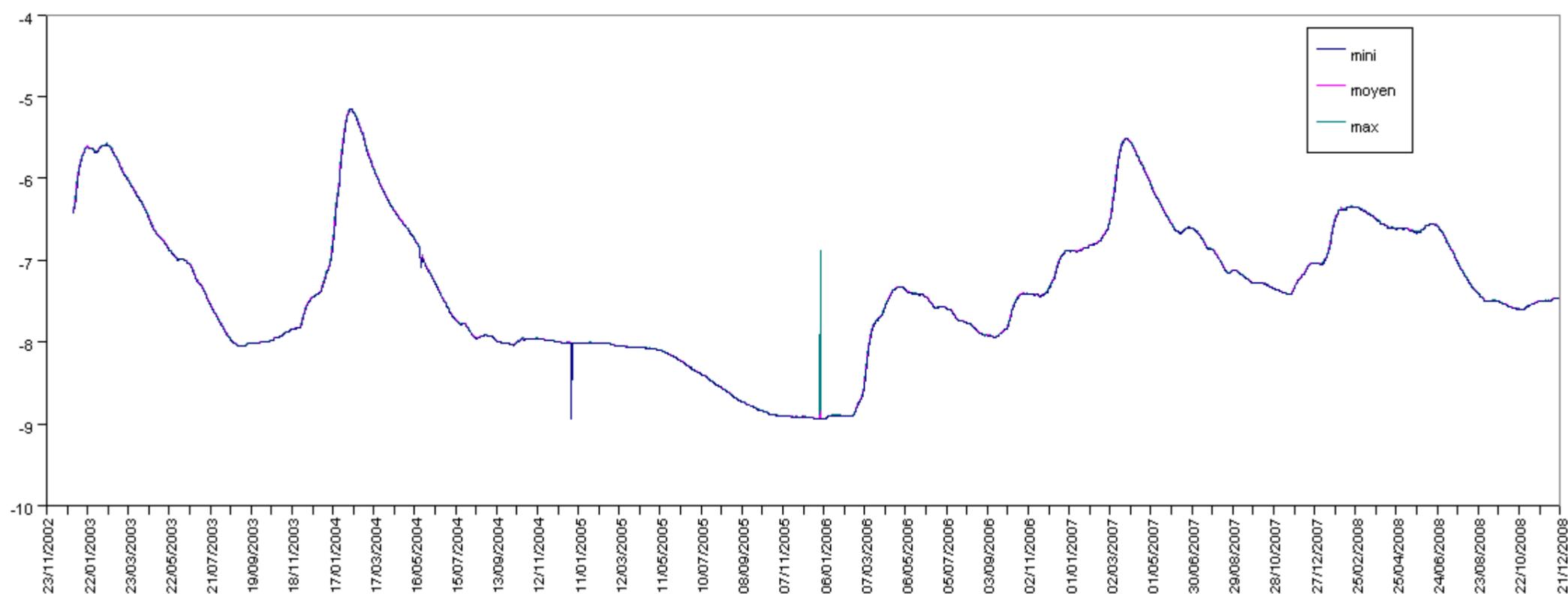
Piézométrie Archigny de janvier 2003 à décembre 2008 (source ORE - 2008)



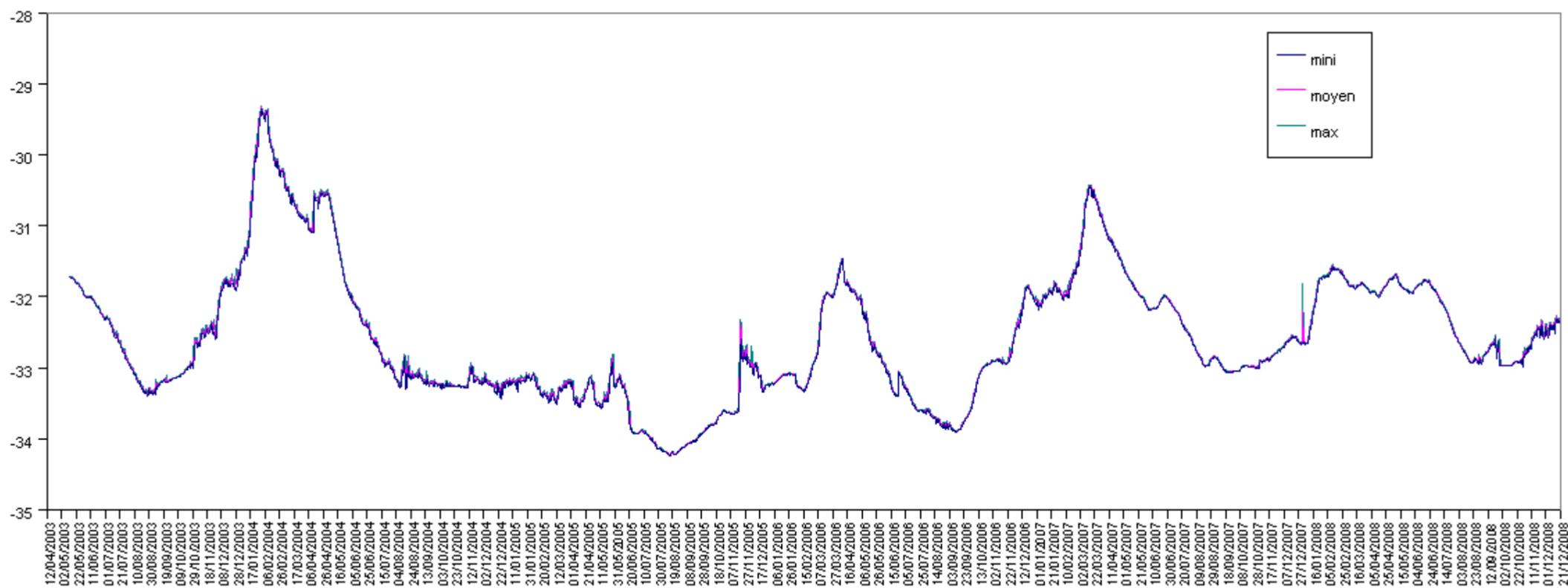
Piézométrie Lenclotre de janvier 2003 à décembre 2008 (source ORE 2008)



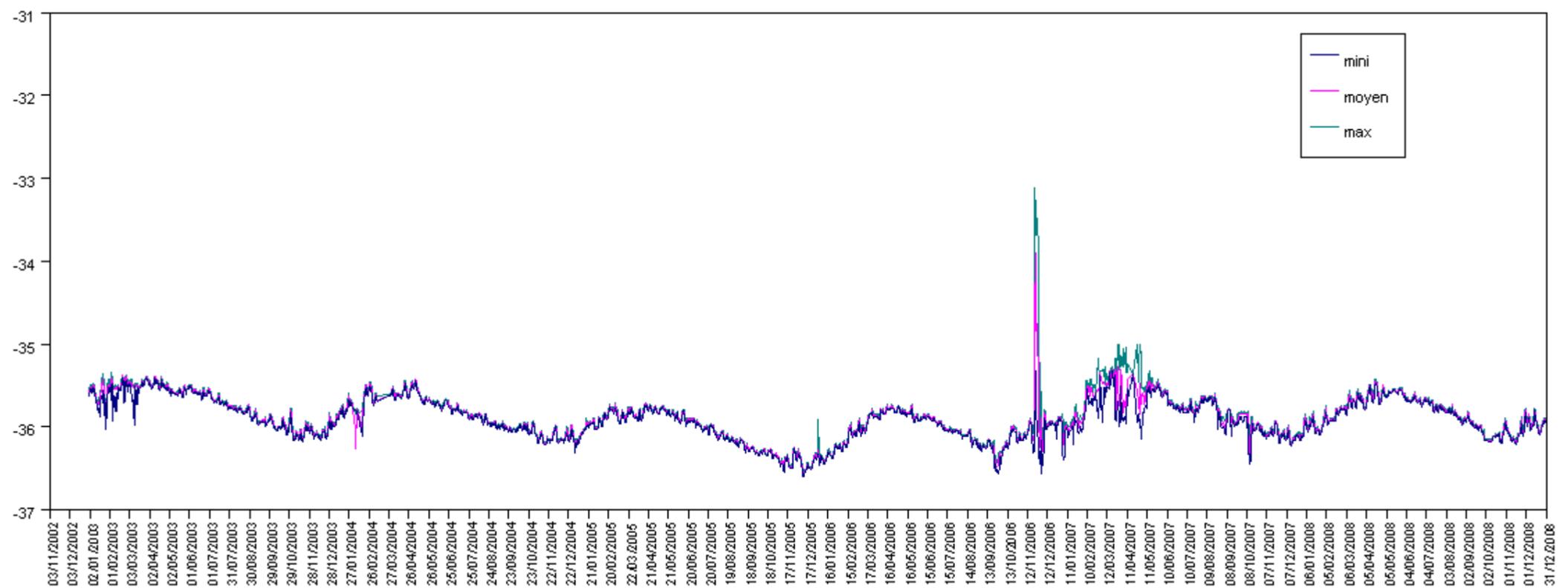
Piézométrie Chabournay de janvier 2003 à décembre 2008 (source ORE 2008)



Piézométrie Lourdines de mai 2003 à décembre 2008 (source ORE 2008)



Piézométrie Alloué de janvier 2003 à décembre 2008 (source ORE 2008)



INDICATEUR D'ÉTAT : 5. ASPECTS QUANTITATIFS DES EAUX SOUTERRAINES

Descripteur :

5.2 Tableau des débits des sources captées pour l'eau potable et/ou tableau des communes justifiant des mesures de restriction

✓ **Commentaire général descripteur :**

Avec les **sécheresses répétées** de ces dernières années, la production d'eau potable devient problématique **dans les zones où la ressource en eau est limitée** (peu de ressource souterraine) **ou soumise à des divers prélèvements pour satisfaire différents usages (agriculture, industrie...)**.

La surveillance des **débits des sources captées pour l'eau potable** et/ou la prise en compte du **nombre de communes où des mesures de restriction sont prises**, permettront d'évaluer l'état de la ressource en eau du bassin.

L'enjeu du SAGE à ce niveau est **l'optimisation de la gestion quantitative des eaux du bassin de la Vienne**.

- ✓ **Préconisations suivies :** 34, 46.
- ✓ **Base de données ou structure en charge :** Département, DDASS, Agences de l'eau
- ✓ **Fréquence d'actualisation :** Tous les 2 ans.
- ✓ **Référence initiale :** Non.

✓ **Caractéristiques du bassin :**

De façon globale, **les prélèvements pour l'eau potable sont globalement constants sur le bassin de la Vienne entre 1999 et 2006**. Les prélèvements souterrains sont toutefois en légère diminution au profit des prélèvements en eaux superficielles (cf. descripteur 10.1 page 90).

Les volumes annuels issus des données des Agences de l'eau Loire Bretagne et Adour Garonne ont été ramenés en terme de débits (m³/j), 1 année représentant 365 jours.

En 2005, le **débit total** des 222 points de prélèvements recensés sur le périmètre du SAGE Vienne, représente environ **102 443 m³/j** dont

- 36 870 m³/j pour les eaux souterraines (36 %) ;
- 65 573 m³/j pour les eaux superficielles (64 %).

Le **débit moyen** par prélèvement est ainsi d'environ **462 m³/j**.

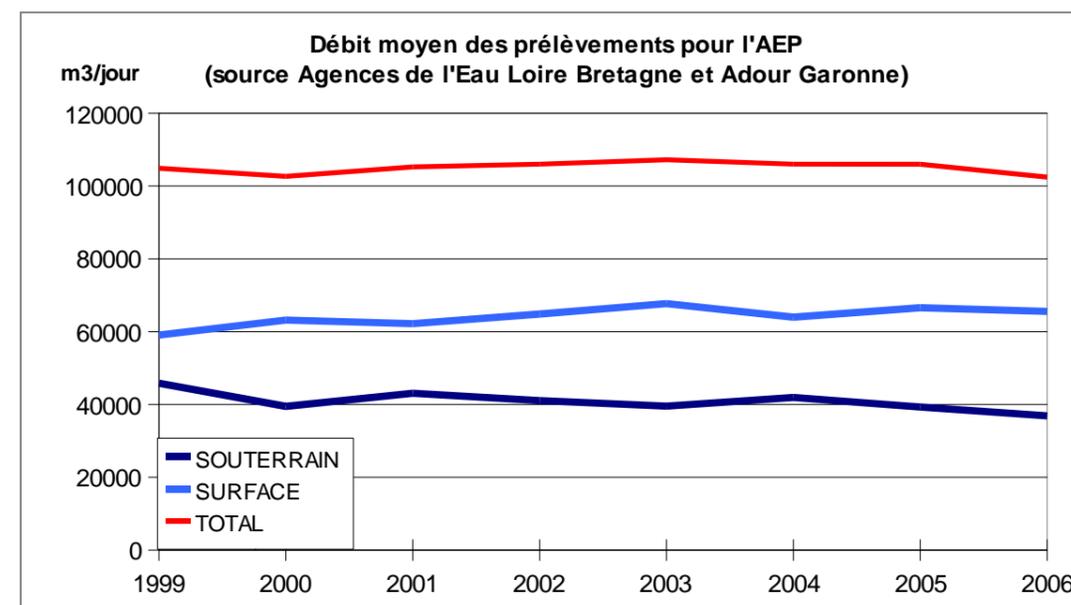
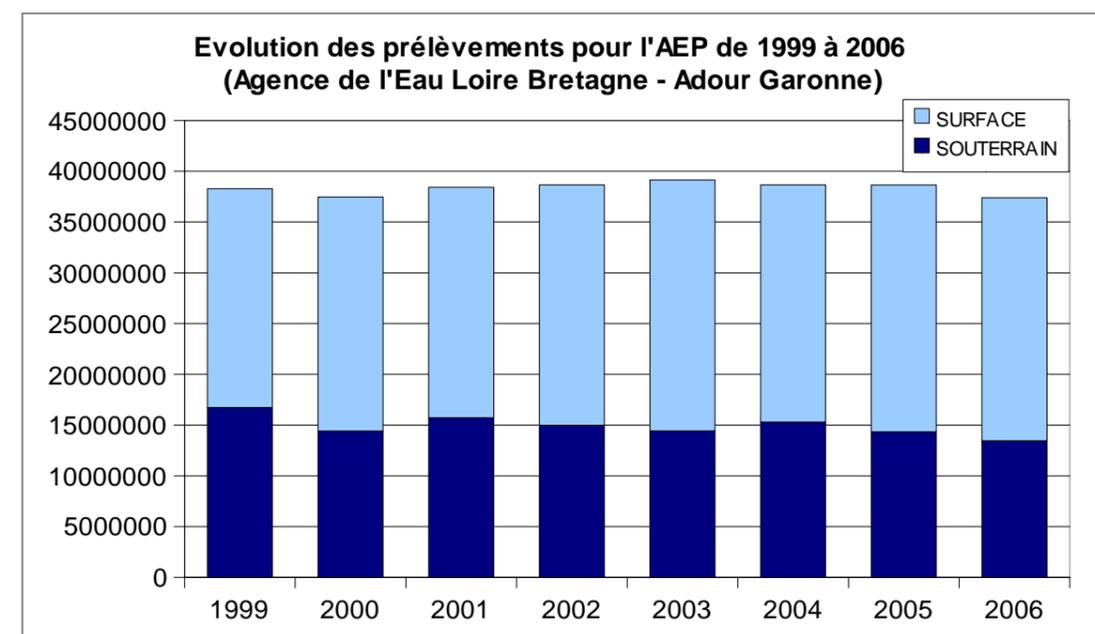
De septembre 2007 à février 2008, des étudiants du Master Pro de Limoges « Gestion de l'environnement et traitement des eaux » ont réalisé une **base de données sur l'état d'avancement de la mise en œuvre des périmètres de protection des captages d'eau potable**. A ce titre, des données ont été collectées auprès des DDASS concernant les débits des sources captées (débits mesurés ou évalués) :

Volumes prélevés et nombre de captages en fonction des départements (m³/j) (source DDASS 2007)

DEPARTEMENTS	EAUX SOUTERRAINES		EAUX SUPERFICIELLES		Volume Total
	nombre	m ³ /j	nombre	m ³ /j	
16	3	158	1	3 292	3 450
19	42	3 360	1	100	3 460
23	160	5 560	1	1 200	6 760
37	1	112	0	0	112
86	59	22 165	2	11 913	34 078
87	234	20 778	6	40 900	61 678
Total	499	52 133 (47%)	11	57 405 (53%)	109 538

Tableau des débits des prélèvements pour la production d'eau potable issus des Agences de l'eau Loire Bretagne et Adour Garonne (Débits extrapolés à partir des volumes annuels)

		1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
SOUTERRAIN	Volume annuel (m ³)	16730000	14412100	15723700	14989600	14428500	15300700	14343700	13457400
	Débit (m ³ /h)	45836	39485	43079	41067	39530	41920	39298	36870
SURFACE	Volume annuel (m ³)	21555231	23056991	22696308	23666787	24708127	23354809	24296465	23934252
	Débit (m ³ /h)	59055	63170	62182	64841	67693	63986	66566	65573
TOTAL	Volume annuel (m ³)	38285231	37469091	38420008	38697454	39136627	38697429	38679463	37391652
	Débit (m ³ /h)	104891	102655	105260	106020	107224	106020	105971	102443



INDICATEUR D'ÉTAT :

6. QUALITÉ DES MILIEUX

La qualité du milieu peut être décrite par de nombreux paramètres.

La qualité biologique sera traduite à partir des trois indicateurs suivants : l'Indice Poissons Rivière (IPR), l'Indice Biologique Normal Globalisé (IBGN) et l'Indice Biologique Diatomées (IBD).

Par ailleurs, les résultats des études en cours ou en projet dans le cadre du SAGE seront également utilisés pour les inventaires des frayères (préconisation n° 80), des espèces envahissantes (préconisations n° 66 et 69) et la caractérisation des zones humides (préconisations n° 85 et 86).

Enfin, la qualité physique des cours d'eau sera appréciée en tenant compte des études locales réalisées notamment dans le cadre préalable des travaux de restauration et d'entretien des berges.

INDICATEUR D'ÉTAT : 6. QUALITÉ DES MILIEUX

Descripteur :

6.1 Carte de qualité des peuplements de poissons par l'Indice Poisson Rivière (IPR) et/ou % de points par classe de qualité

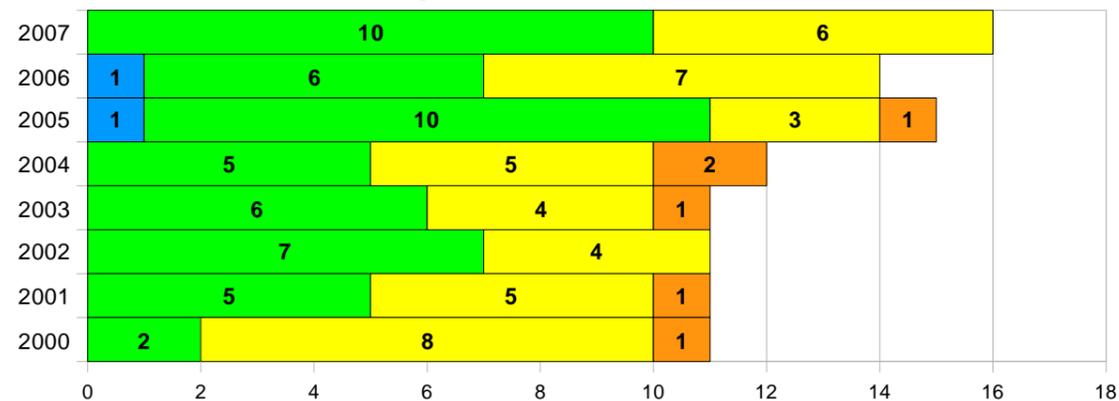
✓ **Commentaire général descripteur :**

La méthode d'évaluation de la qualité des cours d'eau à partir des poissons est basée sur la comparaison de la composition de la population concernée à celle d'une situation témoin. Cette dernière prend en compte la **densité** et la **diversité** spécifique propres à chaque situation ainsi que les préférences des différentes espèces en terme **d'habitat, de régime alimentaire, de sensibilité aux pollutions ...** Elle permet de calculer un « indice poisson » qui définit 5 classes de qualité (de très bonne à très mauvaise).

- ✓ **Préconisations suivies :** 5, 80, 81, 82, 83.
- ✓ **Base de données ou structure en charge :** ONEMA.
- ✓ **Fréquence d'actualisation :** Annuelle.
- ✓ **Référence initiale :** Etats des lieux DCE.

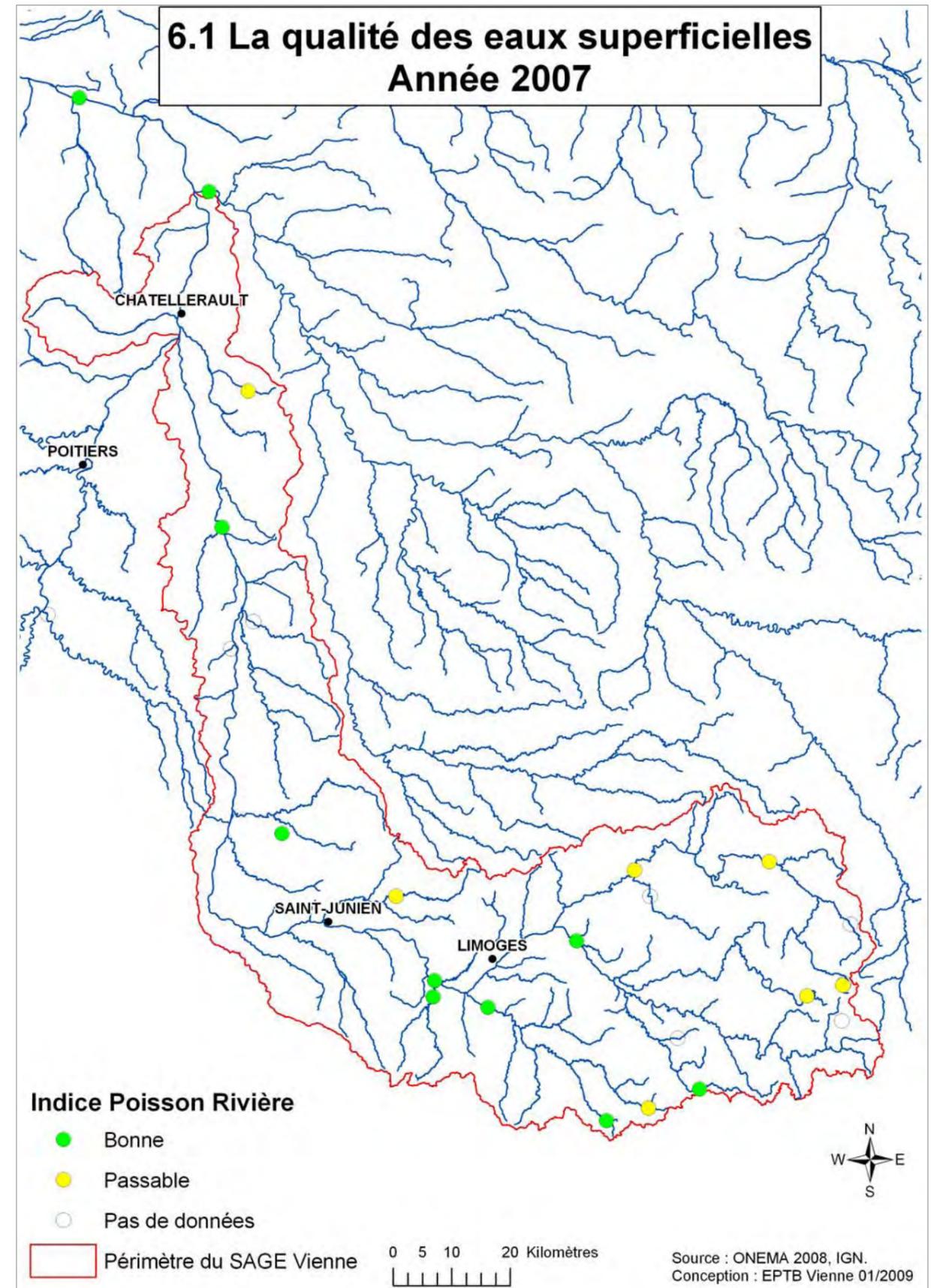
✓ **Caractéristiques du bassin :**

Nombre de stations, par indice de qualité pour l'Indice Poisson Rivière



Le nombre de stations de mesure de l'Indice Poisson est passé de **11 stations en 2000 à 16 en 2007**. Cette augmentation des mesures effectuées s'explique par la mise en place du RCS de la DCE et par l'intégration de données provenant d'études ponctuelles.

En **2007**, la qualité des stations sur le périmètre du SAGE, est **passable à bonne**. L'amélioration de l'IPR amorcée depuis 2005 est confirmée.



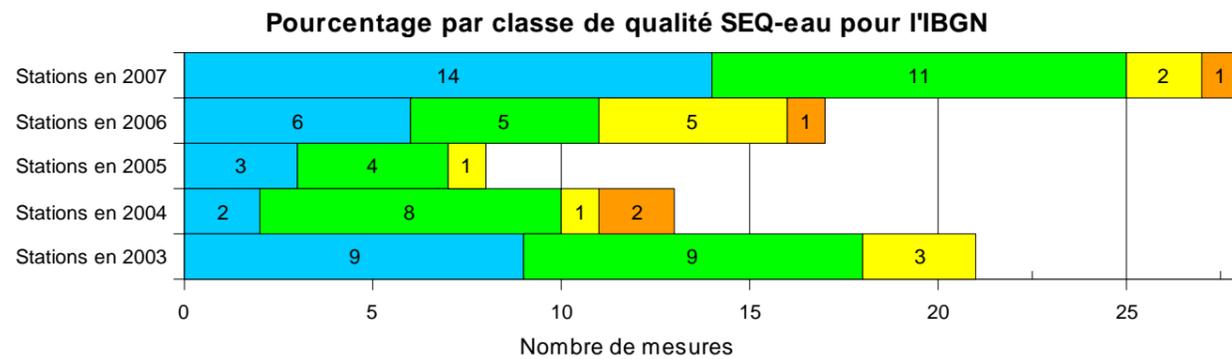
Descripteur :
6.2 Carte de qualité hydrobiologique (IBGN) et/ou % de points par classe de qualité

✓ **Commentaire général descripteur :**

La méthode d'appréciation de la qualité biologique par les invertébrés (Indice Biologique Global Normalisé) est basée sur l'**analyse de la composition des communautés d'invertébrés** (insectes, mollusques, crustacés ...) vivant sur le fond de la rivière. Elle est basée sur la recherche d'organismes indicateurs, classés selon leur sensibilité aux perturbations (qualité de l'eau mais aussi quantité ou habitats...) et sur l'évaluation de la richesse taxonomique (nombre de familles d'invertébrés). Elle se traduit par une note qui varie de **0 (très mauvaise qualité) à 20 (très bonne qualité)**.

- ✓ **Préconisations suivies :** 4, thème E.
- ✓ **Base de données ou structure en charge :** AELB (OSUR), Département, DIREN.
- ✓ **Fréquence d'actualisation :** Annuelle.
- ✓ **Référence initiale :** Carte " Diagnostic " p.18.

✓ **Caractéristiques du bassin :**



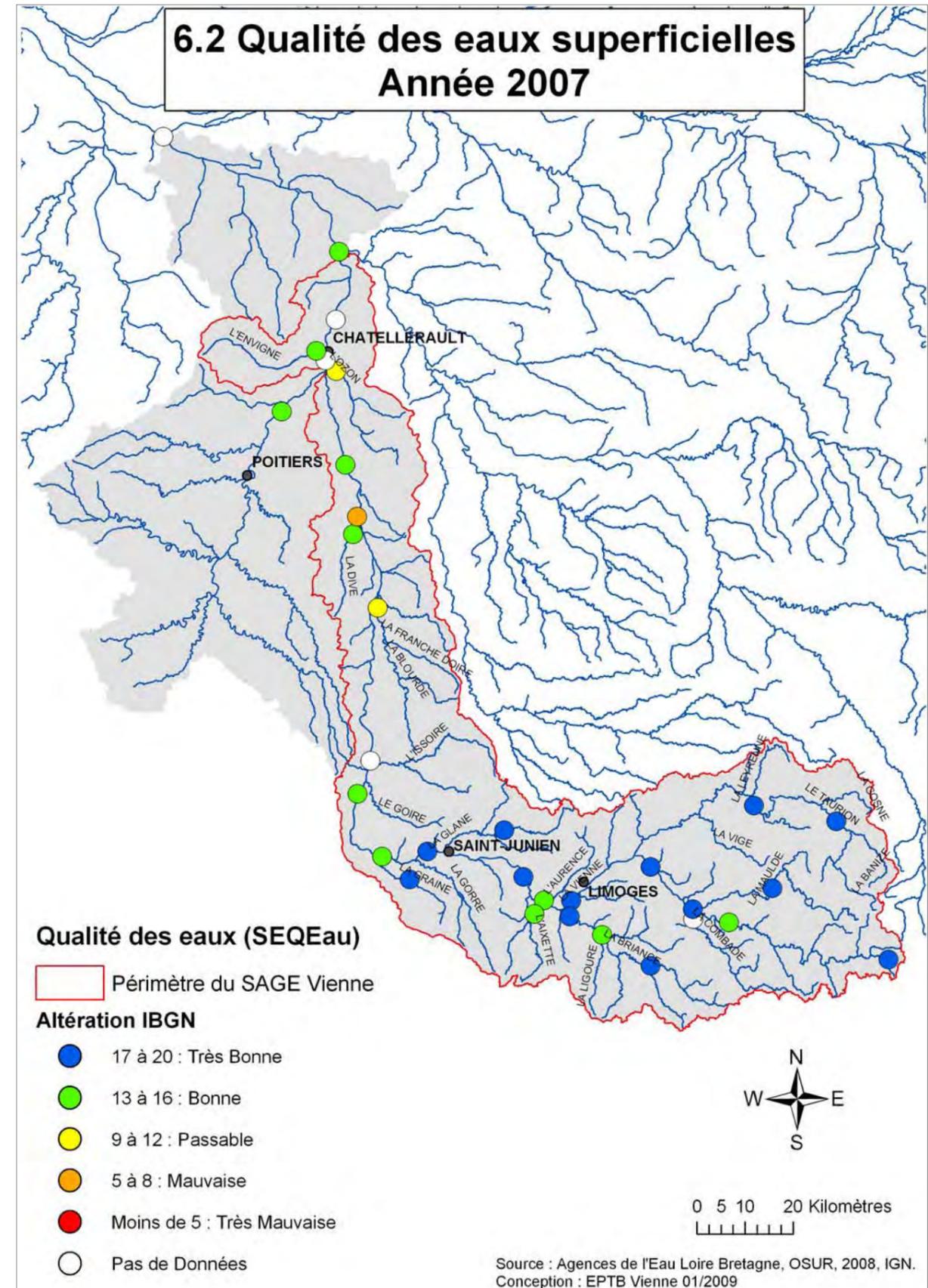
De 2003 à 2005, le **nombre de stations de mesure** de l'IBGN analysées est passé de **20 à 7**. De 2006 à 2007, il est passé de **17 à 28**.

En 2007, la qualité varie de **très bonne à bonne** sur la **partie amont du bassin de la Vienne**.

La qualité en aval de Limoges et Saint-Junien s'est améliorée par rapport à 2006.

La qualité de la **Vienne aval varie de bonne à mauvaise**.

Seule la station « Vienne à Valdivienne » est classée en Mauvaise qualité (note 8/20). Cette note est significative d'un milieu perturbé.



Descripteur :
6.3 Carte de qualité diatomées (IBD) et/ou % de points par classe de qualité

✓ **Commentaire général descripteur :**

Les diatomées sont des **algues microscopiques** unicellulaires, identifiables à la forme de leur squelette. Omniprésentes dans les rivières et lacs, elles constituent de véritables **indicateurs de la qualité des eaux** : acidité, salinité, niveau et nature des pollutions organiques.

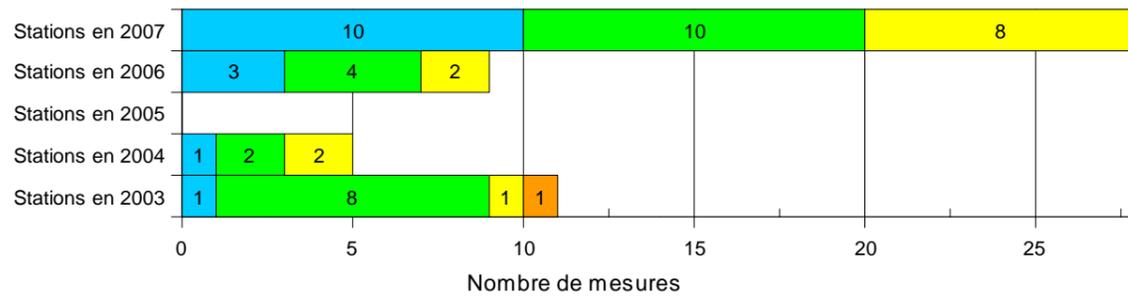
L'**Indice biologique diatomées (IBD)** s'appuie sur 209 espèces et sur leur répartition à l'intérieur de sept classes de qualité d'eau définies à partir de quatorze paramètres physico-chimiques usuels.

Ces indices traduisent bien les **pollutions organiques** mesurées par les méthodes classiques. Ils sont également bien corrélés avec les **concentrations en phosphore**, qui reflètent le degré d'eutrophisation. En revanche, les effets des pesticides et des métaux lourds ne peuvent être distingués de ceux de la charge organique généralement associée.

- ✓ **Préconisations suivies** : 4, thème E.
- ✓ **Base de données ou structure en charge** : AELB (OSUR).
- ✓ **Fréquence d'actualisation** : Annuelle.
- ✓ **Référence initiale** : Non.

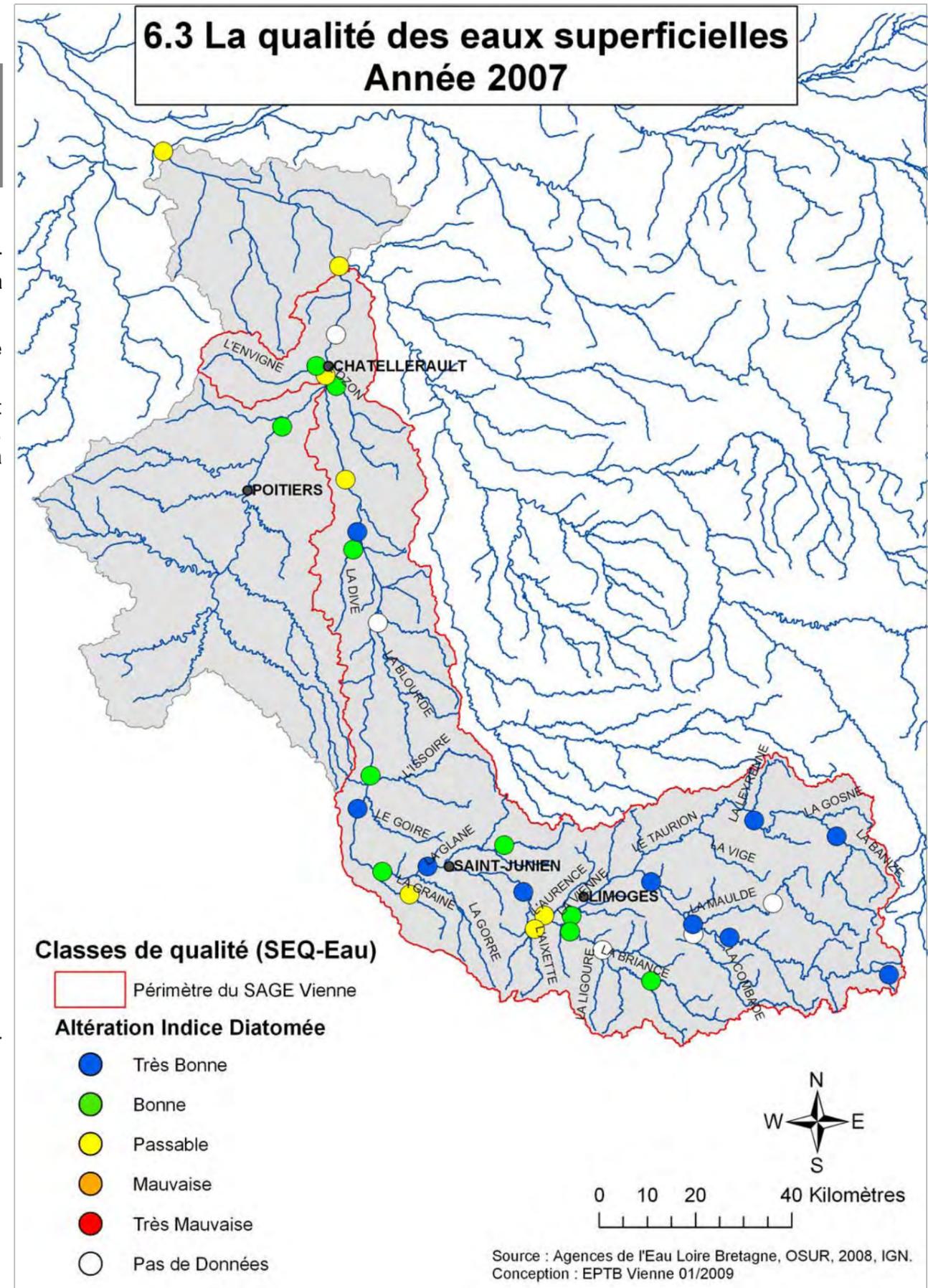
✓ **Caractéristiques du bassin :**

Pourcentage par classe de qualité SEQ-eau pour l'Indice Diatomée



Le nombre de stations analysées est passé de 9 à 28 entre 2006 et 2007.

En 2007, l'indice diatomée est **Très Bon** sur l'amont du bassin. Il varie de **Très Bon** à **Passable** sur l'ensemble du bassin.



Descripteur :
6.4 Carte de localisation des frayères

✓ **Commentaire général descripteur :**

Les frayères sont les zones **de reproduction des espèces piscicoles**. Elles sont de plusieurs types et propres à chaque espèce. Différentes caractéristiques variables doivent être réunies selon les espèces (profondeur, température, nature du fond, végétaux). Pour la truite par exemple, les zones de frayères correspondent à des zones de graviers avec des courants parfois importants (radiers avec bonne oxygénation de l'eau) alors que pour le brochet, il s'agit de zones inondées lors du débordement de la rivière (prairie inondée avec réchauffement de l'eau plus important et plancton en abondance).

Le bon état, l'abondance et la diversité des frayères conditionnent une bonne qualité globale des espèces piscicoles et du milieu aquatique. Leur préservation et restauration sont donc très importantes.

- ✓ **Préconisations suivies :** 80, 81, 82, 83.
- ✓ **Base de données ou structure en charge :** Fédération de pêche, ONEMA, Syndicat de rivière, ..., cellule du SAGE.
- ✓ **Fréquence d'actualisation :** Selon mise en œuvre Préconisation n°79.
- ✓ **Référence initiale :** Préconisation n°80.

✓ **Caractéristiques du bassin :**

Le décret n° **2008-283 du 25 mars 2008 relatif aux frayères et aux zones de croissance ou d'alimentation de la faune piscicole** apporte des précisions sur :

- les espèces de la faune piscicole dont les frayères et les zones d'alimentation et de croissance doivent être protégées ;
- la compétence du préfet lors de la réalisation des inventaires ;
- la définition d'une zone de frayère à poisson ainsi que d'une zone d'alimentation et de croissance.

Dès 2009, les inventaires seront initiés. A l'issue d'une phase de consultation, la publication des inventaires devra impérativement être effectuée avant le 30 juin 2012.

Descripteur en attente de données

Descripteur :
6.5 Carte des espèces envahissantes animales et végétales

✓ **Commentaire général descripteur :**

Les espèces végétales les plus fréquemment rencontrées sont la **jussie** et la **renouée du Japon**. Quant aux espèces animales, il s'agit des **ragondins** (espèce nuisible) et des **écrevisses américaines**. D'autres espèces végétales sont également présentes sur le bassin de la Vienne avec une abondance plus ou moins importante : l'élodée du Canada, l'érable négundo, le robinier faux-acacia, la verge d'or, le séneçon du Cap, la vergerette du Canada.... Il convient également de citer, comme espèce animale envahissante autochtone, le grand cormoran, très présent sur le bassin. A cet effet, des arrêtés préfectoraux et l'arrêté interministériel du 25 Août 2003 fixent les périodes autorisées de tir et les quotas de cormorans par département.

Le principal problème posé par les espèces envahissantes est **une atteinte directe à la biodiversité**. En effet, de nombreuses espèces envahissantes sont très compétitives et ont tendance à évincer les plantes et animaux indigènes, soit par prédation directe, soit en leur transmettant des parasites ou des maladies, soit, enfin, en les privant totalement du milieu qui leur est indispensable (oxygène, lumière, nourriture, habitats privilégiés...).

- ✓ **Préconisations suivies :** 65, 66, 67, 68, 69, 70.
- ✓ **Base de données ou structure en charge :** FREDON, ..., cellule du SAGE.
- ✓ **Fréquence d'actualisation :** Selon mise en œuvre Préconisations n°66 et n°69.
- ✓ **Référence initiale :** Préconisations n°67 et n°70.

✓ **Caractéristiques du bassin :**

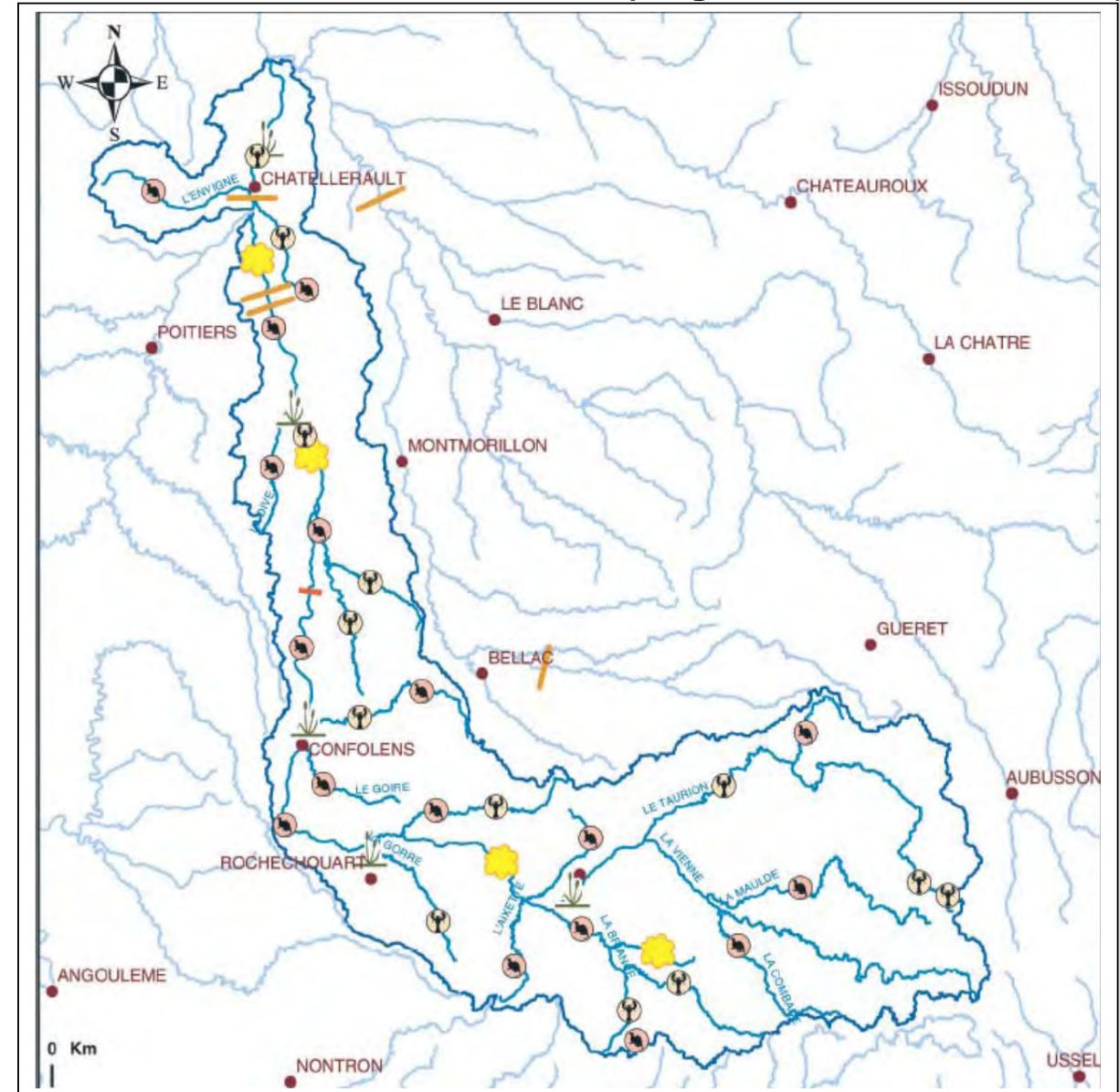
La carte est issue de l'état des lieux du SAGE datant de 2003. **Les 4 espèces envahissantes principales (Jussie, Renouée du Japon, Ragondin et Ecrevisses américaines) sont présentes sur la majeure partie du bassin.**

En **2007/2008**, un projet tuteuré est mené par un groupe d'étudiants de l'ENSIL (Ecole National Supérieure d'Ingénieur de Limoges) afin de mieux connaître la répartition des **espèces envahissantes végétales** et les moyens de lutte mis en place sur le bassin de la Vienne.

Concernant le **Ragondin**, le rapport d'activité 2007 de la Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles (FDGDON) de la Haute Vienne fait état d'une présence quasi généralisée de l'espèce sur le département (présence sur 90 % du territoire). L'empoisonnement a été supprimé sur le département et 87 communes ont mis en place des actions de piégeage en 2007 avec **3638 ragondins piégés**.

Le tableau suivant présente les différentes espèces, leur distribution générale sur le bassin et les problématiques identifiées.

6.5 Les principales espèces envahissantes sur le bassin de la Vienne en 2003 (diagnostic du SAGE Vienne)



- Jussie
- 🌿 Renouée du Japon
- 🦉 Ecrevisses
- 🐿 Ragondins
- Barrages infranchissables
- Barrages difficilement franchissables
- Principales villes
- Réseau hydrographique
- ▭ Limite du bassin versant

Nom	Aspect	Distribution sur le bassin	Problématiques
<p>Jussie à grandes fleurs (<i>Ludwigia grandiflora</i>)</p> <p>Jussie (<i>Ludwigia peploides</i>)</p>		<p>Ces espèces sont extrêmement répandues sur la partie aval aussi bien sur le cours même de la Vienne que sur les annexes et plans d'eau. Elles s'installent progressivement sur la partie amont avec déjà quelques zones bien infestées (exemple : bassin de la Roselle (87) et sur la Vienne à Aixe/Vienne).</p>	<p>Espèce amphibie introduite d'Amérique du Sud par les aquariophiles pour ses qualités ornementales. Elle aime les eaux calmes ou faiblement courantes. Elle possède une très forte capacité de recouvrement (intégral sur certains plans d'eau) et une production annuelle de biomasse importante. Ces plantes sont perturbantes pour le milieu et les activités telles que la navigation.</p>
<p>Renouée du Japon (<i>Fallopia japonica</i>)</p>		<p>Très répandue de nos jours sur l'ensemble du bassin avec des zones de colonisation très fortes comme la région de Limoges.</p>	<p>Introduite d'Asie orientale, comme plante ornementale, c'est une adepte des milieux rudéraux, des talus et des bords de rivière, particulièrement quand ils sont remaniés. Elle forme des massifs compacts qui peuvent exclure tout autre végétal et sécrète des substances toxiques au niveau de ses racines.</p>
<p>Buddleia de David (<i>Buddleja davidii</i>)</p>		<p>Egalement appelé l'arbre à papillons, le Buddleia est implanté un peu partout. Il semble particulièrement abondant en périphérie de Limoges, profitant de l'artificialisation continue des milieux.</p>	<p>Espèce importée de Chine pour orner les jardins. Ses affinités rudérales la font s'installer sur les talus de bords de routes ou de voies ferrées, dans les endroits fortement remaniés comme les zones industrielles.</p>
<p>Balsamine ou impatiente des jardins (<i>Impatiens balfouri</i>)</p>		<p>Fréquente dans beaucoup de villages et sur leur périphérie immédiate, elle est très abondante dans la vallée de la Gorre (87).</p>	<p>Cette plante maintenant bien naturalisée est devenue fréquente. Très localement, dans des endroits frais et humides, elle peut constituer des peuplements denses et assez exclusifs.</p>
<p>Myriophylle du Brésil (<i>Myriophyllum aquaticum</i>)</p>		<p>Encore rare, il est localisé sur la partie amont du bassin.</p>	<p>Espèce des eaux calmes (plans d'eau en particuliers), très envahissante, introduite d'Amérique du Sud par les aquariophiles.</p>

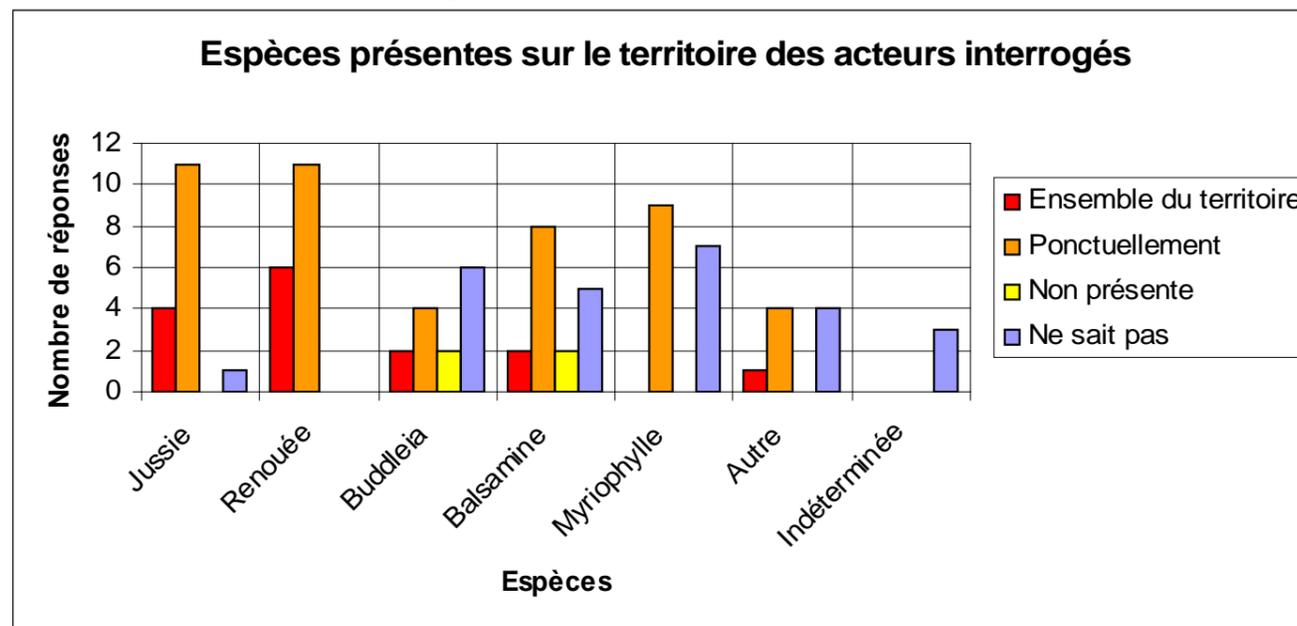
Nom	Aspect	Distribution sur le bassin	Problématiques
<p>Ragondin (<i>Myocastor coypus</i>)</p>		<p>Le ragondin (espèce nuisible) est présent absolument partout (mais avec des densités très différentes) des zones de sources jusqu'aux plaines. Il a une très nette prédilection pour les milieux fortement anthropisés et les secteurs où le cours d'eau est à proximité de cultures.</p>	<p>Introduit d'Amérique du Sud au XIXème pour l'élevage de sa fourrure, le ragondin est très adaptable et très prolifique. Exclusivement végétarien, il peut avoir un impact très fort sur la végétation rivulaire, jusqu'à anéantir certains massifs de roseaux. Il mine les bords de rivières de ses nombreuses galeries d'accès aux terriers.</p>  <p>Il est enfin un vecteur connu de la leptospirose, maladie parasitaire pouvant être mortelle pour le bétail.</p>
<p>Rat musqué (<i>Ondatra zibethicus</i>)</p>		<p>Présent partout sur le bassin, sauf en altitude, mais beaucoup moins abondant que le ragondin.</p>	<p>Introduit d'Amérique du Nord, il contribue lui aussi à la destruction des plantes aquatiques et creuse des terriers qui peuvent miner les berges des cours d'eau et des étangs.</p>
<p>Les écrevisses américaines (<i>Pacifastacus leniusculus</i>, <i>Orconectes limosus</i>, <i>Procambarus Clarckii</i>)</p>		<p>Bien que leurs effectifs ne soient pas précisément connus, les écrevisses américaines sont présentes sur l'ensemble du bassin de la Vienne.</p>	<p>Introduites suite aux épidémies de peste des écrevisses dans l'Europe, elles sont extrêmement envahissantes (jusqu'à plus de 10000 individus sur 1 km de petit ruisseau), sont des prédatrices des alevins et des larves mais transportent aussi des parasites fatals pour l'écrevisse à pattes blanches autochtone.</p>
<p>Grenouille Taureau (<i>Rana catesbeina</i>)</p>		<p>En cours d'implantation sur l'extrême sud ouest du bassin, en provenance des vallées affluentes de la Dordogne.</p>	<p>Originnaire d'Amérique du Nord et introduite dans l'étang d'un château en Gironde, cette énorme grenouille présente un danger majeur pour toutes les autres espèces d'amphibien dont elle est une prédatrice redoutable.</p>
<p>Tortue de Floride (<i>Trachemys scripta elegans</i>)</p>		<p>Sa présence n'est pas connue sur le bassin.</p>	<p>Introduite du Sud-Est des Etats-Unis, cette espèce est massivement élevée par les enfants puis relâchée dans la nature quand elle devient encombrante. Elle constitue une compétitrice très dominante pour la Cistude d'Europe.</p>

6.5 Répartition des principales espèces envahissantes sur le territoire du SAGE Vienne (source CBNMC – Février 2008)

De novembre 2007 à mars 2008, des **étudiants de l'ENSIL** ont réalisé un projet tuteuré concernant la mise en place d'une gestion coordonnée des espèces végétales envahissantes sur le territoire du SAGE Vienne.

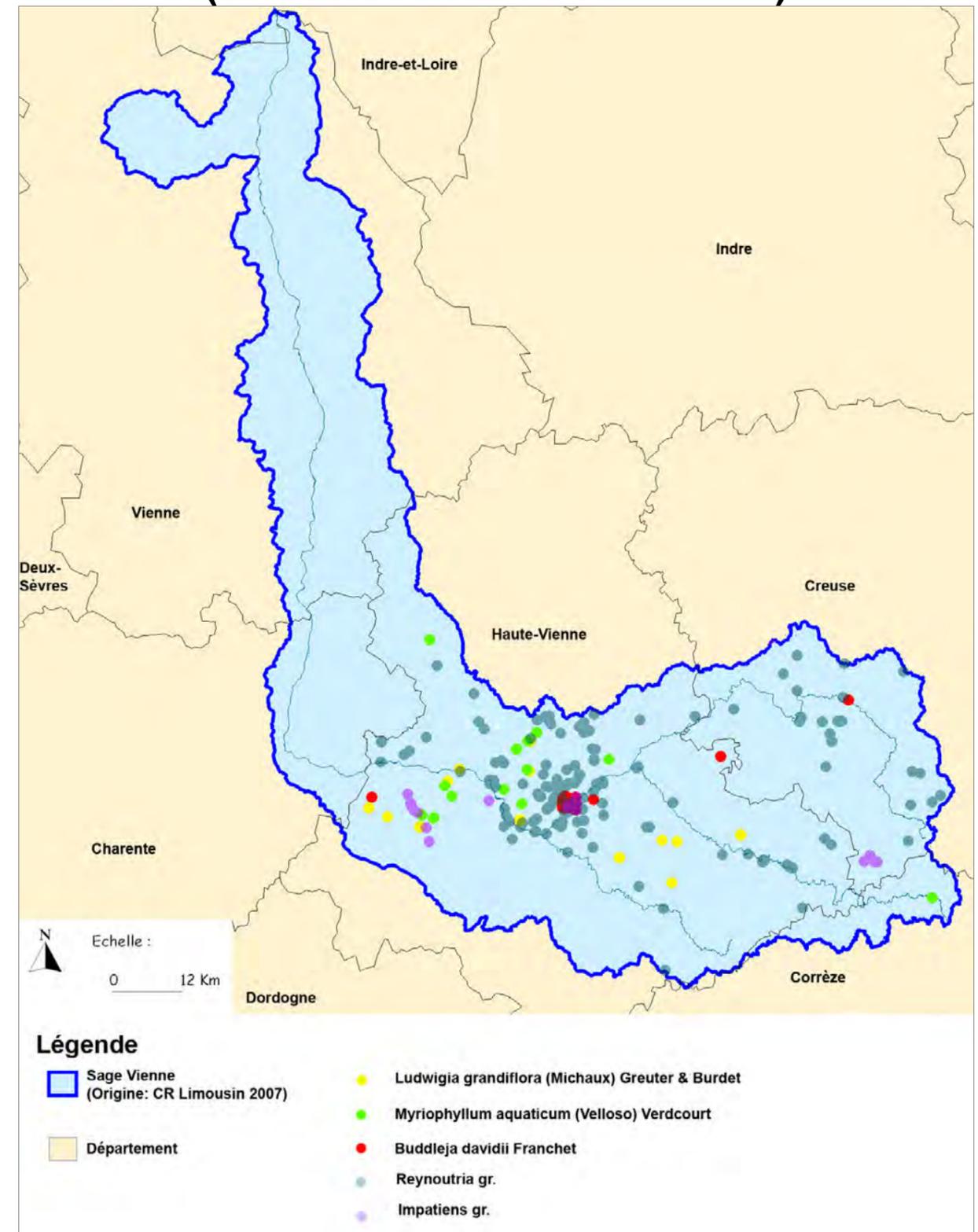
Un **recensement de l'ensemble des acteurs investis sur cette problématique** sur le territoire du SAGE Vienne a été réalisé et un questionnaire a été adressé à chacun d'eux afin **d'identifier la présence des espèces envahissantes, connaître les modes d'actions et évaluer la coordination existante. 23 structures** ont ainsi **participé à l'enquête.**

Les résultats concernant le descripteur sont les suivants :



La **Jussie** et la **Renouée du Japon** sont les espèces les plus présentes que ce soit sur l'ensemble du territoire ou de façon plus ponctuelle. La situation est plus contrastée concernant le **Buddleia** et la **Balsamine**. Le **Myriophylle** est quant à lui présent ponctuellement dans 50 % des cas.

La carte suivante provient du Conservatoire Botanique National du Massif Central. Ces inventaires sont issus de relevés botaniques amateurs faisant partis du réseau du conservatoire national, du CREN Limousin, de Limoges Métropole, du Syndicat d'Aménagement du Bassin de la Vienne Moyenne, ou du Syndicat Mixte Vienne Gorre. Les données de localisation sur la Région Poitou-Charentes sont en cours de saisie par le Conservatoire Botanique National Sud Atlantique.



Descripteur :
6.6 Carte et tableau de caractérisation des zones humides et/ou % du bassin couvert par une zone humide aménagée

✓ **Commentaire général descripteur :**

Durant l'année 2007/08, un recensement des zones à dominante humide est engagé sur le périmètre du SAGE du bassin de la Vienne. Cette étude servira de base pour une meilleure prise en compte des zones humides et la mise en œuvre d'une politique de gestion.

Depuis 2002, le Service de l'Eau et des Milieux Aquatiques de la Direction Régionale de l'Environnement du Limousin (SEMA/DIREN) a confié au Conservatoire botanique national du Massif Central (CBNMC) un **travail d'inventaire et cartographie des zones humides sur le territoire du Parc naturel régional de Millevaches en Limousin et sur la partie haut-viennoise du Parc naturel régional Périgord-Limousin.**

La tranche 2005 complète et termine les travaux d'inventaire et de cartographie entrepris depuis cette date. Ce travail général a porté sur **418 400 hectares** répartis en quatre tranches.

- ✓ **Préconisations suivies :** 84, 85, 86, 88.
- ✓ **Base de données ou structure en charge :** CREN, CBNMC, ..., cellule du SAGE.
- ✓ **Fréquence d'actualisation :** Selon mise en œuvre Préconisation n°84.
- ✓ **Référence initiale :** Préconisation n°85.

✓ **Caractéristiques du bassin :**

Un **inventaire cartographique des zones à dominante humide (ZDH) à l'échelle de l'intégralité du périmètre du SAGE Vienne et de la Région Limousin (bassin Loire Bretagne), a été réalisé** par le bureau d'étude Image-Consult.

Sa réalisation est basée sur une méthode de prédétermination des zones potentiellement humides par la réalisation de masques numériques (topologie, hydrographie...), de calages de terrain et de photo-interprétation assistée par ordinateur.

Les zones à dominante humides du territoire du SAGE et de la région Limousin (partie du bassin Loire-Bretagne) représentent **116 216 ha** soit **8,98%** de la zone d'étude. Néanmoins, on peut considérer que les zones à dominante humide de type 7 (71 et 72) ont irrémédiablement perdu leur rôle de zone humide vu les caractères urbains de ce type.

La majeure partie des zones à dominante humide de ce secteur, sont constituées de **prairies**, de **formations forestières** et de **tourbières** (respectivement 61,83%, 27,62% et 5,19% des ZDH). Ces unités suivent de manière assez proche le réseau hydrographique.

En ce qui concerne la fiabilité des résultats :

- le caractère humide est confirmé dans 92 % des cas ;
- le critère de « typologie » est en adéquation dans 90 % des cas avec d'autres inventaires de terrain réalisés sur le territoire.

Cet inventaire est disponible sur l'Espace Pro du site internet de l'EPTB Vienne (www.eptb-vienne.fr).

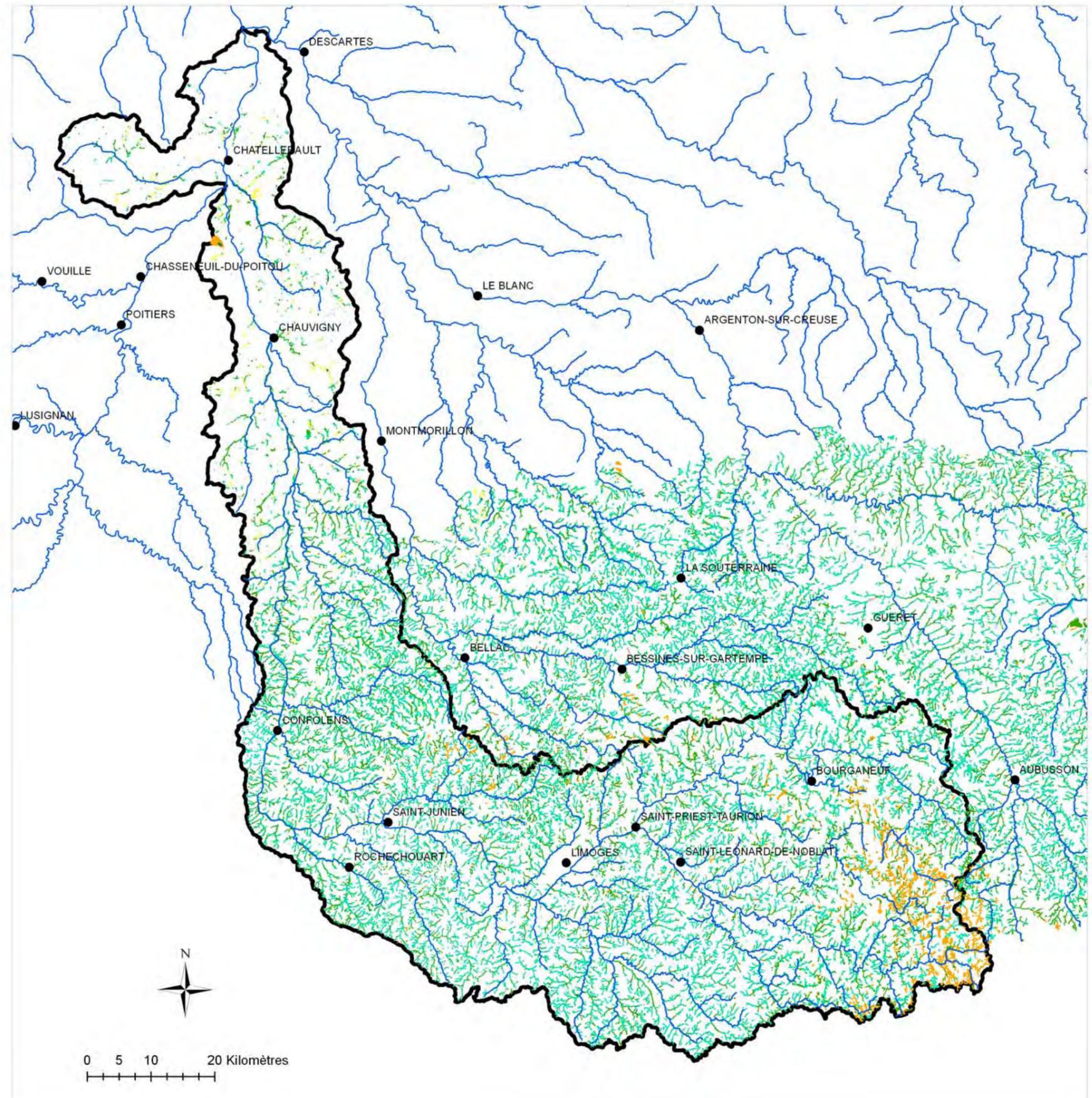
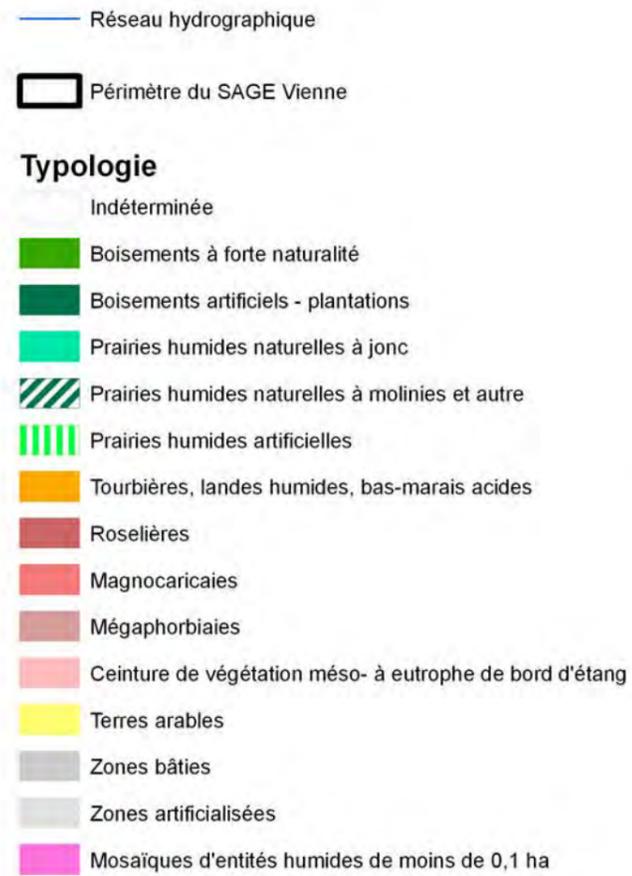
Tourbière sur le Plateau de Millevaches en Limousin



6.6 Tableau de caractérisation des zones humides sur le périmètre du SAGE Vienne et de la région Limousin (partie du bassin Loire-Bretagne)
 (source : Inventaire des zones à dominante humide, 2008)

Code	Typologie	Superficie (ha)	Pourcentage relatif au territoire	Pourcentage relatif aux zones à dominantes humides
0	Indéterminé	27,8	0,0021	0,024
21	Boisements à forte naturalité	32099,9	2,4812	27,621
22	Boisements artificiels-plantations (peupliers, résineux, autres)	933,7	0,0722	0,803
31	Prairies humides naturelles à jonc	71858,2	5,5544	61,832
32	Prairies humides naturelles à molinies et autre	32,7	0,0025	0,028
40	Tourbières, landes humides et bas-marais acides	6036	0,4666	5,194
51	Roselières	3,7	0,0003	0,003
52	Magnocaricaies	21,2	0,0016	0,018
53	Mégaphorbiaies	1296,9	0,1002	1,116
54	Ceinture de végétation méso- à eutrophe de bord d'étang	162,7	0,0126	0,140
60	Terres arables	3176,9	0,2456	2,734
71	Zones bâties	195,3	0,0151	0,168
72	Autres : zones artificialisées	360,6	0,0279	0,310
80	Mosaïques d'entités humides de moins de 0,1 ha	10,3	0,0008	0,001
Total		116216	8,98	100

6.6. Les Zones à dominante humide



Sources : Région Limousin, IGN
Conception : EPTB Vienne - Mars 2009

INDICATEUR D'ÉTAT : 6. QUALITÉ DES MILIEUX

Descripteur :

6.7 Carte ou tableau sur la qualité physique des cours d'eau (aménagement ripisylve / berge / lit)

✓ **Commentaire général descripteur :**

La qualité physique des cours d'eau est un aspect important pour l'atteinte du bon état en 2015 dictée par la Directive Cadre sur l'Eau.

- ✓ **Préconisations suivies :** 60, 62, 64.
- ✓ **Base de données ou structure en charge :** Syndicat de rivière, AELB.
- ✓ **Fréquence d'actualisation :** Selon avancement des outils de gestion des berges et lit (type Contrat Restauration Entretien).
- ✓ **Référence initiale :** Préconisation n°60.

✓ **Caractéristiques du bassin :**

Cf. descripteurs :
1.2 Carte des masses d'eau (p.12)
Risque Morphologie

19.1 Carte des programmes d'entretien des berges (p.150)

INDICATEUR D'ÉTAT :

7. OBSTACLES À L'ÉCOULEMENT DES EAUX ET À LA CIRCULATION DE LA FAUNE

Les ouvrages transversaux et les plans d'eau induisent des modifications des écoulements naturels et transits sédimentaires, des perturbations du fonctionnement hydro-morphologique du cours d'eau et constituent des obstacles au franchissement de la faune aquatique et des canoës.

L'inventaire des ouvrages transversaux réalisé en 2007 dans le cadre du SAGE (préconisation n°79) constitue une base de connaissance préalable à l'initiative d'actions en faveur de la restauration de la continuité au fil de l'eau.

INDICATEUR D'ÉTAT : 7. OBSTACLES À L'ÉCOULEMENT DES EAUX ET À LA CIRCULATION DE LA FAUNE

Descripteur :

7.1 Nombre d'ouvrages présents et carte des barrages et seuils des tronçons où remontée des migrateurs possible

✓ **Commentaire général descripteur :**

La dégradation physique des cours d'eau du bassin de la Vienne, constitue le principal paramètre déclassant issu de l'état des lieux de la Directive Cadre européenne sur l'Eau. En effet, la succession des seuils et ouvrages transversaux peut modifier le fonctionnement global d'un cours d'eau en limitant sa continuité écologique et son transport solide.

Afin d'identifier et de caractériser les ouvrages transversaux du bassin de la Vienne perturbant la libre circulation des poissons et des canoës (préconisation n°79 du SAGE), une étude a été réalisée en 2007. Elle vise à répondre aux deux objectifs du SAGE, qui sont **d'assurer la continuité au fil de l'eau des rivières** et de **permettre la remontée des poissons migrateurs à l'aval de l'Isle - Jourdain dans 5 ans**.

- ✓ **Préconisations suivies :** 9, 43, 79.
- ✓ **Base de données ou structure en charge :** Syndicat de rivière, AELB, LOGRAMI, ONEMA.
- ✓ **Fréquence d'actualisation :** Selon avancement des outils de gestion des berges et lit (type Contrat Restauration Entretien).
- ✓ **Référence initiale :** Préconisation n°60.

- ✓ **Caractéristiques du bassin :**

Sur le bassin de la Vienne, pas moins de **323 ouvrages** ont été dénombrés. Chaque ouvrage est caractérisé par un ensemble de descripteurs (hauteur, état, franchissement...) regroupés dans une base de données. Celle-ci a permis la mise en place en 2007, d'une analyse multicritère visant à classer les ouvrages selon leur état, leur intérêt, leur impact... Des objectifs de gestion et d'aménagement par ouvrage sont alors proposés.

Avec l'équipement du barrage de Châtelleraut en 2004, **le tronçon accessible aux migrateurs** (saumon, lamproies, alose...) **sur la Vienne** est d'environ **115 km** depuis la confluence avec la Loire dont **40 km** sur le périmètre du SAGE.

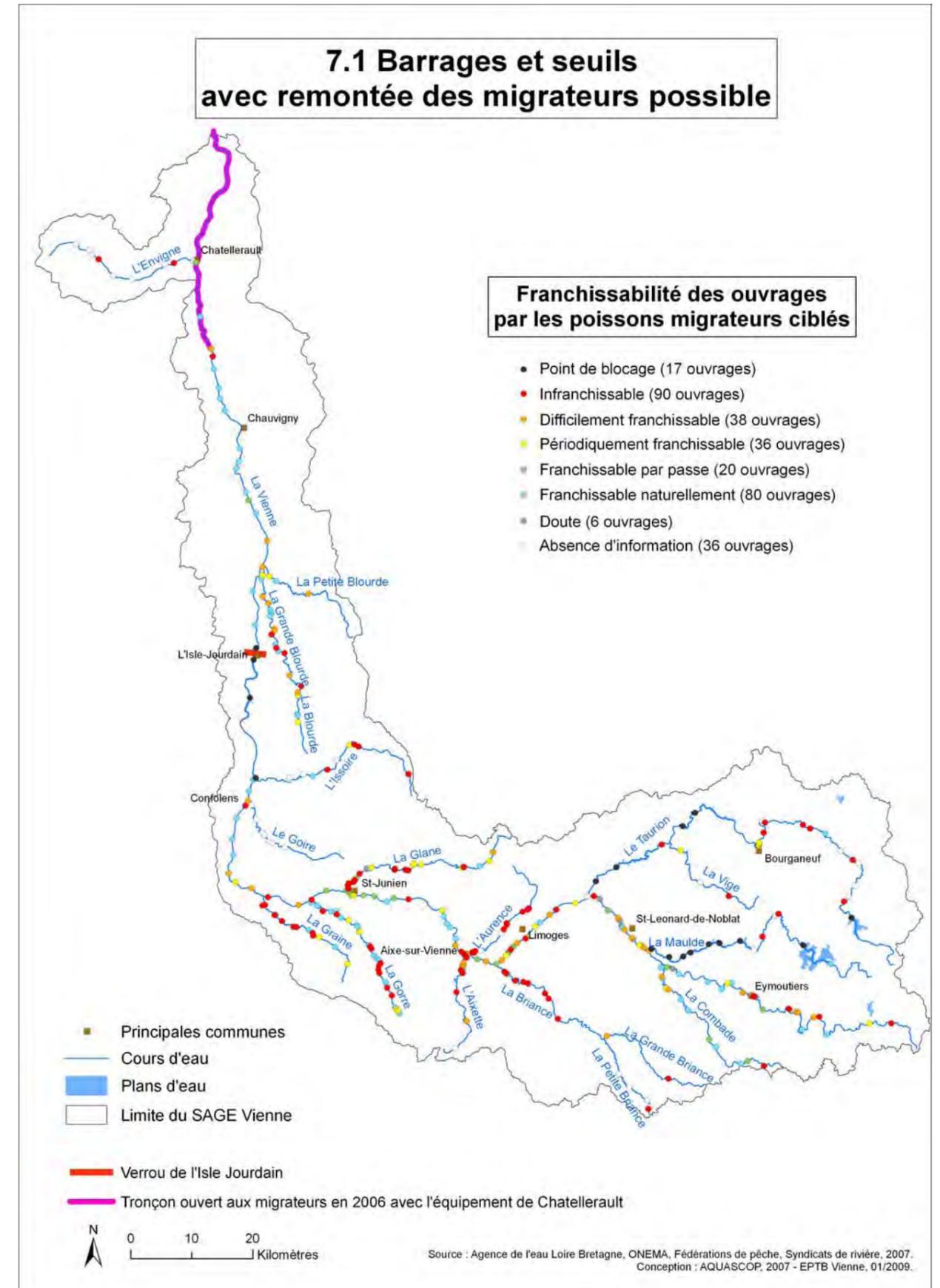
En juillet - août 2009, 2 seuils devraient être équipés au niveau de Bonneuil-Matours (maîtrise d'ouvrage Syndicat RIVE Vienne), libérant un tronçon de cours d'eau accessible aux migrateurs jusqu'aux seuils situés sur la commune de Mazerolles (86) (source : LOGRAMI), soit environ **40 kilomètres supplémentaires**.

Les **résultats des comptages des migrateurs au niveau de Châtelleraut** depuis son équipement en 2004, confirment les **potentialités du retour des migrateurs sur le bassin de la Vienne**, en particulier avec les résultats favorables de 2007 concernant l'Alose et l'augmentation continue de la Lamproie marine en 2008 :

Espèces	2004	2005	2006	2007	2008
Alose	5 889	4 951	3 487	9 537	1 889
Anguille	3 434	1 105	2 682	4 701	700
Lamproie marine	23 620	8 333	21 111	41 655	49 174
Truite de mer	8	12	2	4	5
Saumon atlantique	2	4	11	9	10

Source : LOGRAMI - <http://www.logrami.fr/node/22>

Cf. descripteur 19.2 Carte des ouvrages équipés (p.152).



INDICATEUR D'ÉTAT : 7. OBSTACLES À L'ÉCOULEMENT DES EAUX ET À LA CIRCULATION DE LA FAUNE

Descripteur : 7.2 Carte et tableau de recensement des étangs

✓ Commentaire général descripteur :

Le territoire du SAGE Vienne est caractérisé par **une forte densité d'étangs** dont la plupart ont été créés durant ces dernières décennies. Ces plans d'eau sont principalement de petite taille et constituent de véritables obstacles à l'écoulement des eaux et à la libre circulation de la faune lorsqu'ils entravent le lit du cours d'eau.

Les données présentées sont issues :

- pour la partie Limousin, du recensement de la DIREN Limousin en 2005,
 - pour la partie Poitou-Charentes, des DDAF de la Charente en 2002 et de la Vienne en (...).
- Il s'agit des plans d'eau de taille supérieure à 0,1 ha.

Ces données pourront être intégrées dans une base de données réalisée dans le cadre de la préconisation n°99 : Réaliser un recensement des étangs à l'échelle du bassin.

- ✓ **Préconisations suivies** : 97, 98, 100, 102.
- ✓ **Base de données ou structure en charge** : DDAF, DIREN, Cellule du SAGE.
- ✓ **Fréquence d'actualisation** : Selon mise en œuvre Préconisation n°99.
- ✓ **Référence initiale** : Préconisation n°99.

✓ Caractéristiques du bassin :

Sur le territoire du SAGE Vienne, **7 108 plans d'eau sont dénombrés** (densité moyenne de 1 étang par km²). La concentration des plans d'eau est plus importante sur la partie médiane du bassin. Sur le bassin de la Gorre par exemple, la densité d'étangs est environ de 2 plans d'eau par km² (399 plans d'eau sur un bassin de 207 km²).

Les plans d'eau cartographiés sont de superficie supérieure à 0,1 ha. Pour la Région Limousin, les plans d'eau de surface comprise entre 0,1 et 1 ha sont représentés par des points.

En prenant comme hypothèse, une superficie moyenne de 0,5 ha pour ces derniers, **la superficie totale des 7 108 plans d'eau du bassin est d'environ 6 975 ha** (69.7 km² soit 1 % de la surface totale du périmètre du SAGE).



Etangs sur le territoire du Syndicat Mixte Vienne Gorre

